

# Quotium

## Document de référence 2008



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 24/06/2009, conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Le présent document incorpore par référence les documents de référence enregistrés auprès de l'AMF sous les numéros suivants :

- D07-687 du 6 juillet 2007 pour l'exercice 2006 qui contient les comptes sociaux et consolidés en pages 58 et 79 ainsi que les rapports des contrôleurs légaux en pages 96 et 98 ;
- complété par un document d'actualisation déposé le 30 novembre 2007 sous le n° D.07-687-A01.
- D08-565 du 29 juillet 2008 pour l'exercice 2007 qui contient les comptes sociaux et consolidés en pages 59 et 77 ainsi que les rapports des contrôleurs légaux en pages 94 et 96.

*Ces documents, consultables sur le site web de l'émetteur ([www.quotium.fr](http://www.quotium.fr)) et sur celui du régulateur ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) sont tenus à disposition au siège de l'émetteur*

**QTE**  
**LISTED**  
NYSE  
EURONEXT

## Sommaire

*Le sommaire reprend les informations dans l'ordre où elles sont requises par l'annexe I du règlement européen n°809-2004*

<b>0. PREAMBULE : MESSAGE DE LA DIRECTION</b>	<b>6</b>
<b>1. PERSONNES RESPONSABLES</b>	<b>7</b>
1.1 RESPONSABLE DU DOCUMENT	7
1.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE	7
<b>2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES</b>	<b>8</b>
2.1 COORDONNEES DES CONTROLEURS LEGAUX	8
2.2 CHANGEMENT DE CONTROLEURS LEGAUX	8
<b>3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES</b>	<b>9</b>
3.1 INFORMATIONS SELECTIONNEES ANNUELLES	9
3.2 INFORMATIONS SELECTIONNEES INTERMEDIAIRES	12
<b>4. FACTEURS DE RISQUES</b>	<b>13</b>
4.1 RISQUES PARTICULIERS LIES A L'ACTIVITE	13
4.2 RISQUES FINANCIERS	14
4.3 RISQUES JURIDIQUES	14
4.4 RISQUES LIES A L'ENVIRONNEMENT	15
4.5 AUTRES RISQUES	15
4.6 ASSURANCES ET COUVERTURE DES RISQUES	15
4.7 POLITIQUE DE PREVENTION DES RISQUES	17
<b>5. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR</b>	<b>18</b>
<b>5.1 HISTOIRE ET EVOLUTION DE LA SOCIETE</b>	<b>18</b>
5.1.1 Raison sociale et Nom Commercial	18
5.1.2 Lieu et numéro d'enregistrement	18
5.1.3 Date de constitution et durée de vie	18
5.1.4 Siège social, forme juridique, législation régissant les activités, coordonnées	18
5.1.5 Evénements importants dans le déroulement des activités	19
<b>5.2 INVESTISSEMENTS</b>	<b>20</b>
5.2.1 Investissements réalisés	20
5.2.2 Investissements en cours	20
5.2.3 Investissements futurs (engagements pris)	20
<b>6. APERÇU DES ACTIVITES</b>	<b>20</b>
<b>6.1 PRINCIPALES ACTIVITES</b>	<b>20</b>
6.1.1 Activités, produits et services	20

6.1.2	Nouveaux produits lancés ou dont l'annonce a été faite	22
<b>6.2</b>	<b>PRINCIPAUX MARCHES</b>	<b>22</b>
<b>6.3</b>	<b>EVENEMENTS EXCEPTIONNELS AYANT INFLUENCE LES ACTIVITES OU LE MARCHE</b>	<b>23</b>
<b>6.4</b>	<b>DEPENDANCE A L'EGARD DE LICENCES, CONTRATS, PROCEDE DE FABRICATION</b>	<b>23</b>
<b>6.5</b>	<b>CONCURRENCE ET POSITIONNEMENT DE L'EMETTEUR</b>	<b>23</b>
<b>7.</b>	<b><u>ORGANIGRAMME</u></b>	<b>25</b>
<b>7.1</b>	<b>PLACE DE L'EMETTEUR DANS LE GROUPE DONT IL FAIT PARTIE</b>	<b>25</b>
<b>7.2</b>	<b>FILIALES IMPORTANTES DE L'EMETTEUR</b>	<b>25</b>
<b>8.</b>	<b><u>PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS</u></b>	<b>26</b>
<b>8.1</b>	<b>IMMOBILISATION CORPORELLE IMPORTANTE EXISTANTE OU PLANIFIEE</b>	<b>26</b>
<b>8.2</b>	<b>QUESTION ENVIRONNEMENTALE POUVANT INFLUENCER L'UTILISATION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>26</b>
<b>9.</b>	<b><u>EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT</u></b>	<b>27</b>
<b>9.1</b>	<b>SITUATION FINANCIERE</b>	<b>27</b>
<b>10.</b>	<b><u>TRÉSORERIE ET CAPITAUX</u></b>	<b>40</b>
<b>10.1</b>	<b>CAPITAUX DE L'EMETTEUR (A COURT TERME ET A LONG TERME)</b>	<b>40</b>
<b>10.2</b>	<b>FLUX DE TRESORERIE DE L'EMETTEUR</b>	<b>40</b>
<b>10.3</b>	<b>CONDITIONS D'EMPRUNT ET STRUCTURE DE FINANCEMENT</b>	<b>40</b>
<b>10.4</b>	<b>RESTRICTION A L'UTILISATION DES CAPITAUX POUVANT INFLUER SUR LES OPERATIONS</b>	<b>40</b>
<b>10.5</b>	<b>SOURCES DE FINANCEMENT ATTENDUES POUR HONORER LES ENGAGEMENTS D'IMMOBILISATION</b>	<b>40</b>
<b>11.</b>	<b><u>RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT BREVETS ET LICENCES</u></b>	<b>41</b>
<b>11.1</b>	<b>POLITIQUE DE RECHERCHE &amp; DEVELOPPEMENT</b>	<b>41</b>
<b>11.2</b>	<b>COUT DES ACTIVITES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT</b>	<b>41</b>
<b>12.</b>	<b><u>INFORMATION SUR LES TENDANCES</u></b>	<b>42</b>
<b>12.1</b>	<b>TENDANCES DEPUIS LA FIN DE L'EXERCICE JUSQU'AU DOCUMENT DE REFERENCE</b>	<b>42</b>
<b>12.2</b>	<b>ÉVENEMENTS CONNUS OU INCERTITUDES POUVANT INFLUER SUR LES PERSPECTIVES DE L'EXERCICE EN COURS</b>	<b>42</b>
<b>13.</b>	<b><u>PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE (OPTIONNEL)</u></b>	<b>43</b>
<b>13.1</b>	<b>PRINCIPALES HYPOTHESES DES PREVISIONS OU ESTIMATIONS</b>	<b>43</b>
<b>13.2</b>	<b>RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES PREVISIONS</b>	<b>43</b>
<b>13.3</b>	<b>BASE DU BENEFICE COMPARABLE AUX INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUE</b>	<b>43</b>
<b>13.4</b>	<b>VALIDITE D'UNE PREVISION DE BENEFICE ANTERIEURE PUBLIEE</b>	<b>43</b>
<b>14.</b>	<b><u>ORGANES D'ADMINISTRATION DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE</u></b>	<b>44</b>

<b>14.1</b>	<b>MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION</b>	<b>44</b>
14.1.1	Liens familiaux entre les membres des organes de direction ou d'administration	44
14.1.2	Expertise et expérience en matière de gestion des membres de direction ou d'administration	44
14.1.3	Mandats au cours des 5 dernières années, mention mandats en cours	46
14.1.4	Autres informations concernant les organes d'administration et de direction	46
<b>14.2</b>	<b>CONFLITS D'INTERETS AU NIVEAU DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DE LA DIRECTION GENERALE</b>	<b>47</b>
14.2.1	Restriction de leur participation sur les titres de l'émetteur	47
<b>15.</b>	<b>RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES</b>	<b>48</b>
<b>15.1</b>	<b>REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION GENERALE</b>	<b>48</b>
<b>15.2</b>	<b>PROVISIONS DE PENSIONS, DE RETRAITES OU D'AUTRES AVANTAGES</b>	<b>48</b>
<b>16.</b>	<b>FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION</b>	<b>49</b>
<b>16.1</b>	<b>DATES D'EXPIRATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS</b>	<b>49</b>
<b>16.2</b>	<b>CONTRATS DE SERVICE ENTRE DIRIGEANTS ET L'EMETTEUR OU SES FILIALES (OU DECLARATION NEGATIVE)</b>	<b>49</b>
<b>16.3</b>	<b>COMITE D'AUDIT ET COMITE DE REMUNERATION DE L'EMETTEUR</b>	<b>49</b>
<b>16.4</b>	<b>CONFORMITE AU REGIME DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE EN VIGUEUR</b>	<b>49</b>
16.4.1	Rapport du Président sur le Gouvernement d'entreprise et le Contrôle interne	50
16.4.2	Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil d'Administration	58
<b>17.</b>	<b>SALARIÉS</b>	<b>59</b>
<b>17.1</b>	<b>NOMBRE ET REPARTITION DES SALARIES EMPLOYES</b>	<b>60</b>
<b>17.2</b>	<b>PARTICIPATIONS ET STOCK OPTIONS DES DIRIGEANTS</b>	<b>60</b>
<b>17.3</b>	<b>ACCORDS PREVOYANT UNE PARTICIPATION DES SALARIES DANS LE CAPITAL DE L'EMETTEUR</b>	<b>60</b>
<b>18.</b>	<b>PRINCIPAUX ACTIONNAIRES</b>	<b>61</b>
<b>18.1</b>	<b>REPARTITION DE L'ACTIONNARIAT ET FRANCHISSEMENT DE SEUILS</b>	<b>61</b>
<b>18.2</b>	<b>DROITS DE VOTES DES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES</b>	<b>62</b>
<b>18.3</b>	<b>ACTIONNARIAT DE CONTROLE</b>	<b>62</b>
<b>18.4</b>	<b>ACCORD CONNU DE L'EMETTEUR, POUVANT ENTRAINER UN CHANGEMENT DE CONTROLE</b>	<b>62</b>
<b>19.</b>	<b>OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS</b>	<b>63</b>
<b>19.1</b>	<b>RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES</b>	<b>63</b>
<b>20.</b>	<b>INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR</b>	<b>65</b>
<b>20.1</b>	<b>INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUES</b>	<b>65</b>
<b>20.2</b>	<b>INFORMATIONS FINANCIERES PRO FORMA</b>	<b>65</b>
20.2.1	Bilan et compte de résultat pro forma	65
20.2.2	Rapport des Commissaires aux comptes sur les informations pro forma	65
<b>20.3</b>	<b>ÉTATS FINANCIERS DU DERNIER EXERCICE</b>	<b>66</b>
<b>20.4</b>	<b>VERIFICATION DES INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUES ANNUELLES</b>	<b>107</b>
20.4.1	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	107
20.4.2	Autres informations du document de référence vérifiées par les Commissaires aux Comptes	108

20.4.3	Source des informations financières non vérifiées et non issues des états financiers vérifiés	111
<b>20.5</b>	<b>DATE DES DERNIERES INFORMATIONS FINANCIERES</b>	<b>111</b>
20.5.1	Dernier exercice vérifié	111
<b>20.6</b>	<b>INFORMATIONS FINANCIERES INTERMEDIAIRES ET AUTRES</b>	<b>111</b>
20.6.1	Informations publiées depuis la dernière clôture	111
20.6.2	Informations semestrielles (le cas échéant)	111
<b>20.7</b>	<b>POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES</b>	<b>112</b>
20.7.1	Politique de distribution de dividendes	112
<b>20.8</b>	<b>PROCEDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE</b>	<b>112</b>
<b>20.9</b>	<b>CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIERE OU COMMERCIALE</b>	<b>112</b>
<b>21.</b>	<b><u>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</u></b>	<b>113</b>
<b>21.1</b>	<b>CAPITAL SOCIAL</b>	<b>113</b>
21.1.1	Catégories actions et leur nombre	113
21.1.2	Actions non représentatives du capital: nombre et caractéristiques	114
21.1.3	Actions auto détenues par l'émetteur ou ses filiales	114
21.1.4	Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription	115
21.1.5	Droit d'acquisition, obligation attaché(e) au capital souscrit non libéré, ou acte visant à augmenter le capital	115
21.1.6	Capital de membre du groupe objet d'une option, d'accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option	115
21.1.7	Historique du capital social	116
<b>21.2</b>	<b>ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS</b>	<b>117</b>
21.2.1	Objet social de l'émetteur et référence à l'acte constitutif ou statuts	117
21.2.2	Disposition des statuts concernant les membres des organes d'administration et de direction	117
21.2.3	Droits, privilèges, restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes	117
21.2.4	Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires	118
21.2.5	Conditions de convocation et d'admission aux assemblées générales annuelles et extraordinaires	118
21.2.6	Disposition des statuts pouvant retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle.	118
21.2.7	Conditions statutaires de modification du capital	118
<b>22.</b>	<b><u>CONTRATS IMPORTANTS</u></b>	<b>119</b>
<b>22.1</b>	<b>CONTRAT(S) IMPORTANT(S) AUQUEL L'EMETTEUR OU UN AUTRE MEMBRE DU GROUPE EST PARTIE</b>	<b>119</b>
<b>22.2</b>	<b>CONTRAT(S) SOUSCRIT PAR UN MEMBRE DU GROUPE, INDUISANT OBLIGATION OU ENGAGEMENT IMPORTANT(E) POUR L'ENSEMBLE DU GROUPE</b>	<b>119</b>
<b>23.</b>	<b><u>INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS</u></b>	<b>119</b>
<b>23.1</b>	<b>COORDONNEES ET ACCORD DES TIERS DONT LES INFORMATIONS SONT REPRODUITES DANS LE DOCUMENT</b>	<b>119</b>
<b>23.2</b>	<b>INTEGRITE DES INFORMATIONS PROVENANT DE TIERCE PARTIE ET IDENTITE DE CELLES-CI</b>	<b>119</b>
<b>24.</b>	<b><u>DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC</u></b>	<b>119</b>
<b>24.1</b>	<b>ACTE CONSTITUTIF ET LES STATUTS DE L'EMETTEUR</b>	<b>119</b>
<b>24.2</b>	<b>INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS INCLUSES DANS LE DOCUMENT DE REFERENCE</b>	<b>119</b>
<b>24.3</b>	<b>INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUES DES TROIS DERNIERS EXERCICES</b>	<b>120</b>
<b>24.4</b>	<b>RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIERE</b>	<b>120</b>
<b>24.5</b>	<b>DOCUMENT D'INFORMATION ANNUEL</b>	<b>120</b>
<b>25.</b>	<b><u>INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS</u></b>	<b>121</b>

## **0. PREAMBULE : MESSAGE DE LA DIRECTION**

Nous avons poursuivi en 2008 notre politique d'investissements en Recherche et Développement. Notre solution intégrée de gestion des applications, Qapm, qui inclut notre logiciel de surveillance Qap, a commencé comme prévu à être commercialisée fin 2008.

Notre société a obtenu la labellisation *Eurêka* pour des projets relevant de la Sécurité applicative. Ce partenariat technologique complétera prochainement notre ligne de produits.

Nos efforts se sont également portés sur le renforcement de l'équipe commerciale France.

Malgré ces investissements, notre Société a su conserver sa profitabilité pour l'année 2008.

L'année 2009 est abordée avec réalisme, confiance et détermination.

*Réalisme* car les conditions économiques difficiles ont ralenti le cycle des ventes. Nous avons réajusté le niveau d'activité attendu pour tenir compte de ce facteur.

*Confiance* car le domaine de l'édition de logiciels devrait globalement résister en 2009, voire progresser sur notre niche de marché : les logiciels d'infrastructure.

*Détermination* car notre offre répond aux problématiques stratégiques des grandes entreprises dans le domaine de la sécurité et de la performance des applications. Dans ce contexte économique tendu, les budgets prioritaires seront affectés à l'optimisation des ressources, et à la satisfaction de la demande des métiers.

Nous sommes convaincus que notre positionnement stratégique, notre capacité d'innovation, notre faculté à mettre en œuvre rapidement des solutions adaptées à la problématique de nos clients, nous permettront de renforcer nos acquis et de consolider notre positionnement dans un marché fortement concurrentiel.

**Michel TIBERINI**

Président Directeur Général



## **1. PERSONNES RESPONSABLES**

### **1.1 Responsable du document**

Monsieur Michel Tibérini, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général, assure au titre de cette seconde fonction la responsabilité du document de référence.

### **1.2 Attestation du responsable du document de référence**

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion figurant au chapitre 9 présente un tableau fidèle de l'évolution de affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence.

Le 23 juin 2009

Michel TIBERINI  
Président Directeur Général



## **2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES**

### **2.1 Coordonnées des contrôleurs légaux**

(à la date de publication du présent document)

#### **Commissaires aux Comptes titulaires**

##### **Monsieur Pierre ILLOUZ**

1 rue Maryse Bastié – 93600 Aulnay  
Date de début du 1er mandat : 16 novembre 1992  
Date de renouvellement : 28 avril 2005  
Date d'expiration : Assemblée Générale  
statuant sur les comptes de l'exercice clos le  
31 décembre 2010

##### **Monsieur Philippe MESSIKA**

74, route de la Reine – 92 100 Boulogne  
Date de début du 1er mandat : 5 mai 1998  
Date de renouvellement : 29 juin 2004  
Date d'expiration : Assemblée Générale  
statuant sur les comptes de l'exercice clos le  
31 décembre 2009.

#### **Commissaires aux Comptes suppléants**

##### **CECAUDIT INTERNATIONAL**

##### **Mme Caroline FONTAINE**

16, rue Albert Einstein – 77420 Champs sur Marne  
Date de début du 1er mandat : 30 juin 2008  
Date de nomination : 30 juin 2008  
Expiration du mandat : Assemblée Générale  
statuant sur les comptes de l'exercice clos le  
31 décembre 2010

### **2.2 Changement de contrôleurs légaux**

Monsieur BENAYOUN, commissaire aux comptes suppléant, a démissionné de ses fonctions au cours de l'exercice 2008. Son remplaçant, la société **IGEC**, représentée par Victor AMSELEM – située 3, rue Léon Jost – 75017 Paris, sera nommé lors de l'Assemblée Générale Mixte du 26 juin 2009.

Par ailleurs, en application de la loi de sécurité financière du 1<sup>er</sup> août 2003, relative à la rotation des commissaires aux comptes des personnes morales faisant appel public à l'épargne, nos commissaires aux comptes titulaires Messieurs ILLOUZ et MESSIKA, ont démissionné de leur fonction en 2009. Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Mixte du 26 juin 2009 qui prévoit la nomination de nouveaux commissaires aux comptes dont le mandat prendra effet à l'issue des mandats de leurs prédécesseurs.

Le remplaçant de Monsieur Pierre ILLOUZ sera la société **CECAUDIT INTERNATIONAL**, située Espace Descartes – 16 rue Albert Einstein – 77420 Champs sur Marne, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Meaux sous le numéro B 332 750 546, représentée par Mme Caroline FONTAINE. Jusqu'alors commissaire aux comptes suppléant, elle est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire à compter de l'assemblée du 26/06/09.

L'Assemblée Générale décidera de nommer, en qualité de commissaire aux comptes suppléant, Monsieur **Vincent DOMON**, domicilié Espace Descartes – 16 rue Albert Einstein – 77420 Champs sur Marne, en remplacement de la société CECAUDIT jusqu'alors commissaire aux comptes suppléant devenu titulaire à compter du 26/06/09.

L'Assemblée prend acte de la démission de Monsieur Philippe MESSIKA de son mandat de commissaire aux comptes titulaire et décide de nommer en remplacement, en qualité de commissaire aux comptes titulaire, la société **GRANT THORNTON**, située 100 rue de Courcelles – 75849 Paris Cedex 17, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro B 632 013 843, représentée par M. Pascal LECLERC, dont le mandat prendra effet à compter de la présente assemblée soit le 26/06/09.

### 3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

#### 3.1 Informations sélectionnées annuelles

Le « tableau des résultats des cinq derniers exercices » pourra être consulté en fin du chapitre concernant les comptes sociaux.

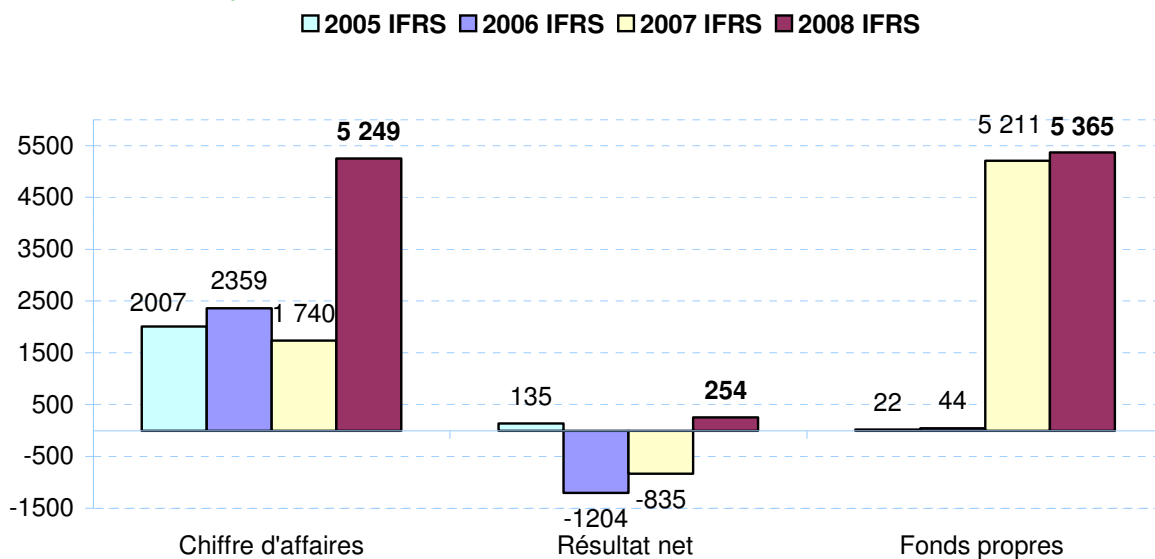
#### Chiffres clés

Noter que lorsqu'il est fait référence au « Groupe » ou aux « éléments financiers Groupe », il s'agit de données issues des comptes consolidés en normes IFRS tandis que les « éléments financiers France » correspondent aux comptes sociaux de la société mère QUOTIUM TECHNOLOGIES SA. Cette terminologie s'applique à l'ensemble du présent document.

La société TECHNOLOGIES SOFTWARE, entrée dans le périmètre de consolidation le 31 décembre 2007, contribue au chiffre d'affaires consolidé en normes IFRS à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008. Nous invitons le lecteur à se reporter aux annexes aux comptes consolidés et sociaux (chapitre 20) pour une analyse plus détaillée des comptes.

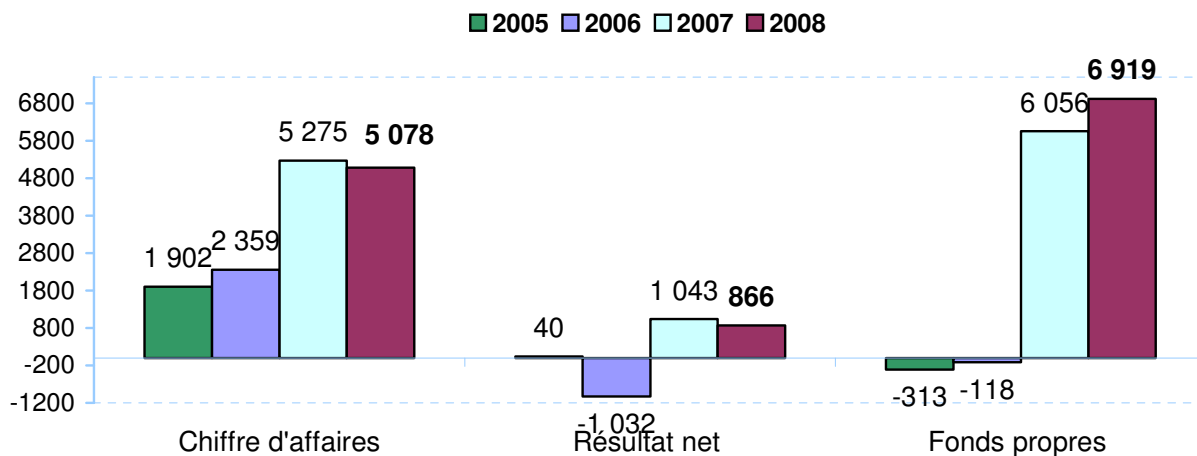
#### Éléments financiers Groupe

(en milliers d'euros)



#### Éléments financiers France

(en milliers d'euros)



## Quelques indicateurs financiers (En milliers d'euros)

Eléments financiers Groupe	2006	2007	2008
Dettes financières	252	162	102
Trésorerie active	260	1 377	1930
Endettement financier net	<8>	<1 215>	<1 828>

Eléments financiers Groupe	2006	2007	2008
Endettement global	2 210	2 199	1 335
Capitaux Propres	44	5 211	5 365
Ratios End Global / C.P	50,23	0,42	0,25

Eléments financiers France	2006	2007	2008
Endettement global	2 160	2 168	1 279
Capitaux Propres	<118>	6 056	6 919
Ratios End Global / C P	<18,3>	0,36	0,18

Le ratio d'endettement Groupe et France s'est significativement amélioré entre 2007 et 2008 pour atteindre un ratio d'endettement satisfaisant.

Pour plus d'informations concernant les données financières du Groupe QUOTIUM TECHNOLOGIES, on se reportera au chapitre « 20. Informations financières concernant le patrimoine, situation financière et les résultats de l'émetteur » du présent document.

## Informations chiffrées sectorielles

### Répartition du CA par nature

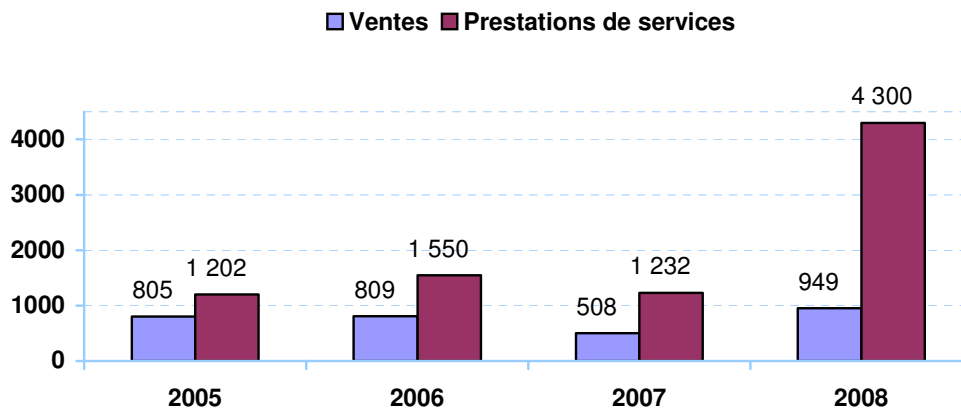
Le Groupe opère sur un secteur d'activité unique, la vente de logiciels et de prestations de services rattachées et sur un seul segment géographique, l'Europe.

Chiffre d'affaires consolidé (en milliers d'euros)	2007		2008	
	Ventes	508	29%	949
Prestations de services	1 232	71%	4 300	82%
<b>TOTAL CA</b>	<b>1 740</b>	<b>100%</b>	<b>5 249</b>	<b>100%</b>

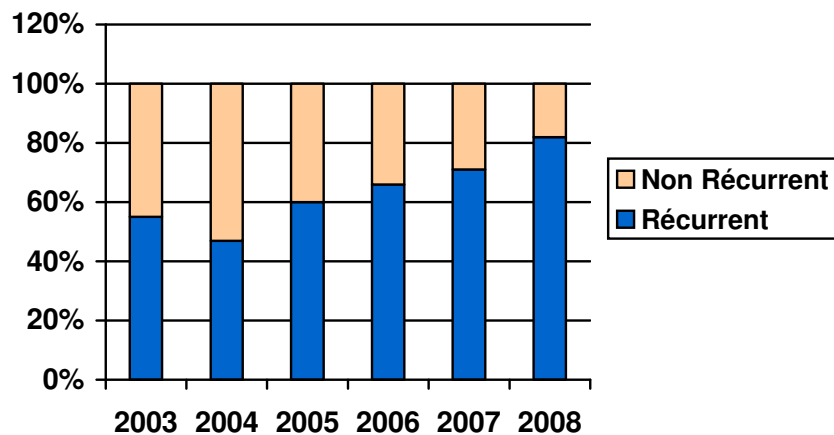
Les ventes sont composées notamment des ventes de licences initiales, de mises à jour majeures ou encore d'extension du nombre d'utilisateurs.

Les prestations de service sont principalement constituées des prestations de maintenance du parc de logiciels installés. Il s'agit en particulier de l'assistance aux utilisateurs pour mettre en œuvre les fonctionnalités des logiciels, ou de maintenance corrective pour remédier à des anomalies de fonctionnement.

## Evolution du CA Produits / Services Groupe (en milliers d'euros)



## Evolution de la proportion de CA récurrent (en pourcentage)



Est considéré comme récurrent le chiffre d'affaires lié aux contrats de maintenance et de support technique vendus en complément des produits. Le chiffre d'affaires non récurrent représente surtout les ventes de licences initiales.

Les revenus récurrents représentent une part significative du chiffre d'affaires total (près de 82%) et permettent d'envisager sereinement les opérations de développement externe et interne à court et moyen terme. C'est également un gage de solidité financière.

## Répartition du CA par type de clientèle

Poids Client / CA en %	2006	2007	2008
1 <sup>er</sup> client	14%	7%	7%
5 premiers clients	39%	18%	19%
10 premiers clients	55%	27%	29%
20 premiers clients	70%	39%	39%

La clientèle de QUOTIUM TECHNOLOGIES se compose essentiellement de grands comptes avec une bonne dispersion, qui est restée stable entre 2007 et 2008. Le risque de dépendance de Quotium Technologies vis-à-vis de quelques clients est faible.

Un tableau de la répartition des clients par secteur d'activité se trouve au chapitre « 6.2. Principaux marchés ».

## Saisonnalité du Chiffre d'Affaires

La saisonnalité du chiffre d'affaires durant les 5 dernières années se présente ainsi :

	1 <sup>er</sup> trimestre	2 <sup>ème</sup> trimestre	3 <sup>ème</sup> trimestre	4 <sup>ème</sup> trimestre
% du CA annuel 2004	19%	36%	16%	29%
% du CA annuel 2005	28%	24%	17%	31%
% du CA annuel 2006	15%	34%	19%	31%
% du CA annuel 2007	21%	25%	28%	26%
% du CA annuel 2008	24%	23%	25%	28%
<b>Moyenne des 5 dernières années</b>	<b>21%</b>	<b>28%</b>	<b>21%</b>	<b>29%</b>

Le chiffre d'affaires est réparti de manière homogène sur l'année.

## Chiffre d'affaires consolidé du 1er trimestre (En milliers d'euros hors taxe)

	2009	2008
Premier trimestre	1 286	1 231

Le chiffre d'affaires consolidé de QUOTIUM TECHNOLOGIES s'élève à 1 286 K€ au 31 mars 2009, soit une hausse de 4% par rapport au premier trimestre 2008.

Ce résultat s'analyse en :

- une augmentation de 26% du chiffre d'affaires ventes de logiciels en France ;
- et par le démarrage de l'activité en Grande-Bretagne.

Les ventes réalisées l'ont été exclusivement sur notre nouvelle offre produits dont le chiffre d'affaires a été multiplié par deux par rapport à la période précédente.

Cette bonne performance est d'autant plus remarquable qu'elle intervient dans un contexte économique difficile.

## 3.2 Informations sélectionnées intermédiaires

Les informations sélectionnées intermédiaires (comptes semestriels) n'ont pas d'objet dans le rapport annuel, lorsque celui-ci est publié dans la période s'étendant de la date de clôture annuelle à 60 jours après la clôture semestrielle.

## 4. FACTEURS DE RISQUES

Les facteurs de risques suivants, complétés des autres informations et des états financiers consolidés de la Société, doivent être pris en compte pour évaluer QUOTIUM TECHNOLOGIES et ses activités.

**La société a procédé à une revue de ses risques.** Ces facteurs de risque sont ceux dont la réalisation pourrait avoir un effet défavorable significatif sur QUOTIUM TECHNOLOGIES, son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

**Nous considérons qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés ci-dessous.**

### 4.1 Risques particuliers liés à l'activité

Certains facteurs de risques affectent l'industrie du logiciel en général et s'applique aussi à QUOTIUM TECHNOLOGIES. Ces facteurs incluent :

- Un changement dans les conditions du marché de la technologie, caractérisé par des développements rapides et non prévisibles ;
- Le plagiat des droits de propriété intellectuelle. Noter que la société dispose d'une procédure de sauvegarde automatique de ses sources logicielles.

Les facteurs ci-dessous pourraient affecter QUOTIUM TECHNOLOGIES plus particulièrement :

- Risques liés aux défauts ou erreurs des produits :

QUOTIUM TECHNOLOGIES a mis sur le marché de nouveaux logiciels. Ces produits pourraient contenir, en dépit des nombreux tests effectués dans le cadre du contrôle qualité, des défauts ou des erreurs, notamment lors de leur mise sur le marché ou lorsque de nouvelles versions ou des améliorations sont diffusées.

Si des erreurs ou défauts ne sont identifiés qu'après la commercialisation, cela pourrait entraîner potentiellement :

- un report de ventes des clients potentiels ;
  - des coûts supplémentaires de service et de garantie ;
  - des coûts supplémentaires de R&D afin de corriger les erreurs ou défauts constatés ;
  - des actions en responsabilité pour produits défectueux bien que les licences d'utilisation soient généralement livrées avec risques à la charge de l'utilisateur. Néanmoins, QUOTIUM TECHNOLOGIES a souhaité couvrir le risque de dommages liés à l'utilisation de ses produits par des tiers et a souscrit une assurance responsabilité civile entreprise couvrant ce risque.
  - une dégradation sur le marché de la réputation de QUOTIUM TECHNOLOGIES.
- Risques liés au procédé de fabrication :

L'activité opérationnelle de la société est dépendante des données enregistrées sur ses serveurs informatiques. La société est attentive à protéger ces données par des procédures de sauvegardes informatiques et par une stratégie réfléchie de gestion des accès aux ressources informatiques.

De plus, les actifs liés à la recherche et le développement font l'objet de dépôts de marques et de sources produits auprès des organismes ou prestataires habilités.

- Risques liés au portefeuille clients :

Le risque de perte de chiffre d'affaires est limité par la taille des clients (moyennes et grandes entreprises), leur dispersion, le poids du chiffre d'affaires récurrent dans le chiffre d'affaires total (82% du chiffre d'affaires total en 2008)

- Risques liés aux fournisseurs :

La politique de QUOTIUM TECHNOLOGIES est de ne pas multiplier les composants achetés en OEM (Original Equipment Manufacturer). La dépendance de la société vis à vis des fournisseurs est donc extrêmement limitée. En effet, les produits commercialisés par la société sont en très grande majorité développés en interne.

## 4.2 Risques financiers

Cette partie a pour vocation de mesurer l'impact sur la situation financière de la Société des évolutions des cours et des taux sur les marchés financiers.

### Risque, risque de taux d'intérêts, de liquidité et de crédit

#### *Risque de taux*

Les équivalents de trésorerie ne présentent pas de risque significatif de variation de valeur en cas de variation des taux d'intérêt (cf. note 3.4). La revue des principaux critères de classification en équivalents de trésorerie (caractère négligeable du risque de variation de valeur, existence de valeurs liquidatives quotidiennes ou hebdomadaires ...) ont été revus attentivement au 31/12/08 compte tenu des tensions constatées sur les marchés.

#### *Risque de crédit*

QUOTIUM TECHNOLOGIES SA (ex-ICOM Informatique) a contracté un emprunt en euros en septembre 2001 à taux fixe. La société n'a pas mis en place de politique de couverture de taux. Le taux de 3.5% correspond aux valeurs du marché. Cet emprunt n'est soumis à aucune clause de « défaut » dite clause de « covenant ». La dernière échéance a été réglée au 1<sup>er</sup> janvier 2009. La Société n'a pas sollicité d'autre ligne de crédit.

#### *Risque de liquidité*

A ce jour la société QUOTIUM TECHNOLOGIES ne présente pas de risque de liquidité. Sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie sont de 1.9 M€ au 31/12/2008 et mobilisables à court terme. Au 31/12/2008, plus de 90% des créances ont une échéance à moins de 30 jours tandis que l'ensemble des dettes d'exploitation du Groupe ont une échéance comprise entre 1 et 3 mois.

L'analyse des créances clients échues en montant net de provisions sur créances clients est résumée ci-après :

(en milliers d'euros)	Échéances				
	TOTAL	Non échues	<30 jours	31-60 jours	> 61 jours
au 31/12/2008	<b>3 191</b>	1 122	1 784	181	103
<i>en % du total</i>	<i>100%</i>	<i>35%</i>	<i>56%</i>	<i>6%</i>	<i>3%</i>
au 31/12/2007	<b>3 748</b>	1 152	2 290	253	53
<i>en % du total</i>	<i>100%</i>	<i>31%</i>	<i>61%</i>	<i>7%</i>	<i>1%</i>

### Risque de change

Le Groupe exerce son activité principalement en Europe et s'expose donc ainsi peu au risque de change.

### Risque sur actions

Le Groupe ne détient pas de portefeuille d'actions ni d'actions d'autocontrôle.

## 4.3 Risques juridiques

### Risques fiscaux

La société QUOTIUM TECHNOLOGIES peut faire l'objet en France de contrôles sociaux et fiscaux.

### Litiges

Une provision pour risque de 108 K€ a été comptabilisée au 31/12/2008 au titre d'un litige prud'homal qui a fait l'objet d'un arrêt de la Cour d'Appel.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et du groupe.

#### Dépendance à l'égard des droits de propriété industrielle

Dans l'état actuel de la loi française, les programmes d'ordinateurs développés à ce jour par QUOTIUM TECHNOLOGIES ne sont pas généralement des inventions brevetables. La protection de la société repose donc principalement sur :

- son savoir-faire,
- le respect des droits d'auteur et des licences concernant ses logiciels. Cependant, une bonne protection des droits d'auteur n'est pas garantie dans tous les pays. Des actions en justice peuvent s'avérer nécessaires et avoir une incidence sur les résultats de l'entreprise.

#### **4.4 Risques liés à l'environnement**

La société et ses filiales exercent des activités de prestations intellectuelles qui n'ont pas d'impact direct sur l'environnement.

#### **4.5 Autres risques**

##### Risque sur les dividendes

Nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois exercices précédents.

La société QUOTIUM TECHNOLOGIES mettra en œuvre une politique de distribution de dividendes favorable à ses actionnaires dès que sa croissance commerciale sera établie.

#### **4.6 Assurances et couverture des risques**

La société QUOTIUM TECHNOLOGIES a souscrit plusieurs assurances :

- Multirisque immeuble pour ses locaux, dont elle est locataire. La société bénéficie de l'ensemble des mesures de prévention des risques mises en place par la société propriétaire de l'immeuble.
- Multirisque bureau pour les dommages aux biens
- Perte d'Exploitation
- Responsabilité Civile
- Mandataires sociaux
- Globale informatique pour son parc informatique
- Europ Assistance pour protéger ses salariés en déplacement à l'étranger.

## TABLEAU DES GARANTIES, CAPITAUX ET FRANCHISES

EVENEMENTS ASSURES	CAPITAUX ASSURES
<b>A1 Incendie (Assurance globale)</b> A2 – Foudre – Explosion – Implosions A3 – Dégâts de fumées A4 – Chute/choc d’engins aériens et spatiaux	8 824 459 €
<b>A5 – Catastrophes naturelles</b>	Idem incendie
<b>A6 – Tempête – Grêle – Neige sur toitures</b>	Idem incendie
<b>A7 – Dégâts des EAUX – Gel</b>	Idem incendie
<b>A8 – Vol (par sinistre et par risque)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobilier, matériel et marchandises</li> </ul>	22 096 €
<b>A9 – Bris de glaces et d’enseignes</b>	11 048 €
<b>A10 – Dommages électrique (par sinistre et par risque)</b>	11 048 €
<b>A11 – Tous risques matériels informatiques (par sinistre et par risque)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• reconstitution des supports d’information</li> <li>• frais supplémentaires</li> </ul>	82 859 € 33 144 €
<b>A12 – Actes de vandalisme – Attentats</b>	Idem incendie
<b>A13 – Autres dommages matériels (TRS) (par sinistre et par risque)</b>	842 405 €
<b>B – LES BIENS</b> B1 – Bâtiments <ul style="list-style-type: none"> <li>• valeur à neuf</li> <li>• valeur d’assurance vétusté déduite</li> </ul> B2 – Mobilier, matériel, agencements, aménagements, effets divers <ul style="list-style-type: none"> <li>• valeur à neuf</li> <li>• valeur d’assurance vétusté déduite</li> </ul> B3 – Investissements éventuels	7 181 155 €  220 959 € 50 000 €
<b>C – FRAIS ET PERTES ANNEXES (par sinistre et par risque)</b>	165 719 €
<b>D – PERTE D’EXPLOITATION</b>	5 500 000 €

Dommages causes aux tiers	Montant des garanties
<b>Responsabilité civile exploitation :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tous dommages confondus y compris corporels dont :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faute inexcusable</li> </ul> </li> <li>- Dommages matériels et immatériels dont :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsabilité civile vol par préposé</li> <li>- Dommages immatériels non consécutifs</li> </ul> </li> <li>- Pollution accidentelle</li> </ul>	7 500 000 € par sinistre  150 000 € par victime et 1 000 000 € par année d’assurance  3 000 000 € par sinistre 30 000 € par sinistre 750 000 € par sinistre  305 000 € par année d’assurance

<b>Responsabilité civile produits/après livraison</b>	
- Tous dommages confondus y compris corporels dont :	1 000 000 € par année d'assurance
- Dommages immatériels non consécutifs et responsabilité civile professionnelle dont :	1 000 000 € par année d'assurance
- Intrusion, malveillance informatique y compris par virus	150 000 € par année d'assurance
- Dommages aux biens confiés et frais de reconstitution de base de données	300 000 € par année d'assurance

Le budget global de ces assurances s'est élevé à environ 15 K€ en 2008.

L'ensemble du personnel bénéficie d'une couverture mutuelle et prévoyance supérieure aux planchers prévus par la convention SYNTEC et d'une assurance « frais de santé » dont 55 % de la cotisation est prise en charge par l'entreprise.

#### **4.7 Politique de prévention des risques**

La société se conforme à toutes les obligations légales et conventionnelles en matière d'hygiène, de sécurité et de prévention incendie. L'aménagement des postes de travail est soumis régulièrement au médecin du travail qui est invité à visiter les locaux. La société, depuis son origine, n'a jamais eu à déplorer d'accident du travail. Elle actualise régulièrement son évaluation des risques pour la sécurité et la santé des travailleurs dans un Document Unique et adapte son programme de prévention.

Par ailleurs, l'ensemble des données et outils informatiques fait l'objet de sauvegardes régulières conservées dans un lieu sécurisé.

## **5. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR**

### **5.1 Histoire et évolution de la société**

#### **5.1.1 Raison sociale et Nom Commercial**

Dénomination sociale : « QUOTIUM TECHNOLOGIES » depuis 31 juillet 2006, précédemment la dénomination sociale était « Ingénierie, Communication Informatique », sigle ICOM Informatique.

#### **5.1.2 Lieu et numéro d'enregistrement**

La société est enregistrée au Tribunal de Commerce de Nanterre, département des Hauts de Seine (92)

#### **Registre du commerce et des sociétés**

NANTERRE B 322 548 355 - SIREN 322548355 00062 - Code N.A.F (APE) 5829C

#### **5.1.3 Date de constitution et durée de vie**

**Date de création :** 28 août 1981

**Durée de vie :** 60 ans à compter de la date d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, soit du 15.09.1981 au 14.09.2041.

#### **5.1.4 Siège social, forme juridique, législation régissant les activités, coordonnées**

#### **Siège social**

84-88 Bd de la Mission Marchand  
F 92411 Courbevoie Cedex

#### **Forme juridique**

Société Anonyme à Conseil d'Administration régie par le nouveau code du Commerce et le décret du 23 mars 1967.

#### **Exercice social**

Du 1er janvier au 31 décembre.

#### **Disponibilité des documents comptables et juridiques**

Les documents comptables et juridiques sont disponibles au siège social :

QUOTIUM TECHNOLOGIES SA  
84-88 Bd de la Mission Marchand  
F 92411 Courbevoie Cedex  
Tél. : 33 (0) 1 49 04 70 00

### 5.1.5 Événements importants dans le déroulement des activités

- 1981** Création de la société en SARL. Premiers contrats de service avec les constructeurs informatiques Bull Micral et SMT Goupil.
- 1996** Introduction sur le Second Marché de la Bourse de Paris.
- 1997** Positionnement sur le marché du Web-to-Host (logiciels dotant les sites centraux d'une dimension Intranet, Extranet et Internet).
- 2000** ICOM Informatique est classé n°1 du Web-to-Host en Intranet sur le marché Français (source IDC Avril 2000). Alliance stratégique entre ICOM Informatique et SCORT afin de fournir aux acteurs de la « Net economy », une offre complète d'intégration des données des applications centrales sur le Web.
- 2003** Renforcement de l'offre Web-to-Host avec la sortie d'une version majeure de WMA présentant des avancées majeures dans le domaine de la sécurité, de la capacité à proposer un service 24h/24 et dans l'intégration aux annuaires Active Directory de Microsoft. Lancement du produit Winsurf Mainframe Integrator permettant d'intégrer les transactions et les données des sites centraux dans des environnements J2EE.
- 2004** Jugement d'ouverture d'une procédure de Redressement judiciaire le 3 novembre 2004 par le Tribunal de Commerce de Créteil, avec première période d'observation de 4 mois.
- 2005** Prolongation de la période d'observation puis jugement du 8 juin 2005 arrêtant le plan de continuation, présenté par la société TECHNOLOGIES. Démission des organes de direction (Thierry Fondronnier, Bruno Cabanis et Alain Benkemoun) et nomination de Michel Tibérini en qualité de Président Directeur Général. Réduction du capital à zéro, augmentation de capital de 225 000 € et, période d'exercice des BSA offerts aux anciens actionnaires d'août à décembre 2005, augmentation de capital consécutive de 91 747,20 €.
- 2006** A l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 juillet 2006 : Fusion absorption de la société QUOTIUM TECHNOLOGIES SAS, également filiale de la société TECHNOLOGIES, par ICOM Informatique. Et consécutivement augmentation de capital de 326 400 € et changement de dénomination sociale : **QUOTIUM TECHNOLOGIES SA**.
- 2007** A l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 décembre 2007 : fusion absorption de la société TECHNOLOGIES SOFTWARE, filiale à 100% de la société TECHNOLOGIES, par QUOTIUM TECHNOLOGIES, se traduisant notamment par une augmentation de capital de 1 375 876,80 €.
- 2009** **Fin du plan de continuation en janvier 2009.**

## 5.2 Investissements

### 5.2.1 Investissements réalisés

QUOTIUM TECHNOLOGIES n'a pas réalisé d'investissement significatif au cours de l'exercice 2008 et jusqu'à la date d'enregistrement du présent document.

### 5.2.2 Investissements en cours

Il n'y a pas d'investissements en cours.

### 5.2.3 Investissements futurs (engagements pris)

La société n'a pris aucun engagement ferme concernant ses investissements, toutefois elle entend maintenir ses efforts en « recherche & développement » sur les axes qui constituent son cœur de métier : les logiciels.

## 6. APERCU DES ACTIVITES

### 6.1 Principales activités

#### 6.1.1 Activités, produits et services

#### **Le métier de QUOTIUM TECHNOLOGIES**

QUOTIUM TECHNOLOGIES est un éditeur de logiciels, spécialisé sur une niche de marché, dans le domaine de la sécurité et de la performance des applications informatiques au niveau de leur développement et de leur exploitation. Ses solutions s'adressent aux Directions Informatiques des grandes et moyennes entreprises.

QUOTIUM TECHNOLOGIES assure la conception, le développement et la maintenance de ses logiciels.

Son offre répond aux problématiques stratégiques des entreprises d'optimisation des ressources et de satisfaction des directions métiers pour lesquelles la criticité des systèmes d'information devient croissante.

#### **Sa stratégie de développement**

Près des deux tiers des effectifs de QUOTIUM TECHNOLOGIES sont dédiés à la R&D. L'innovation est donc un axe principal de la stratégie de développement de la société.

QUOTIUM TECHNOLOGIES bénéficie des investissements considérables en recherche & développement déjà réalisés par :

- La société **Cyrano SA** dans le domaine du test de performance et du monitoring. En 2000 Cyrano SA créait OpenSta, logiciel de test de charges très largement utilisé aujourd'hui dans le monde. QUOTIUM a repris les actifs technologiques de Cyrano SA ainsi que ses équipes de développement.
- La société **Icom SA** spécialisée dans les TECHNOLOGIES de communication et d'échange d'informations entre plateformes hétérogènes. En Juillet 2006, Icom fusionnait avec QUOTIUM TECHNOLOGIES.
- Le Groupe **TECHNOLOGIES**, son actionnaire de référence dans les solutions de gestion de performance applicative. Spécialisé dans le logiciel système, le groupe TECHNOLOGIES a introduit en Europe les produits de la plupart des grands acteurs de ce marché. Au début des années 1990, TECHNOLOGIES créait NSN, le premier logiciel de mapping et de gestion d'actifs.

Elle poursuit ses efforts de R&D avec des partenaires européens, notamment dans le cadre de projets labellisés « Eureka » initiés en 2008.

## **L'offre produits**

QUOTIUM TECHNOLOGIES a développé et commercialise principalement les logiciels QTest, logiciel de test de charge, et QAP logiciel de surveillance applicative.

### **Surveillance applicative - QAP**

QAP répond aux besoins de surveillance et de gestion de la performance des applications.

QAP permet de mesurer directement la qualité du service rendu à l'utilisateur (disponibilité de l'application, temps de réponse) et de détecter les problèmes au niveau de l'applicatif et de l'infrastructure qui pénalisent le bon fonctionnement de l'application.

QAP permet également de corriger de façon préventive les problèmes applicatifs et d'infrastructure qui pourraient détériorer la qualité du service rendu à l'utilisateur final.

### **Test de charge – QTest**

QTest est capable de simuler dix à plusieurs dizaines de milliers d'utilisateurs virtuels, exécutant différents processus métier afin de simuler les conditions de production auxquelles sera confrontée une application après son déploiement.

Garantir que les applications répondront aux objectifs de performance avant leur déploiement est une préoccupation majeure des DSI. Une mauvaise analyse de ce que donnera l'application en production peut entraîner des problèmes de performance coûteux ou encore générer des dépenses inutiles.

Aussi un outil de test de charge qui permette de prendre rapidement les bonnes décisions, d'accélérer le déploiement des applications critiques et de justifier les coûts est primordial.

QTest répond avec grande efficacité et à moindre coût aux besoins de tests de performance, quelle que soit l'étendue de la charge à simuler, de quelques centaines à plusieurs dizaines de milliers d'utilisateurs.

Les autres produits de QUOTIUM TECHNOLOGIES sont :

### **Monitoring - Qmonitor**

QUOTIUM Monitor est un logiciel de monitoring de performance. Qmonitor collecte et affiche en temps réel l'intégralité des métriques de performance du réseau, des serveurs d'applications, des serveurs Web et des bases de données.

Ces informations sur l'intégralité du fonctionnement de chaque composant (hardware ou software) concerné sont présentées sous forme de tableaux et de graphes.

### **Optimisation de base de données - QUOTIUM TECHNOLOGIES Workbench**

QUOTIUM TECHNOLOGIES Workbench est un logiciel d'analyse des transactions SQL permettant aux administrateurs de base de données, aux ingénieurs qualité et aux développeurs de diagnostiquer les causes de non performances de transactions SQL.

### **Performance des serveurs de base de données - QUOTIUM TECHNOLOGIES Production**

QUOTIUM TECHNOLOGIES Production analyse les performances et détecte les anomalies des serveurs de base de données en temps réel. QUOTIUM TECHNOLOGIES Production permet de surveiller 24/24 les activités d'un grand nombre de serveurs de base de données, et décèle en temps réel, les transactions qui dépassent les limites des attentes des clients.

## Communication Web to Host – WMA

Avec WMA, les développeurs accèdent aux applications centrales IBM S/390, iSeries, Bull, Unix et Vidéotex à partir d'un serveur web (Web-to-Host)

## Communication PC to Host – Wincom

Ce logiciel d'émulation s'exécute sur le poste utilisateur pour la connexion aux mainframes en mode PC-to-Host. Avec Wincom, on accède localement aux applications centrales IBM S/390, iSeries, Bull, Unix et Vidéotex.

Les deux logiciels principaux apportés par la société absorbée TECHNOLOGIES SOFTWARE sont:

## Logiciel de gestion des tables de données - SPITAB+

En effet, toutes les applications informatiques ont à gérer un certain nombre de tables externes : paramètres, messages d'erreurs, cours des devises. Commercialisé depuis 1980, le logiciel SPITAB connaît un grand succès en France comme à l'étranger. L'expérience acquise avec plusieurs centaines d'installations a permis les améliorations de la version actuelle: plus riche, plus fiable, plus performante.

## Logiciel d'indexation et de recherche d'information en langage naturel - SPIRIT

La société assure la vente, l'installation, la mise en marche, le paramétrage et la personnalisation de SPIRIT chez ses clients, ainsi que la formation et le transfert de compétences sur SPIRIT. SPIRIT est utilisé dans la plupart des domaines d'activité, tels que les banques, les assurances, l'industrie aéronautique, nucléaire, la communication, l'administration etc. SPIRIT répond ainsi aux projets Intranet, GED, Portail, Veille, Knowledge management, Travail collaboratif, Internet, e-business...

### 6.1.2 Nouveaux produits lancés ou dont l'annonce a été faite

QUOTIUM TECHNOLOGIES commercialise depuis janvier 2009 la version 5.1 de sa solution de tests de montée en charge Qtest. Cette nouvelle version propose une navigation rapide et intuitive par storyboard pour élaborer et paramétrer les scénarios de test.

## 6.2 Principaux marchés

### Répartition du Chiffre d'Affaires par secteur d'activité



Cette ventilation par secteur d'activité figure, pour les exercices antérieurs à n-1, dans les documents de références incorporés par référence au présent document (voir page 1).

### Le marché

QUOTIUM TECHNOLOGIES se positionne sur les marchés de la gestion du fonctionnement des applications métiers au sein des grandes et moyennes entreprises.

Ces environnements comprennent d'une part le marché du test applicatif domaine qui a fortement évolué notamment avec l'apparition des applications en environnement web. D'autre part, le marché de l'exploitation des applications en production.

Selon l'étude SYNTEC informatique (chambre professionnelle des SSII et des éditeurs de logiciels) publiée en avril 2009, le secteur des Logiciels et Services devrait globalement résister en 2009 et afficher une croissance zéro.

### **La gestion des applications métier**

La structuration des entreprises en processus métier leur permet d'optimiser le fonctionnement des applications qui influent directement sur les résultats de l'entreprise. Le besoin de logiciels et de services dans ce domaine représente un marché en forte croissance.

Un Processus Métier (Business Process) désigne différentes activités de l'entreprise reliées les unes aux autres pour atteindre un objectif. La modélisation en Processus Métiers est une démarche de l'entreprise. Elle implique de structurer l'informatique sur les besoins métiers de l'entreprise. Les Processus Métier intègrent les applications existantes, les ERP, et de nouvelles applications développées en fonction des demandes des responsables métiers.

La gestion de l'activité de l'entreprise par ces Processus Métiers opérationnels apporte une vision tout à fait différente de celle proposée par la seule informatique. Il faut remettre à plat les grands processus de fonctionnement de l'entreprise, observer et écouter les utilisateurs finaux, faire en sorte que le business pilote l'informatique.

L'intégration des applications au sein de Processus Métiers de l'entreprise représente aujourd'hui plus de 30% du budget des services informatiques des grands groupes. L'informatique n'est plus un simple centre de coûts, elle doit rendre des comptes et s'inscrire dans une démarche globale d'entreprise.

### **L'e-commerce**

L'explosion de l'e-commerce a vu l'apparition d'applications nouvelles nécessitant des tests de disponibilité et de temps de réponse. En effet la viabilité des sites d'e-commerce repose essentiellement sur leur capacité à fournir un accès rapide et fiable à leur offre mise en ligne. La nécessité d'effectuer ces tests de charge a relancé le marché des tests applicatifs.

### **Les applications web**

Grâce aux interfaces web, l'accès des applications s'est ouvert à un très large public. Le besoin de tests et de surveillance du fonctionnement de ces applications est devenu critique.

## **6.3 Evénements exceptionnels ayant influencé les activités ou le marché**

Il n'existe pas au cours de l'exercice écoulé et jusqu'au dépôt du présent document de référence d'événement exceptionnel qui ait eu une influence spécifique sur le marché de l'entreprise.

## **6.4 Dépendance à l'égard de licences, contrats, procédé de fabrication**

Comme nous l'avons explicité dans le « chapitre 4 : Analyse des risques », rubrique « risques liés à l'activité », il n'existe pas de risque de dépendance vis-à-vis de fournisseurs ou de procédés de fabrication.

### **Actifs nécessaires à l'exploitation**

En tant qu'éditeur de logiciels, QUOTIUM TECHNOLOGIES est seule détentrice des sources des produits qu'elle commercialise, elle détient tous les actifs nécessaires à son exploitation. Les bureaux du siège social sont loués.

## **6.5 Concurrence et positionnement de l'émetteur**

Notre solution logicielle QAPM s'adresse aux grandes entreprises Dans notre solution QAPM, le software QAP est une technologie d'infrastructure. QTEST est plutôt utilisé ponctuellement ou sous forme de service. De grands acteurs peuvent intervenir en concurrence avec nous (HP, Mercury, IBM, Computer Associates, BMC, Compuware). Nous nous distinguons par la compétence et la disponibilité de nos équipes.



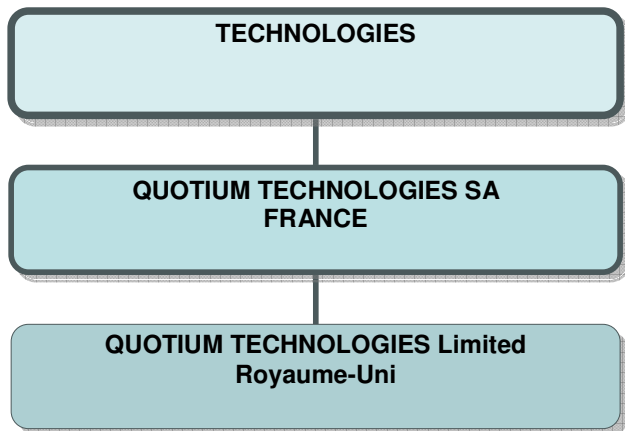
## **Organisation commerciale et circuit de distribution**

QUOTIUM TECHNOLOGIES commercialise ses solutions par une force de vente directe en France et au Royaume Uni.

QUOTIUM TECHNOLOGIES développe également des accords de partenariat avec des sociétés de services et des intégrateurs.

## 7. ORGANIGRAMME

### 7.1 Place de l'émetteur dans le groupe dont il fait partie



Au 31 décembre 2008, la société TECHNOLOGIES détient 95,07% du capital et 95,10 % des droits de vote de QUOTIUM TECHNOLOGIES SA. QUOTIUM TECHNOLOGIES SA détient 100% du capital et des droits de vote de QUOTIUM TECHNOLOGIES Limited.

### 7.2 Filiales importantes de l'émetteur

QUOTIUM TECHNOLOGIES SA est la maison mère du Groupe. Elle dirige et oriente les opérations du Groupe, réalise les activités de recherche & développement et la distribution des produits. Sa filiale, QUOTIUM TECHNOLOGIES Limited, intégrée globalement dans les comptes consolidés, distribue les produits de QUOTIUM TECHNOLOGIES SA en Europe à l'exception de la France. Elle ne détient pas d'actif économique stratégique.

## **8. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS**

### **8.1 Immobilisation corporelle importante existante ou planifiée**

La société n'est propriétaire d'aucun bien immobilier, d'autre part il n'existe pas de sûreté sur les immobilisations corporelles.

#### **Investissement**

La société n'a pas d'investissement faisant l'objet d'un engagement ferme ni de charge pesant sur un bien immobilier.

### **8.2 Question environnementale pouvant influencer l'utilisation d'immobilisations corporelles**

A la date du présent rapport il n'existe aucun facteur de nature environnemental pouvant influencer l'utilisation que la société fait de ses immobilisations corporelles.

## 9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT

### 9.1 Situation financière

Le rapport de gestion figurant ci-après est complété en ce qui concerne la situation financière de l'émetteur, l'évolution de cette situation sur les 3 derniers exercices, les causes de changements importants, le cas échéant, par les informations figurant au chapitre 20 « Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur ».

#### **Activité, résultats et situation financière**

##### **Evénements marquants**

###### Aide au partenariat technologique

Quotium Technologies a bénéficié au cours de l'exercice d'une aide au partenariat technologique d'OSEO Innovation. Il s'agit d'une avance remboursable de 19 K€, dont les conditions de remboursement sont fixées contractuellement.

Elle a signé un accord de partenariat technologique avec la société Hacktics Ltd pour le développement d'un logiciel de gestion de la sécurité applicative. Elle a obtenu une labellisation Eurêka pour ce projet. Ce label, internationalement reconnu, récompense les projets centrés sur l'innovation technologique ayant pour finalité un produit, un procédé ou un service commercialisable. Les projets Eurêka labellisés peuvent bénéficier d'une aide financière publique.

###### Recherche & Développement

La société a poursuivi ses efforts en recherche et développement. Une partie de ces dépenses est éligible au crédit d'impôt recherche. Comme la loi de finances rectificative pour 2008 l'y autorise, Quotium Technologies a demandé le remboursement anticipé de ses créances de crédit d'impôt recherche des années 2006, 2007 et 2008 dont 90 K€ au titre du crédit d'impôt recherche 2008.

##### **Présentation des comptes annuels**

La réalisation du plan de continuation présenté par la société TECHNOLOGIES et accepté par le Tribunal de Commerce de Créteil le 8 juin 2005 s'est poursuivie (Cf. annexes aux comptes sociaux et consolidés). Le paiement de la dernière échéance du plan a eu lieu en janvier 2009.

##### **Commentaires sur les comptes consolidés du Groupe Quotium Technologies**

Les états financiers consolidés du Groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008 sont établis selon les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards ou IFRS) édictées par l'International Accounting Standard Board (IASB) applicables au 31 décembre 2008, telles qu'approuvées par l'Union Européenne.

###### Le compte de résultat consolidé

Nous vous rappelons que, le rapprochement avec la société TECHNOLOGIES SOFTWARE n'a pas eu d'effet rétroactif dans les comptes consolidés 2007 conformément à la norme *IFRS 3 – Regroupements d'entreprise*.

L'opération a été retranscrite au 31 décembre 2007 dans les comptes IFRS 2007 c'est-à-dire à la date de prise de contrôle effective de la société Quotium Technologies sur la société Technologies Software.

La société Technologies Software ne contribue donc au résultat consolidé de Quotium Technologies qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Des indicateurs du compte de résultat consolidé *proforma* au 31/12/07 sont présentés ci-dessous afin d'illustrer les incidences de ce rapprochement dans le résultat de Quotium Technologies, si l'opération avait eu lieu au 1<sup>er</sup> janvier 2007.

En milliers d'euros	Quotium Technologies - comptes consolidés publiés	Technologies Software - comptes sociaux	Indicateurs du compte de résultat consolidé <b>proforma</b> 31/12/2007	Quotium Technologies - comptes consolidés publiés 31/12/2008	Notes
	31/12/2007	31/12/2007			
<b>Chiffre d'affaires</b>	1740	3 612	<b>5 352</b>	<b>5 249</b>	
<b>Résultat opérationnel</b>	-1495	2 374	<b>879</b>	<b>66</b>	(a)
% CA			<b>16%</b>	<b>1%</b>	
<b>Résultat net avant IS</b>	-835	2 500	<b>1 665</b>	<b>254</b>	
% CA			<b>31%</b>	<b>5%</b>	

Le chiffre d'affaires consolidé en 2008 s'élève à 5 249 K€ versus 5 352 K€ à périmètre comparable au 31/12/2007, soit une baisse d'environ 100 K€ résultant de deux principaux événements opposés:

- la diminution de 175 K€ des revenus de maintenance sur les anciennes gammes de produits (émulateurs, logiciels de communication PC/Mainframe) compensée partiellement par,
- la progression de 94 K€ du chiffre d'affaires liée à la nouvelle offre de produits Quotium Technologies (Qtest, QAP...).

(a) *Le résultat opérationnel de l'exercice 2008 est de 66 K€. Il inclut les dotations aux amortissements des actifs incorporels acquis lors des fusions (dont les dotations aux amortissements des contrats de maintenance pour 875 K€). A des fins de comparaison, le résultat opérationnel au 31/12/2008 retraité des dotations aux amortissements des contrats de maintenance serait de l'ordre de 941 K€ (soit 18% du chiffre d'affaires) ce qui confirme la stabilité du chiffre d'affaires et du bon niveau de résultat opérationnel des exercices 2007 et 2008.*

La variation du résultat opérationnel par rapport à l'exercice précédent s'explique principalement par :

- l'augmentation de la masse salariale suite au renforcement de l'équipe commerciale (5 embauches au cours de l'exercice) ;
- la prise en compte de dotations aux amortissements et provisions de :
  - +710 K€ liés à l'amortissement des contrats de maintenance (les contrats de maintenance liée à la fusion avec Technologies Software ont été amortis pour la première fois sur l'exercice 2008) ;
  - +156 K€ liés à l'augmentation de la provision retraite (impacts financiers du passage de la contribution patronale de 25% à 50% entre 2007 et 2008 et modification du calcul de l'indemnité légale) ;

#### Le bilan consolidé

Les immobilisations en net s'élèvent à 5 005 K€ au 31 décembre 2008 contre 6 054 K€ au 31 décembre 2007. Il n'y pas eu d'acquisition significative au cours de l'exercice. La variation provient principalement de l'amortissement des immobilisations incorporelles et en particulier des contrats de maintenance.

La situation nette de l'ensemble consolidé au 31/12/2008 s'établit à 5365 K€ versus 5211 K€ au 31/12/2007.

Le passif non courant (supérieur à un an) s'élève à 1296 K€. Il est composé :

- des provisions pour 486 K€ dont 379 K€ de provisions pour indemnités de fin de carrière ;
- des impôts différés nets passifs pour 791 K€ se décomposant en 1183 K€ d'impôts différés passifs calculés sur les actifs incorporels activés lors des opérations de fusion et 394 K€ d'impôts différés actifs calculés sur les déficits reportables de Quotium Technologies SA et Quotium Technologies Ltd.

Au 31/12/2008, les dettes liées à la DCP (Déclaration de Cessation de Paiement) pour 228 K€ sont comprises dans les passifs courants car la dernière échéance était fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Le passif courant (inférieur à 1 an) s'élève à 3876 K€ au 31 décembre 2008. Il est constitué principalement des produits constatés d'avance pour 2558 K€.

#### Activités des filiales

Quotium Technologies Limited est la filiale commerciale de Quotium Technologies SA. Elle est chargée de distribuer les produits de Quotium en Europe (à l'exception de la France).

La contribution de Quotium Technologies Limited au chiffre d'affaires est en progression. Le chiffre d'affaires est de 171 K€ pour l'année 2008 contre 77 K€ pour l'exercice 2007. Cette filiale ne détient pas d'actif économique stratégique.

### **Commentaires sur les comptes sociaux de Quotium Technologies SA**

Au présent rapport est annexé le tableau des résultats financiers des 5 derniers exercices visé à l'article 148 modifié du décret du 23 mars 1967.

Les comptes sociaux de Quotium Technologies SA sont établis en conformité avec les normes comptables françaises en vigueur.

#### Le compte de résultat de la société mère

Les produits d'exploitation s'élèvent en 2008 à 5 198 K€ contre 5 392 K€ l'an dernier. Cette variation s'explique principalement par la diminution des revenus de maintenance sur les anciennes gammes de produits (-175 K€).

Le résultat d'exploitation ressort à 909 K€. Les charges d'exploitation sont en augmentation de 153 K€ se décomposant en :

- une augmentation des charges de personnel (salaires et charges) de 320 K€ liée au renforcement de l'équipe commerciale ;
- minorée par une baisse des autres achats et charges externes de l'ordre de 270 K€ en raison notamment de la diminution des services extérieurs et rémunérations d'intermédiaires élevés en 2007 du fait de l'opération de fusion ;
- une augmentation des charges calculées de 106 K€ (provision retraite en particulier).

#### Le bilan de la société mère

Au 31 décembre 2008, le total du bilan de QUOTIUM Technologies S.A. s'élève à 11 482 K€ contre 11 758 K€ au 31 décembre 2007.

Les capitaux propres ressortent à 6 919 K€. L'avance remboursable de 19 K€, reçue de l'OSEO, est classée en autres fonds propres.

### **Perspectives 2009**

L'année 2009 est abordée avec réalisme, confiance et détermination.

*Réalisme* car les conditions économiques difficiles ont ralenti le cycle des ventes. Nous avons réajusté le niveau d'activité attendu pour tenir compte de ce facteur.

*Confiance* car le domaine de l'édition de logiciels devrait globalement résister en 2009, voire progresser sur notre niche de marché : les logiciels d'infrastructure (études SYNTEC avril 2009).

*Détermination* car notre offre répond aux problématiques stratégiques des grandes entreprises dans le domaine de la sécurité et de la performance des applications. Dans ce contexte économique tendu, les budgets prioritaires seront affectés à l'optimisation des ressources, et à la satisfaction de la demande des métiers.

Nous sommes convaincus que notre positionnement stratégique, notre capacité d'innovation, notre faculté à mettre en œuvre rapidement des solutions adaptées à la problématique de nos clients, nous permettront de renforcer nos acquis et de consolider notre positionnement dans un marché fortement concurrentiel.

Nous poursuivrons nos efforts de R&D en 2009, notamment dans le cadre des projets labellisés « Eureka » initiés en 2008.

## Situation de la société à la date du présent rapport et évolutions récentes

Aucun évènement important n'est intervenu depuis le début de l'exercice 2009.

### Recherche et Développement

Le département Recherche et Développement est composé d'une équipe de 15 personnes (près de 2/3 des effectifs) au 31/12/2008 représentant un budget de masse salariale dans les comptes consolidés de 1138 K€.

Les activités de R&D ont porté principalement en 2008 sur le développement de :

- QTest version 5.1 intégrant de nouvelles fonctionnalités et supportant les nouvelles solutions informatiques pour le développement d'applications Web (Adobe Flex et Air) ;
- Spirit version 2.4 dont les nouvelles fonctionnalités facilitent la mise en œuvre dans le contexte de grand groupe (nouvel outil d'administration du serveur à distance, nouvelle interface web, interface avec les annuaires LDAP...)

La société poursuit par ailleurs ses efforts de R&D avec des partenaires européens.

### Facteurs de risque

A la date du présent rapport il n'existe aucun facteur de nature gouvernementale, économique budgétaire monétaire ou politique récent pouvant influencer sensiblement sur nos opérations.

Les autres facteurs de risque sont détaillés dans l'annexe aux comptes consolidés (note 3.20).

### Affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 865 763.29 € pour Quotium Technologies SA.

Nous vous proposons de :

- doter intégralement la réserve légale pour un montant de 201 903 € représentant 10% du capital social,
- d'affecter le solde en report à nouveau pour 663 860.29 € dont le montant sera ainsi porté à 916 469 €.

### Informations juridiques

#### Les dirigeants

Les mandataires sociaux de QUOTIUM TECHNOLOGIES SA sont :

- **Monsieur Michel TIBERINI**, Président Directeur Général depuis le 13 juin 2005.
- **Madame Maryse BLANCARD**, administrateur depuis le 27 août 2007, en remplacement de Mme Geneviève LAURANS.
- **Monsieur Frédéric GROUVEL**, administrateur depuis le 6 juin 2006.
- **Monsieur Alain de MENDONCA**, administrateur depuis le 10 juillet 2006.

### Mandats et fonctions des dirigeants et mandataires sociaux de la SA durant l'exercice

Les mandats et fonctions des dirigeants et membres du conseil d'administration exercés durant l'exercice sont les suivants :

#### M. Michel TIBERINI

- Président Directeur Général de Quotium Technologies SA,
- Président de Technologies SAS
- Président de Equity Consulting SAS
- Président de U4S Technologies, société renommée Quotium Technologies Inc. au 31/12/2007 (U.S.A)

- Président de Quotium Technologies Ltd (depuis le 11/05/06)
- Administrateur de Artistic Tour SA
- Gérant de CARLOGY SARL (depuis janvier 2008)
- Co-gérant d'Artistic Records SARL (depuis le 19/01/2009)

#### **Mme Maryse BLANCARD**

- Administrateur de Quotium Technologies SA (depuis le 27 août 2007)
- Représentant permanent de Technologies SAS dans Artistic Tour SA

#### **M. Frédéric GROUVEL**

- Associé-gérant de la SCI H2J
- Administrateur de QUOTIUM Technologies SA France

#### **M. Alain de MENDONCA**

- Président de Karavel SAS,
- Président de PPC SAS,
- Président de LHT SAS,
- Associé-gérant de CLEA (société civile)
- Administrateur de QUOTIUM Technologies SA France.

### **Rémunérations et avantages**

Les mandataires sociaux n'ont perçu aucune rémunération ou avantage, sous quelque forme que ce soit, de la part de Quotium Technologies SA, de sa filiale ou de la part de la société qui la contrôle.

### **Opérations réalisées sur les titres de la société par les dirigeants**

Il n'y a pas eu d'opération réalisée par les dirigeants sur les titres de Quotium Technologies au cours de l'exercice écoulé.

### **Titres de la société**

### **Identité des personnes physiques ou morales détenant une participation significative dans le capital de notre société**

Les informations reçues du teneur de la comptabilité sociale des actions de notre société, CACEIS Corporate Trust, font ressortir qu'à la date d'établissement du présent rapport, les actionnaires nominatifs disposant d'une participation significative dans le capital de notre société détiennent les actions dénombrées ci-après :

- Actionnaires détenant plus du 1/20ème du capital social ou des droits de vote :
  - o aucun nominatif.
- Actionnaires détenant plus du 1/10ème du capital social ou des droits de vote :
  - o aucun nominatif.
- Actionnaires détenant plus du tiers du capital social ou des droits de vote :
  - o Technologies SAS avec 95.07% du capital et 95.10% des droits de vote au 31/12/2008.

### **Participation des salariés au Capital**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du C. Commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société. Au 31 décembre 2008, il n'existe aucune participation des salariés au capital de la Société.

Les actionnaires se sont prononcés contre le principe d'une augmentation de capital réservée aux salariés lors de l'Assemblée Générale du 30 juin 2008.

Nous vous rappelons qu'en application des dispositions de l'article L. 225-129-6 du C. Commerce, l'Assemblée doit, tous les 3 ans, se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital réservée aux salariés de la société et effectuée dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du code du travail.

### **Opérations effectuées sur ses propres actions**

En application de l'article L225-209 du C. Commerce, nous vous informons qu'aucune opération de cette nature n'a été effectuée au cours de l'exercice 2008.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'Assemblée Générale du 14/06/2007 a approuvé une résolution autorisant le Conseil d'Administration, pour une période de dix huit mois, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, à procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la société dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social soit, sur la base du capital actuel, 126 189 actions. La période de 18 mois étant écoulée, une résolution sera proposée à l'Assemblée Générale du 26/06/2009 pour renouveler cette autorisation.

Les acquisitions pourront être effectuées en vue de :

- Assurer l'animation du marché des actions ou la liquidité de l'action Quotium Technologies par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI admise par l'AMF,
- Conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société,
- Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par attribution gratuite d'actions,
- Assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur,
- Procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'autorisation à conférer par la présente assemblée générale des actionnaires dans sa première résolution à caractère extraordinaire.

Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens sur le marché ou de gré à gré, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le Conseil d'Administration appréciera, y compris en période d'offre publique dans le respect de la réglementation en vigueur.

Le prix maximum d'achat est fixé à 8 euros par action qui est la dernière valeur connue à la date d'établissement de ce rapport. En cas d'opération sur le capital notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution gratuite d'actions, le montant sus-indiqué sera ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

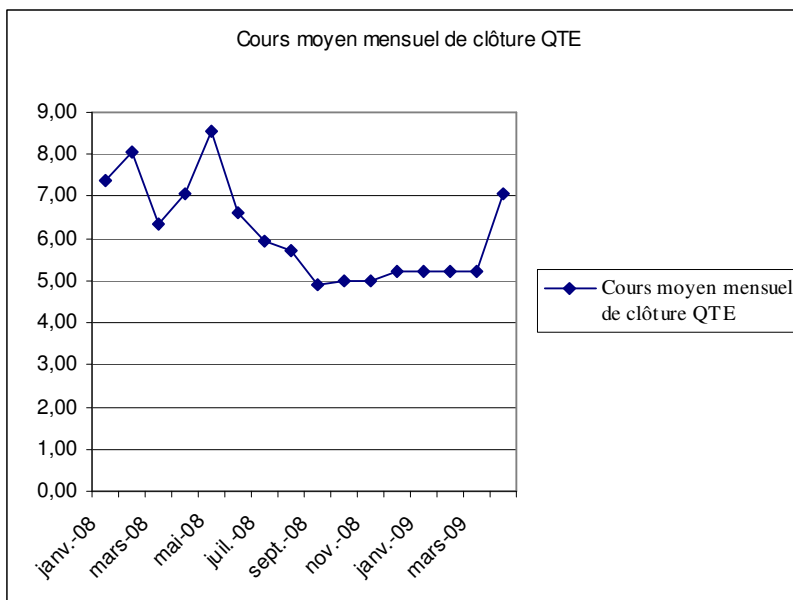
Le montant maximal de l'opération est ainsi fixé à 1 009 512 €.

## Evolution des cours de l'action

Le traitement des titres s'effectue au « fixing ».

Mois	Cours moyen mensuel de clôture en € QTE
janv.-08	7,39
févr.-08	8,05
mars-08	6,34
avr.-08	7,07
mai-08	8,53
juin-08	6,63
juil.-08	5,94
août-08	5,71
sept.-08	4,90
oct.-08	5,00
nov.-08	5,00
déc.-08	5,22
janv.-09	5,22
févr.-09	5,22
mars-09	5,22
Moy. au 23/04/09	7,06

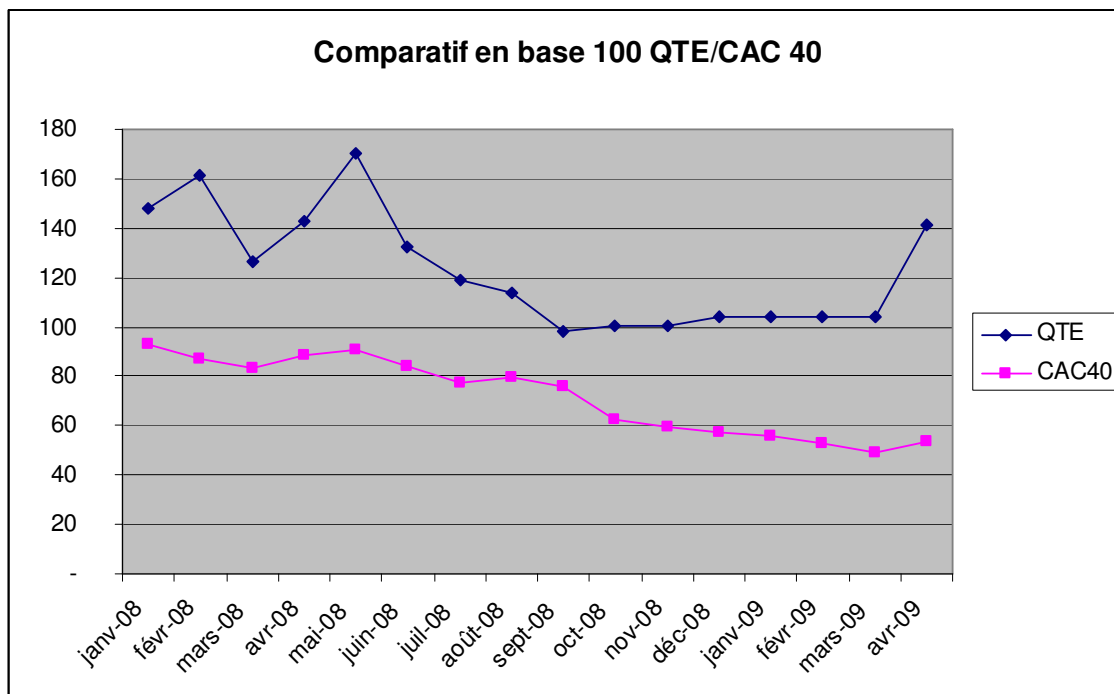
Source : Euronext



## Comparatif du cours moyen mensuel de clôture QUOTIUM TECHNOLOGIES versus CAC40 entre janvier 2008 et avril 2009

(Avec cours de clôture au janvier 01/01/2008 = 100)

Source : Euronext



A partir de septembre 2008, le cours de l'action Quotium Technologies s'est stabilisé autour de 5 € quand le CAC40 a continué de baisser de l'ordre de 30% entre septembre 2008 et avril 2009.

A la date de préparation du présent rapport, nous constatons une tendance à la hausse du cours de l'action Quotium Technologies.

### Autres informations

#### Dépenses visées à l'article 39.4 du Code Général des Impôts (articles 223 quater et 223 quinquies du C.G.I.)

Nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé ne comprennent aucune charge ou dépenses somptuaire visées par l'article 39.4 du Code Général des Impôts.

#### Dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous informons qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois exercices précédents.

#### Conventions visées aux articles L225-38 et suivants du Code de Commerce (concerne QUOTIUM Technologies SA)

##### *Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie*

Concernant les conventions conclues au cours d'exercices antérieurs, vos Commissaires aux Comptes vous donneront toute indication, dans leur rapport spécial, sur la poursuite au cours de cet exercice de ces conventions.

Le Conseil d'Administration du 5/08/2005 a autorisé la conclusion d'un bail commercial, avec la société TECHNOLOGIES, pour une durée de 9 ans, pour les locaux situés à Courbevoie (92411) – 84/88 boulevard de la Mission Marchand.

Des avenants à ce bail ont été signés au cours de l'exercice 2008 :

- Avenant N°2 autorisé par le conseil d'administration du 14/01/2008
- Avenant N°3 autorisé par le conseil d'administration du 04/04/2008
- Avenant N°4 autorisé par le conseil d'administration du 04/07/2008.

Le montant facturé en 2008 au titre de ce bail est de 365 865 €.

Le Conseil d'Administration 5 Août 2005 a autorisé la conclusion d'une convention de prestations de services dans les domaines comptables, administratifs et services généraux avec la société TECHNOLOGIES. Le montant facturé en 2008 au titre de cette convention s'élève à 240 000 €.

Le Conseil d'Administration du 19 janvier 2007 a autorisé la conclusion d'une convention avec la société TECHNOLOGIES. La prestation porte sur l'assistance dans la définition de la politique commerciale et stratégique de la société Quotium Technologies.

Le montant facturé en 2008 au titre de cette convention s'élève à 300 000 €.

#### Conventions autorisées au cours de l'exercice

Le Conseil d'Administration du 31 janvier 2008 a autorisé la conclusion d'un contrat de distribution des produits de Quotium Technologies SA au Royaume-Uni et en Europe avec sa filiale Quotium Technologies Ltd rémunéré à hauteur de 20% des revenus de licences et maintenance. Le montant facturé en 2008 au titre de ce contrat par Quotium Technologies à sa filiale est de 15 847 €

### **Informations de l'article L.225-100-3 du Code de Commerce**

La société n'a pas identifié d'informations susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique.

### **Renouvellement des mandats des commissaires aux comptes**

Conformément aux dispositions de la loi de sécurité financière du 1<sup>er</sup> août 2003 relative à la rotation des commissaires aux comptes, les mandats de nos commissaires aux comptes titulaires ne seront pas renouvelés à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31/12/2008. Une résolution portant sur le remplacement des commissaires aux comptes titulaires sera proposée à l'approbation de l'Assemblée.

### **Informations non financières, sociales et environnementales**

#### **Conséquences environnementales de l'activité de la société**

La société et ses filiales exercent des activités de prestations intellectuelles qui n'ont pas d'impact significatif direct sur l'environnement.

#### **Informations sociales**

Les informations essentielles relatives aux questions de personnel sont les suivantes :

L'effectif au 31/12/2008 du Groupe est de 29 personnes dont 7 femmes.

Il y a eu au cours de l'exercice 8 embauches (dont 5 contrats à durée indéterminée, 2 contrats à durée déterminée et 1 transfert de Technologies à Quotium Technologies) et 6 départs.

La durée moyenne du temps de travail dans l'entreprise est de 35 heures hebdomadaires.

Votre Conseil vous invite, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'Administration

## Tableau de résultat des cinq derniers exercices de QUOTIUM TECHNOLOGIES SA

Date d'arrêté	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Durée de l'exercice (mois)	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
<b>Capital Social</b>	2 019 024	2 019 024	643 147	316 747	1 200 000
Actions ordinaires	1 261 890	1 261 890	401 967	197 967	750 000
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Chiffre d'affaires HT	5 078 513	5 275 064	2 359 164	1 901 909	2 332 254
Résultat avant impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	1 330 026	1 828 723	-824 385	-3 441 989	-662 913
Impôts sur les bénéfices	-91 127	-101 120	3 750	3 750	
Dotations amortissements et provisions	555 390	886 542	203 417	-3 486 174	24 623
Résultat net	865 763	1 043 301	-1 031 551	40 435	-687 536
Résultat distribué					
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amortissements et provisions	1	2	-2,0	-17,4	-0,9
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	1	1	-2,6	0,2	-0,9
Dividende attribué					
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés	26	26	21	12	23
Masse salariale	1 621 141	1 397 704	1 566 797	956 058	1 514 639
Sommes versées en avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales, ...)	753 192	657 480	633 440	423 530	680 125

## Résolutions soumises à l'Assemblée Générale du 26 juin 2009

### A titre ordinaire

**Première résolution** (*Approbation des comptes*). — L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de gestion du Conseil d'Administration, le rapport spécial du Président et le rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2008 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2008 quitus de leur gestion à tous les administrateurs.

**Deuxième résolution** (*Approbation des comptes consolidés*). — L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et le rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2008 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

**Troisième résolution** (*Affectation du résultat*). — Le bénéfice de l'exercice 2008 est de 865 763.29 €. L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de doter intégralement la réserve légale pour un montant de 201 903 € représentant 10% du capital social et d'affecter le solde au report à nouveau pour 663 860.29 € dont le montant sera ainsi porté à 916 469 €.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

**Quatrième résolution** (*Conventions des articles L225-38 et suivants du Code du Commerce*). — L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles L225-38 et suivants du Code du Commerce et statuant sur ce rapport, approuve chacune des dites conventions.

**Cinquième résolution** (*Renouvellement du mandat du Président du Conseil d'Administration et des mandats des administrateurs*). — L'Assemblée Générale approuve la décision du Conseil d'Administration de renouveler les mandats du Président du Conseil d'Administration et Directeur Général ainsi que des administrateurs pour un mandat échéant lors de l'Assemblée Générale se tenant en 2015 et statuant sur les comptes clos le 31/12/2014.

**Sixième résolution** (*Remplacement commissaires aux comptes titulaires et suppléants*). —

L'Assemblée Générale, prend acte de la démission de Monsieur Pierre ILLOUZ de son mandat de commissaire aux comptes titulaire. La société CECAUDIT INTERNATIONAL, située Espace Descartes – 16 rue Albert Einstein – 77420 Champs sur Marne, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Meaux sous le numéro B 332 750 546, représentée par Mme Caroline FONTAINE, jusqu'alors commissaire aux comptes suppléant, est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire à compter de la présente assemblée soit le 26/06/09.

L'Assemblée Générale décide de nommer, en qualité de commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Vincent DOMON, domicilié Espace Descartes – 16 rue Albert Einstein – 77420 Champs sur Marne, en remplacement de la société CECAUDIT jusqu'alors commissaire aux comptes suppléant devenu titulaire à compter du 26/06/09.

L'Assemblée prend acte de la démission de Monsieur Philippe MESSIKA de son mandat de commissaire aux comptes titulaire et décide de nommer en remplacement, en qualité de commissaire aux comptes titulaire, la société GRANT THORNTON, située 100 rue de Courcelles – 75849 Paris Cedex 17, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro B 632 013 843, représentée par M. Pascal LECLERC, dont le mandat prendra effet à compter de la présente assemblée soit le 26/06/09.

L'Assemblée Générale prend acte de la démission du commissaire aux comptes suppléant M. Stéphane BENAYOUN et décide de nommer en remplacement, en qualité de commissaire aux comptes suppléant, la société IGEC, représentée par Victor AMSELEM – située 3, rue Léon Jost – 75017 Paris.

**Septième résolution** (*Programme de rachat d'actions*). — L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, autorise ce dernier, pour une période de dix huit mois,

conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, à procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la société dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social soit, sur la base du capital actuel, 126 189 actions.

Les acquisitions pourront être effectuées en vue de :

- Assurer l'animation du marché des actions ou la liquidité de l'action Quotium Technologies par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI admise par l'AMF,
- Conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société,
- Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par attribution gratuite d'actions,
- Assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur,
- Procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'autorisation à conférer par la présente assemblée générale des actionnaires dans sa première résolution à caractère extraordinaire.

Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens sur le marché ou de gré à gré, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le Conseil d'Administration appréciera, y compris en période d'offre publique dans le respect de la réglementation en vigueur.

Le prix maximum d'achat est fixé à 8 euros par action qui est la dernière valeur connue à la date d'établissement du rapport de gestion. En cas d'opération sur le capital notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution gratuite d'actions, le montant sus-indiqué sera ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Le montant maximal de l'opération est ainsi fixé à 1 009 512 euros.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à ces opérations, d'en arrêter les conditions et les modalités, de conclure tous accords et d'effectuer toutes formalités.

**Huitième résolution (Pouvoirs).** — L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

## **A titre extraordinaire**

**Première résolution (Annulation d'actions dans le cadre du programme de rachat d'actions).** — L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, autorise le Conseil d'Administration à procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions. La présente autorisation est donnée pour une durée de dix huit mois à compter du jour de la présente assemblée.

**Deuxième résolution (Attribution gratuite d'actions).** — L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, autorise le Conseil d'Administration, à procéder, en une ou plusieurs fois, conformément aux articles L 225-197-1 et L 225-197-2 du Code de Commerce, à l'attribution d'actions ordinaires existantes de la société au profit :

- Des membres du personnel salarié de la société ou des sociétés qui lui sont liées directement ou indirectement au sens de l'article L 225-197-2 du Code de commerce,
- Et/ou des mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L. 225-197-1 du Code de commerce.

Le nombre total d'actions ainsi attribuées gratuitement ne pourra dépasser 10 % du capital social à la date de la décision de leur attribution par le conseil d'administration.

L'attribution des actions aux bénéficiaires sera définitive au terme d'une période d'acquisition :

- d'une durée minimale de deux ans pour les bénéficiaires résidents fiscaux français à la date d'attribution. En outre, ces derniers devront conserver les actions attribuées pendant une durée minimale de deux années. Le conseil d'administration a la faculté d'augmenter la durée de ces deux périodes.
- d'une durée minimale de quatre ans pour les bénéficiaires non résidents fiscaux français à la date d'attribution, le conseil d'administration ayant la faculté d'augmenter la durée de cette période. Ces bénéficiaires ne sont en revanche pas soumis à l'obligation de conservation visée ci-dessus, sauf disposition fiscale contraire.

Par exception, l'attribution définitive interviendra avant le terme de la période d'acquisition en cas d'invalidité du bénéficiaire correspondant au classement dans la deuxième et la troisième des catégories prévues à l'article L. 341-4 du Code de la sécurité sociale.

Tous pouvoirs sont conférés au Conseil d'Administration à l'effet de :

- Fixer les conditions et, le cas échéant, les critères d'attribution des actions,
- Déterminer l'identité des bénéficiaires ainsi que le nombre d'actions attribuées à chacun d'eux,
- Déterminer les incidences sur les droits des bénéficiaires, des opérations modifiant le capital ou susceptibles d'affecter la valeur des actions attribuées et réalisées pendant les périodes d'acquisition et de conservation et, en conséquence, modifier ou ajuster, si nécessaire, le nombre des actions attribuées pour préserver les droits des bénéficiaires,
- Le cas échéant :
  - procéder aux acquisitions des actions nécessaires dans le cadre du programme de rachat d'actions et les affecter au plan d'attribution,
  - prendre toutes mesures utiles pour assurer le respect de l'obligation de conservation exigée des bénéficiaires,
  - et, généralement, faire dans le cadre de la législation en vigueur, tout ce que la mise en œuvre de la présente autorisation rendra nécessaire.

La présente autorisation est donnée pour une durée de dix huit mois à compter du jour de la présente assemblée.

## 10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX

### 10.1 Capitaux de l'émetteur (à court terme et à long terme)

Passif (en milliers d'euros)	31/12/08 (IFRS)
Capital social	2 019
Réserves et primes	4 635
Ecart de conversion/capitaux propres	-19
Report à nouveau	-1 523
Résultat de l'exercice	254
<b>Total capital et réserves</b>	<b>5 365</b>
Provisions risques et charges	107
Avantages postérieurs à l'emploi	379
Dettes financières non courantes	
Engagements financiers	19
Dettes d'exploitation	
Impôts différés passifs	791
<b>Total passif non courants &gt; 1 an</b>	<b>1 296</b>
Engagements financiers	83
Dettes d'exploitation	1 233
Autres passifs courants	2
Produits constatés d'avance	2 558
<b>Total passifs courants &lt; 1 an</b>	<b>3 876</b>
<b>Total général</b>	<b>10 538</b>

### 10.2 Flux de trésorerie de l'émetteur

Le tableau des flux de trésorerie et celui de la variation de l'endettement figurent au chapitre 20 « Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur ».

### 10.3 Conditions d'emprunt et structure de financement

Les conditions d'emprunt et d'accès au crédit sont décrites dans le chapitre 4 « facteurs de risques ».

### 10.4 Restriction à l'utilisation des capitaux pouvant influencer sur les opérations

Il n'existe aucune restriction connue à l'utilisation des capitaux qui aurait influé ou pourraient influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de QUOTIUM TECHNOLOGIES.

### 10.5 Sources de financement attendues pour honorer les engagements d'immobilisation

Il n'existe au jour de dépôt de ce document de référence aucun engagement sur des immobilisations.

## 11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT BREVETS ET LICENCES

### 11.1 Politique de recherche & développement

Les activités de R&D ont porté en 2008 sur le développement de QAP version 1.0 et de modules de Qtest version 5.0 commercialisés respectivement en octobre et novembre 2008.

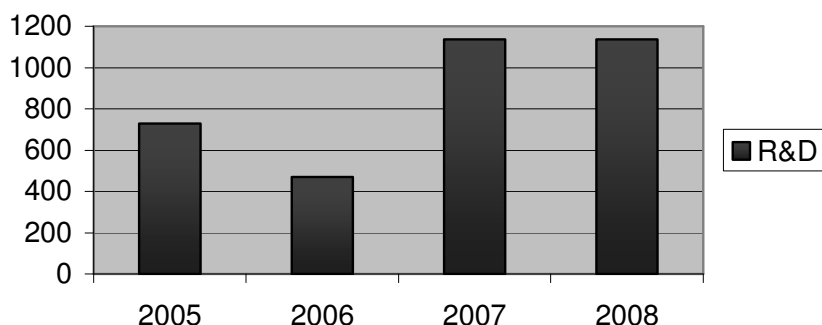
Les équipes vont poursuivre le développement du produit QAP dans le cadre des travaux menés avec des partenaires européens afin d'intégrer des technologies encore plus innovantes à notre offre produits.

### 11.2 Coût des activités de recherche et développement

#### Evolution des investissements en R&D

Le département Recherche et Développement est composé d'une équipe de 15 personnes représentant un budget total de masse salariale de 1 138 K€ en 2008.

Evolution des investissements Groupe (en K€)



L'activité de développement, dont les coûts ne sont pas compris dans les frais de «Recherche & Développement», est portée en immobilisations conformément aux normes IFRS (voir l'annexe des comptes consolidés pour plus de détails). Les frais de recherche sont intégralement constatés en charges dans les comptes de l'entreprise.

## 12. INFORMATION SUR LES TENDANCES

### 12.1 Tendances depuis la fin de l'exercice jusqu'au document de référence

#### Evolutions récentes

##### Assemblées générales, rapports

L'Assemblée Générale Mixte du **26 juin 2009** est appelée à valider les comptes de l'exercice (voir chapitre patrimoine, situation financière).

##### Chiffre d'Affaires

Le chiffre d'affaires consolidé de Quotium Technologies s'élève à 1 286 K€ au 31 mars 2009, soit une hausse de 4% par rapport au premier trimestre 2008.

En milliers d'euros	2009	2008
Premier trimestre	1 286	1 231
Total	<b>1 286</b>	<b>1 231</b>

Ce résultat s'analyse en :

- une augmentation de 26% du chiffre d'affaires ventes de logiciels en France ;
- et par le démarrage de l'activité en Grande-Bretagne.

Les ventes réalisées l'ont été exclusivement sur notre nouvelle offre produits dont le chiffre d'affaires a été multiplié par deux par rapport à la période précédente.

Cette bonne performance est d'autant plus remarquable qu'elle intervient dans un contexte économique difficile.

##### Evolution de la trésorerie Groupe (en milliers d'euros)

31/12/2008	1 930
31/03/2009	3 471

La position de trésorerie comprend un portefeuille de sicav de trésorerie, totalement liquide.

### 12.2 Évènements connus ou incertitudes pouvant influencer sur les perspectives de l'exercice en cours

A la date du présent rapport aucune tendance, incertitude ou demande ou engagement ou évènement raisonnablement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur pour l'exercice en cours n'est connu de l'émetteur.

## **13. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE (OPTIONNEL)**

La société QUOTIUM TECHNOLOGIES n'a donné aucune prévision ou estimation de bénéfice ni dans le passé, ni dans le présent document.

### **13.1 Principales hypothèses des prévisions ou estimations**

Sans objet.

### **13.2 Rapports des Commissaires aux Comptes sur les prévisions**

Sans objet.

### **13.3 Base du bénéfice comparable aux informations financières historique**

Sans objet.

### **13.4 Validité d'une prévision de bénéfice antérieure publiée**

Sans objet.

## **14. ORGANES D'ADMINISTRATION DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE**

### **Adresse professionnelle**

Tous les membres du conseil d'administration et de direction générale peuvent être contactés au siège social de l'entreprise.

### **14.1 Membres des organes d'administration, de direction**

#### **Composition des organes d'administration**

<b>Organes d'administration</b>	<b>Echéance des mandats</b>
<i>Président du Conseil d'administration</i> Michel Tibérini	Mandat échéant lors de l'Assemblée Générale se tenant en 2015 et statuant sur les comptes clos le 31/12/2014.
<i>Administrateurs</i> Frédéric Grouvel Alain de Mendonca Maryse Blancard	Mandat échéant lors de l'Assemblée Générale se tenant en 2015 et statuant sur les comptes clos le 31/12/2014.

Conformément à l'article 13 des statuts, chaque administrateur doit posséder au moins une action pendant toute la durée de son mandat.

#### **Composition des organes de Direction**

Président Directeur Général  
Directeur Financier

Monsieur Michel TIBERINI  
Madame Geneviève LAURANS

#### **14.1.1 Liens familiaux entre les membres des organes de direction ou d'administration**

Maryse Blancard est l'épouse de Michel Tibérini.

#### **14.1.2 Expertise et expérience en matière de gestion des membres de direction ou d'administration**

##### **Michel Tibérini**

###### Parcours

Diplômé en Sciences des Universités de Grenoble et de Toulouse, après un début de carrière chez IBM (1971-1977), il intègre la société PANSOPHIC en tant que Vice Président Europe du sud (1977-1983).

En 1984, il crée la société TECHNOLOGIES et introduit, sur le marché européen, les logiciels système des grands acteurs américains de ce marché.

Après être devenu en 1990, le premier distributeur indépendant de logiciels, Michel TIBERINI oriente la société vers la conception et l'édition de ses propres produits destinés aux environnements mainframe :

- logiciel de gestion des tables de données (SPITAB),
- logiciel d'indexation et de recherche d'information en langage naturel (SPIRIT),

Ces produits sont installés chez la plupart des grands comptes français.

A partir de 2000, Michel TIBERINI élargit les activités de son Groupe en reprenant les actifs technologiques et les équipes de développement de la société CYRANO, novatrice dans le domaine du test de performance et du monitoring.

En 2005, il prend le contrôle de la société ICOM INFORMATIQUE, cotée sur l'Eurolist, compartiment C (Code ISIN FR0010211615), spécialisée dans les TECHNOLOGIES de communication et d'échanges d'informations entre plateformes hétérogènes.

ICOM INFORMATIQUE a fusionné en juillet 2006 avec la société QUOTIUM TECHNOLOGIES et en a pris la dénomination. A ce jour, elle est détenue à plus de 95% par la société TECHNOLOGIES SAS.

Michel TIBERINI est aujourd'hui à la tête d'un Groupe d'une cinquantaine de personnes. QUOTIUM TECHNOLOGIE s'adresse aux grands comptes français et propose des solutions de gestion de la qualité et de la performance des applications métiers (Qtest, QAP).

Le parcours de Michel TIBERINI a toujours été orienté vers les secteurs à forte composante technologique. Désormais, il poursuit cet objectif au sein de QUOTIUM TECHNOLOGIES en s'appuyant sur l'expertise de ses équipes internes de recherche et développement mais également en se rapprochant d'acteurs européens spécialistes et complémentaires des solutions proposées par QUOTIUM TECHNOLOGIES.

### **Frédéric Grouvel**

Diplômé de l'EPSCI (groupe ESSEC), après avoir assuré des postes de Directeur Commercial chez Sybase, Progress Software puis Cyrano, il devient Directeur général de cette entreprise. Il rejoint ensuite Silverstream en tant que Directeur Général. Après un passage en tant que Directeur Commercial de l'activité Réseaux et Télécoms de CS Communication et Systèmes, il a rejoint le Groupe British Telecom.

### **Alain De Mendonca**

Diplômé de la Harvard Business School, après un passage chez Procter et Gamble puis chez McKinsey & Co, il fonde le Groupe Karavel-Promovacances leader français de la vente de voyage sur Internet avec un volume d'affaires de l'ordre de 290 M€ au 31/12/2008 pour un effectif de 700 personnes, dont il assure aujourd'hui la Direction Générale.

### **Maryse Blancard**

Attachée de presse de formation, Maryse Blancard s'est ensuite orientée vers la communication financière. Elle a exercé de nombreux mandats d'administrateur dans diverses sociétés.

### **Geneviève Laurans**

Geneviève Laurans est diplômée de l'E.M. Lyon et Expert Comptable. Après 5 ans d'audit chez Ernst & Young, et 10 ans en tant que Directeur Financier et du Contrôle de Gestion dans le groupe Thalès, elle prend la Direction Financière du Groupe TECHNOLOGIES en 1997 avec une expérience significative des sociétés d'éditions de logiciels et de services.

Elle apporte sa compétence financière au développement de nouvelles activités, accompagne la croissance organique du Groupe, et contribue à la mise en place de partenariats commerciaux et financiers.

### 14.1.3 Mandats au cours des 5 dernières années, mention mandats en cours

Les mandats exercés par les administrateurs au cours des 5 derniers exercices sont les suivants :

#### **M. Michel TIBERINI**

Administrateur de PERF4NET (2002-2003)

Président de IPSYSTOLE (2004-2005)

Président de QUOTIUM TECHNOLOGIES SAS (2002-2006)

Président Directeur Général de TECHNOLOGIES SOFTWARE (23/12/2005 au 31/12/2007, date de fusion avec QUOTIUM TECHNOLOGIES SA)

Président de MELDOM Inc. – USA (jusqu'au 25/03/08)

Président de EUROESA - USA (jusqu'en 2007)

Gérant de MELDOM Production (dissolution sans liquidation et transmission universelle de patrimoine au profit de TECHNOLOGIES SAS le 29/11/07)

Représentant permanent de TECHNOLOGIES SAS dans Delta Logiciels France SA (dissolution sans liquidation et transmission universelle de patrimoine au profit de MJS Associés le 29/11/2007)

#### **Mandats en cours**

Président Directeur Général de QUOTIUM TECHNOLOGIES SA (ex-Icom Informatique) (depuis le 13/06/2005),

Président Directeur Général de TECHNOLOGIES SAS

Président Directeur Général de EQUITY CONSULTING (depuis 2005)

Président de QUOTIUM TECHNOLOGIES Ltd (depuis le 11/05/2006)

Président de QUOTIUM TECHNOLOGIES Inc. (ex-US4 TECHNOLOGIES) – USA

Administrateur de ARTISTIC TOUR

Gérant de CARLOGY SARL (depuis janvier 2008)

Co-gérant d'ARTISTIC RECORDS SARL (depuis le 19/01/2009)

#### **Mme Maryse BLANCARD**

Administrateur de QUOTIUM TECHNOLOGIES (depuis le 27/08/2007)

Représentant permanent de TECHNOLOGIES SAS dans ARTISTIC TOUR

#### **M. Frédéric GROUVEL**

Administrateur de QUOTIUM Technologies SA France (depuis le 6/06/2006)

Associé-gérant de la SCI H2J

#### **M. Alain de MENDONCA**

Administrateur de QUOTIUM TECHNOLOGIES SA France (depuis le 10/07/2006),

Président de Karavel SAS,

Président de PPC SAS,

Président de LHT SAS,

Associé-gérant de CLEA (société civile)

### 14.1.4 Autres informations concernant les organes d'administration et de direction

- Condamnation pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années au moins : **néant**
- Détail de toute faillite, mise sous séquestre ou liquidation à laquelle une des membres des organes d'administration et de direction agissant en qualité de membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance, ou de direction générale a été associée au cours des cinq dernières années au moins : **néant**

- Détail de toute incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée contre une telle personne par des autorités statutaires ou réglementaires (y compris des organismes professionnels désignés) au cours des cinq dernières années : **néant**
- Empêchement par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années : **néant**

## **14.2 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale**

A la date d'enregistrement du présent document de référence, aucun membre du conseil d'administration ou de direction générale n'est, à la connaissance de la société, en situation de conflit d'intérêts potentiel entre ses devoirs à l'égard de la société et ses intérêts privés.

### **Actif appartenant directement ou indirectement aux dirigeants ou à des membres de leur famille**

Néant.

### **Prêts ou garanties accordées aux dirigeants**

L'emprunt souscrit auprès de la Banque Populaire Rives de Paris, dont le capital restant dû et les intérêts courus s'élèvent à 83 K€ au 31 décembre 2008. Il était garanti par la caution de la société TECHNOLOGIES à hauteur de 83 K€. La dernière échéance de cet emprunt a été honorée en janvier 2009.

### **Baux immobiliers conclu avec une société appartenant à un dirigeant ou à un membre de sa famille**

La société TECHNOLOGIES est l'actionnaire principal de QUOTIUM TECHNOLOGIES. Le dirigeant de la société TECHNOLOGIES est Michel Tibérini, Président Directeur Général de QUOTIUM TECHNOLOGIES. Les contrats conclus entre ces deux sociétés sont des conventions réglementées.

<b>En milliers d'euros - QUOTIUM TECHNOLOGIES SA (comptes sociaux)</b>	<b>31/12/2008</b>
Loyer et charges des locaux à Courbevoie	366
Fourniture de prestations administratives et d'assistance dans la définition de la politique commerciale par la société TECHNOLOGIES	540

### **14.2.1 Restriction de leur participation sur les titres de l'émetteur**

Il n'existe pas de restriction acceptée par l'un des membres des organes d'administration ou de direction concernant la cession, dans un certain laps de temps, de leur participation dans le capital social de l'émetteur.

## **15. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES**

### **15.1 Rémunération des organes d'administration et de direction générale**

Les mandataires sociaux n'ont perçu aucune rémunération ou avantage, sous quelque forme que ce soit, de la part de QUOTIUM TECHNOLOGIES SA, de sa filiale ou de la part de la société qui la contrôle.

### **15.2 Provisions de pensions, de retraites ou d'autres avantages**

Il n'existe par ailleurs aucune somme provisionnée ou constatée par l'émetteur ou ses filiales aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages aux mandataires sociaux.

Aucune prime d'arrivée ou indemnité de départ, ni aucune rémunération variable, ni aucune rémunération conditionnelle ou différée ne sont octroyées aux mandataires sociaux.

## **16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION**

### **16.1 Dates d'expiration des mandats des administrateurs**

**Michel Tibérini : *Président du Conseil d'administration***

Mandat échéant lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2014

Date du 1<sup>er</sup> mandat : 13/06/2005

**Frédéric Grouvel : *Administrateur***

Mandat échéant lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2014

Date du 1<sup>er</sup> mandat : 06/06/2006

**Maryse Blancard : *Administrateur***

Mandat échéant lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2014

Date du 1<sup>er</sup> mandat : 27/08/2007, en remplacement de Madame Laurans.

**Alain de Mendonca : *Administrateur***

Mandat échéant lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2014

Date du 1<sup>er</sup> mandat : 10/07/2006

Les autres mandats des membres du Conseil d'Administration figurent au chapitre 9, paragraphe 9.1.

### **16.2 Contrats de service entre dirigeants et l'émetteur ou ses filiales (ou déclaration négative)**

Il n'existe pas de contrat de service liant des membres des organes de direction ou d'administration à la société QUOTIUM TECHNOLOGIES ou à ses filiales.

### **16.3 Comité d'audit et Comité de rémunération de l'émetteur**

Le fonctionnement du conseil d'administration et du contrôle interne est décrit dans le Rapport du Président traitant du sujet.

### **16.4 Conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur**

Se reporter au rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne (§ 16.4.1).

## 16.4.1 Rapport du Président sur le Gouvernement d'entreprise et le Contrôle interne

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions des articles L.225-37, alinéa 6 et L.225-68, alinéa 7 du Code de Commerce, résultant de l'article 117 de la loi 2003-706 (appelée loi de sécurité financière) du 1<sup>er</sup> août 2003 et tels que modifiés par la loi du 3 juillet 2008, il vous est rendu compte dans un rapport établi par le président du Conseil d'Administration et approuvé par le conseil :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration, des procédures de contrôle interne mises en place par la société et des éventuelles limitations apportées aux pouvoirs du directeur général ;
- des principes et règles arrêtés par le Conseil d'Administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux ;
- du code de gouvernement d'entreprise auquel la société se réfère et des dispositions de ce code qui ont été écartées et les raisons pour lesquelles elles l'ont été.

### **1. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

#### **1.1. Code de gouvernement d'entreprise**

Le Conseil d'Administration de QUOTIUM TECHNOLOGIES a pris connaissance de la version consolidée du code AFEP-MEDEF de décembre 2008. Il est rappelé que la société entre dans la catégorie des VaMPS (Valeurs Moyennes et Petites). La société s'efforce de mettre en œuvre progressivement les meilleures pratiques recommandées dans l'attente de l'établissement d'un référentiel de gouvernance adaptée à la structure des VaMPS.

Les principales recommandations code AFEP-MEDEF de décembre 2008 non appliquées à ce jour sont les suivantes :

- l'absence d'évaluation annuelle des travaux du conseil d'administration.
- l'absence de règlement intérieur du conseil d'administration.  
Ces recommandations ne sont pas appropriées à la composition de l'actionnariat et à la taille de la société QUOTIUM TECHNOLOGIES. Les modalités de fonctionnement du Conseil sont définies par les statuts.
- l'absence de comité d'audit et de rémunération.  
Le conseil d'administration se réunira en comité d'audit à compter de l'arrêté des comptes semestriels 2009 et comportera au moins un membre indépendant présentant des compétences particulières en matière financière ou comptable. Par ailleurs, il est rappelé que les mandataires sociaux n'ont reçu aucune rémunération, sous quelque forme que ce soit, au cours de l'exercice 2008.
- la durée des mandats des administrateurs fixée par les statuts à 6 ans.  
A l'échéance des prochains mandats d'administrateurs, il sera proposé à l'assemblée générale de modifier les statuts de la société et de réduire à 4 ans la durée des mandats des administrateurs conformément aux préconisations du code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF de décembre 2008.

Il est important de noter que la société se conforme aux recommandations du code AFEP/MEDEF sur les 2 points clés suivants :

- la composition du Conseil d'Administration : **2 administrateurs indépendants sur 4** à la date de publication du présent rapport,
- **l'adhésion aux recommandations AFEP-MEDEF d'octobre 2008 sur les rémunérations** des mandataires des sociétés cotées.

Ces deux points sont développés ci-après.

## 1.2. Rôle du Conseil d'Administration

La société QUOTIUM TECHNOLOGIES est administrée par un conseil d'administration, qui conformément aux dispositions légales et statutaires, a pour fonction de déterminer les orientations de l'activité de la société et de veiller à leur mise en œuvre. Le conseil d'administration se prononce sur l'ensemble des décisions ressortant de sa compétence légale.

Il remplit les principales missions suivantes : il définit la stratégie de l'entreprise, désigne les mandataires sociaux, choisit le mode d'organisation, contrôle la gestion et veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'aux marchés à travers l'examen des états financiers et des situations intermédiaires.

## 1.3. Composition du Conseil d'Administration

Depuis le conseil d'administration du 13 juin 2005, qui s'est tenu à la suite de la validation par le Tribunal de Commerce du plan de continuation présenté par la société Technologies, Michel Tibérini assure la présidence du conseil d'administration.

Le conseil d'administration de la société est composé de quatre administrateurs (excepté la période d'août 2005 à juillet 2006 où leur nombre était réduit à trois).

La liste des administrateurs de la société, comportant les fonctions qu'ils exercent dans d'autres sociétés, figure dans le rapport du Conseil d'Administration à l'assemblée générale annuelle. Les exigences de l'article L.225-21 du code de commerce relatif au cumul des mandats des administrateurs sont respectées.

Conformément aux dispositions statutaires, les administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale des actionnaires pour une durée de 6 années. Ils sont propriétaires d'une action au moins.

Les administrateurs désignent parmi leurs membres un Président, personne physique, en charge de l'organisation et de la direction des travaux du conseil d'administration dont il doit rendre compte à l'assemblée des actionnaires.

Le Conseil d'Administration réuni le 13 juin 2005 a donné pleins pouvoirs à Monsieur Michel Tibérini aux fonctions de Président et de Directeur Général.

Trois des administrateurs sont actionnaires de la société et ne participent pas au contrôle de la société et deux (Messieurs GROUVEL et DE MENDONCA) sont indépendants selon la définition du code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF. Ils n'entretiennent aucune relation de quelque nature que ce soit avec la société, son Groupe ou sa direction, qui puisse compromettre l'exercice de leur liberté de jugement. Ils n'exercent pas de fonctions de direction de la société ou de son groupe et sont dépourvus de lien d'intérêt particulier avec ceux-ci. Le respect des critères d'indépendance tels que définis par le code AFEP/MEDEF est examiné chaque année.

La société prévoit de nommer un nouvel administrateur indépendant ayant des compétences financières et comptables afin que le Conseil d'Administration puisse se réunir en comité d'audit à compter de l'arrêté des comptes semestriels 2009.

## 1.4. Fonctionnement du Conseil d'Administration

### 1.4.1. Modalités de fonctionnement

Elles sont définies par les statuts de la société.

#### Convocation du conseil

Le Conseil se réunit régulièrement sur convocation du Président. Les réunions du Conseil d'Administration se déroulent au siège de la société. Les administrateurs sont convoqués aux séances du conseil par tous moyens dans un délai de 15 jours environ.

### Information des administrateurs

Le Président du Conseil d'Administration communique aux administrateurs, dans un délai suffisant, tous les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de leur mission avant chaque séance du conseil et à tout moment de la vie de la société si l'importance ou l'urgence de l'information l'exigent.

### Délibérations du conseil

Le conseil délibère au minimum sur l'arrêté des comptes sociaux et les comptes consolidés semestriels et annuels. Il se réunira en comité d'audit lors de l'arrêté des comptes semestriels 2009.

Les délibérations sont prises aux conditions de quorum et de majorité prévues par la loi. En cas de partage des voix, celle du Président de séance est prépondérante.

Les procès verbaux des réunions sont soumis à l'approbation des administrateurs lors des conseils suivants. Ils résument les débats et précisent les décisions prises.

### Modalités de participation à l'Assemblée générale

Elles sont définies par les statuts, disponibles au siège de la société sur simple demande.

### Informations de l'article L.225-100-3 du Code de Commerce

Les informations prévues par l'article L.225-100-3 du Code de Commerce relatif aux éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique sont décrite dans le rapport de gestion.

### **1.4.2. Rémunération**

Il n'est pas alloué de jetons de présence aux membres du Conseil d'Administration.

Par ailleurs, il est rappelé que les mandataires sociaux n'ont reçu aucune rémunération, sous quelque forme que ce soit, au cours de l'exercice 2008.

### **1.4.3. Règlement intérieur**

Aucun règlement intérieur ne régit le fonctionnement du Conseil d'Administration.

### **1.4.4. Limitations de pouvoirs du Président Directeur Général**

Le Conseil a conféré au Président Directeur Général l'ensemble des pouvoirs nécessaires au fonctionnement de l'entreprise, ces pouvoirs devant s'exercer dans le cadre des dispositions statutaires, orientations et directives générales décidées par le Conseil et dans le respect des règles d'éthique professionnelle.

### **1.4.5. Travaux du conseil lors de l'exercice écoulé**

Le Conseil d'Administration s'est réuni **sept** fois au cours de l'exercice écoulé, il n'y a eu aucune absence sur l'ensemble des réunions.

Les réunions du conseil ont porté sur les sujets suivants :

- examen des comptes annuels et consolidés 2007,
- examen de la situation semestrielle au 30 juin 2008,

Lorsque le Conseil d'Administration arrête les comptes annuels et semestriels, il obtient toutes les informations qu'il juge utiles, par exemple les informations relatives aux options de clôture, aux estimations, et aux changements de méthode comptable et l'explication de la formation du résultat et de la présentation du bilan, de la situation financière et de l'annexe.

- approbation des conventions réglementées,
- convocation des assemblées générales,
- prise de connaissance et adhésion aux recommandations AFEP/MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux.

## 2. CONTROLE INTERNE

QUOTIUM TECHNOLOGIES, conformément aux seuils publiés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), peut être considérée comme une petite et moyenne valeur.

Pour établir le présent rapport, elle s'est appuyée sur le cadre de référence, publié par l'AMF en 2006, et qui a fait l'objet d'une recommandation le 22 janvier 2007.

Dans ce référentiel, le contrôle interne est un dispositif destiné à fournir une assurance raisonnable pour la réalisation des objectifs suivants :

- la conformité aux lois et règlements ;
- l'application des instructions et des orientations fixées par la Direction Générale ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde des actifs ;
- la fiabilité des informations financières ;

et d'une façon générale, contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

Cependant, comme tout système de contrôle interne, il ne peut fournir une garantie absolue que tout risque soit totalement éliminé.

### 2.1. Périmètre

Dans le cadre de la production de comptes consolidés, le périmètre du contrôle interne comptable et financier comprend la société mère et sa filiale QUOTIUM TECHNOLOGIES Limited.

### 2.2. Acteurs

L'organisation du contrôle interne repose d'abord sur des règles de conduite et d'intégrité portées par les organes de direction et communiquées à tous les collaborateurs.

Le dispositif de contrôle interne s'appuie sur la sensibilisation et l'implication de l'ensemble des acteurs du contrôle interne comptable et financier.

En outre, la société s'attache à mettre en œuvre une politique de gestion des ressources humaines visant à recruter des personnes possédant les compétences et connaissances nécessaires à l'exercice de leur responsabilité. Une politique de formation adaptée aux évolutions réglementaires prévisibles est mise en œuvre.

Par ailleurs, dans le cadre de leur mission légale, les Commissaires aux comptes qui interviennent pour réaliser des procédures spécifiques apportent aussi une référence d'évaluation externe qui vient en complément du processus d'évaluation interne.

Les observations communiquées par les Commissaires aux comptes sont prises en compte et des actions correctives sont mises en œuvre le cas échéant.

### 2.3. Les processus de pilotage de l'organisation comptable et financière

Dans une démarche d'amélioration continue, la société a mis à jour, au cours de l'exercice, son recueil des procédures internes détaillant pour chaque procédure les différentes actions ainsi que les acteurs impliqués dans son déroulement. Elle a complété et enrichi certaines procédures en fonction de l'évolution de l'activité et de l'organisation de la société. La société se fixe pour objectif en 2009 de mettre en ligne (sur un intranet) ces procédures pour favoriser et généraliser leur application.

Notre dispositif de contrôle interne vise à assurer l'existence, l'exhaustivité et la bonne évaluation des informations et prévoit :

- ◆ Une définition claire des tâches et responsabilités,
- ◆ La séparation effective des fonctions d'engagement et de contrôle,
- ◆ Le système de contrôle comprenant des contrôles permanents et des contrôles périodiques,

- ◆ Les règles d'autorisation d'engagement des dépenses,
- ◆ Les contrôles d'exhaustivité par le rapprochement des documents afférents à une même opération,
- ◆ Les contrôles de cohérence par la comparaison globale des données ou par la mise en rapprochement des résultats issus de deux méthodes de calculs différentes,
- ◆ Les délégations de signature limitées en nombre et en montant,
- ◆ Des systèmes d'information adaptés aux objectifs de l'organisation et des systèmes de sécurité adaptés.

La société utilise des logiciels de comptabilité, trésorerie et de paie, développés par des éditeurs de notoriété nationale. Des interfaces avec les logiciels de gestion commerciale et de paie ont été réalisées par leurs soins afin d'automatiser et fiabiliser la comptabilisation de ces écritures.

La fonction paie a été externalisée à partir du 01/01/2009 auprès d'un expert-comptable spécialisé. Des vérifications ont été effectuées afin de s'assurer de la qualité des procédures et activités de contrôles en place chez le prestataire. Les états produits par le prestataire font l'objet d'une revue de la direction financière.

### **2.3.1. La fonction comptable et de gestion**

Sous l'autorité du Président du Conseil d'Administration, la Direction Financière assume les missions essentielles de mise en cohérence des données financières du groupe :

- Production des comptes consolidés du Groupe et des comptes sociaux de QUOTIUM TECHNOLOGIES SA dans des délais répondant aux exigences des marchés financiers et des obligations légales,
- Pilotage du processus budgétaire et prévisionnel, production du reporting trimestriel de gestion dans les meilleurs délais en assurant la consolidation et la cohérence des données,
- Production de la documentation nécessaire à la communication financière des résultats et la synthèse du reporting de gestion pour la Direction de la société,
- Conception et mise en place des méthodes, procédures et référentiels comptables et de gestion du Groupe,
- Identification et réalisation des évolutions nécessaires des systèmes d'information comptables et de gestion.

Les fonctions de comptabilité de contrôle de gestion et d'audit de la filiale anglaise de QUOTIUM sont réalisées au siège de la filiale. Le contrôle local est effectué par un « Chartered Accountant » sous le contrôle des auditeurs français.

La direction Financière du Groupe est en charge de la production, de l'analyse et de la restitution des comptes consolidés du groupe, selon les différents référentiels comptables et pour toutes les phases du cycle de gestion (plan, budget, reporting trimestriel, comptes semestriels et annuels).

### **2.3.2. Prévention et gestion des risques**

La qualité de l'information comptable et financière passe par une étape d'identification et de gestion des risques.

QUOTIUM TECHNOLOGIES a analysé les principaux facteurs de risques suivants :

#### *Risque de fraude*

La prévention de ce risque repose sur la séparation effective des tâches entre les opérations de comptabilité et de trésorerie ainsi qu'une supervision de la Direction Financière de l'ensemble des transactions.

#### *Risques liés au portefeuille clients*

Les produits de Quotium Technologies s'adressent principalement aux moyennes et grandes entreprises. Ses clients sont constitués de grands comptes. Le chiffre d'affaires récurrent du Groupe lié aux contrats de maintenance représente de l'ordre de 80% du chiffre d'affaires en 2008. De plus, il n'y a pas de client à forte prépondérance dans le chiffre d'affaires. Les 10 premiers clients représentent 30% du chiffre d'affaires.

### *Risques liés aux fournisseurs*

La dépendance de la société vis à vis des fournisseurs est très limitée. En effet, les produits commercialisés par la société sont en très grande majorité développés en interne.

### *Risque professionnel*

La société veille à l'évaluation et à la prévention des risques professionnels et au respect des dispositions légales sur les risques professionnels.

### *Risque lié à la conduite des projets*

Des revues d'affaires, organisées par la Direction Générale, ont lieu de manière hebdomadaire afin de suivre les coûts et s'assurer de la mise en œuvre de la stratégie de la société.

### *Risques liés aux litiges avec les tiers*

Les litiges sont provisionnés dans les comptes en fonction de l'estimation du risque maximal encouru.

De manière générale, la société a souscrit les contrats d'assurance adaptés à la couverture des risques usuellement encourus du fait de ses activités (responsabilité civile, perte d'exploitation, responsabilité des dirigeants...)

## **2.4. Les processus concourant à l'élaboration de l'information comptable et financière publiée**

La fiabilité des informations comptables et financières publiées est confortée par un ensemble de règles, de procédures et de contrôles, par une politique de gestion des compétences et par une dynamique d'amélioration continue des procédures.

Pour chacun des principaux cycles d'activité (achats, ventes, trésorerie, personnel...), pour lesquels il existe des risques inhérents aux processus comptables, des objectifs de contrôle sont identifiés par rapport aux activités principales propres au cycle concerné et des activités de contrôle appropriées sont définies afin d'y répondre.

Le contrôle interne de l'information comptable et financière publiée s'organise autour des éléments suivants :

- Le reporting comptable et de gestion unifié,
- La planification des procédures d'arrêté,
- Le processus de consolidation,
- La gestion de l'information financière externe,
- La relation avec les Commissaires aux comptes.

### **2.4.1 Le reporting comptable et de gestion unifié**

Les entités du groupe s'inscrivent dans un cycle de gestion et de pilotage qui comporte plusieurs composantes fondamentales :

- Le processus budgétaire et les prévisions semestrielles et annuelles
- Le reporting financier et comptable trimestriel
- Le reporting commercial mensuel
- Les revues d'affaires hebdomadaires
- Le suivi quotidien de la trésorerie

Le processus budgétaire est décliné pour l'ensemble des filiales du groupe. Les principales étapes du processus budgétaires sont les suivantes :

- En novembre, élaboration pour chaque entité (société mère et filiale) d'un budget pour l'année suivante
- En mai, actualisation de la prévision initiale pour le semestre en cours (prévisions fin de semestre) qui est comparée à la prévision initiale.
- Début novembre, actualisation de la prévision initiale pour l'année en cours (prévision fin d'année)

### **Le reporting trimestriel comptable et financier**

Le reporting trimestriel est une composante majeure du dispositif de contrôle et d'information financière. Il constitue l'outil privilégié de suivi, de contrôle et de pilotage par la Direction Générale.

Le rapprochement des informations comptables et des données prévisionnelles, contribue à la qualité et à la fiabilité des informations produites.

Les contrôles d'exhaustivité, de fiabilité et de cohérence sont répartis suivant deux niveaux :

- La collecte des informations économiques et financières qui alimentent le système comptable (achats, ressources humaines, ventes, immobilisations, ...)
- Les travaux de clôture réalisés par la direction comptable pour la production des états de synthèse et du reporting.

### **Les revues d'affaires**

Les revues d'affaires sont un élément-clé du dispositif de pilotage et de contrôle de la société. Elles ont pour principal objectif de s'assurer de la mise en œuvre de la stratégie et d'en mesurer ses effets, et la mise en œuvre d'actions correctives immédiates si besoin. Les revues d'affaires hebdomadaires sont organisées au niveau de la Direction Générale.

### **2.4.2. Procédures d'arrêtés des comptes**

Afin d'optimiser les délais de clôture comptable, la formalisation et la planification des procédures d'arrêtés s'appuient sur :

- La traçabilité des informations et une documentation suffisante permettant de s'assurer que les événements comptables survenant dans la société sont correctement identifiés et documentés,
- Les processus de suivi budgétaire et l'existence de dispositif d'analyse des comptes,
- La réalisation de pré-clôtures comptables permettant notamment d'identifier et de revoir en amont les catégories d'opérations significatives ainsi que les comptes qui leur sont associés,
- L'anticipation du traitement des opérations comptables complexes et la planification d'intervention de spécialistes le cas échéant.

### **2.4.3. Le processus de consolidation**

Pour le processus d'élaboration des comptes consolidés prévisionnels et réalisés, la société a retenu le principe d'unification, ce qui induit :

- L'homogénéité du référentiel, des méthodes comptables et des règles de consolidation,
- La normalisation des formats de restitution
- Le respect d'un calendrier commun d'arrêtés des comptes

La société dispose d'un référentiel unique qui normalise l'ensemble des rubriques de reporting consolidées.

Il convient de rappeler que la société établit des comptes consolidés selon les normes IFRS. Une analyse des principaux retraitements entre les comptes consolidés et individuels est effectuée.

#### **2.4.4. Gestion de l'information financière externe**

Un examen attentif est plus particulièrement réalisé par les responsables financiers et la Direction de l'entreprise sur :

- les communiqués de presse comportant des éléments financiers,
- le Rapport de Gestion,
- le Rapport Financier Annuel.

Il existe un processus de veille sur les obligations en matière d'information financière.

Il existe un échéancier récapitulatif des obligations périodiques du groupe en matière de communication comptable et financière du marché avec la nature et l'échéance de chaque obligation périodique et les personnes responsables de leur établissement.

Il existe un processus de revue des informations avant leur diffusion.

#### **2.4.5. Relations avec les Commissaires aux comptes**

Les commissaires aux comptes procèdent aux vérifications du contrôle interne qu'ils jugent par ailleurs nécessaires dans le cadre de leur mission de certification des comptes.

Les conclusions des missions d'audit font l'objet de synthèses régulières dont il est rendu compte au conseil d'administration. Les éventuelles insuffisances du contrôle interne décelées par les commissaires aux comptes sont prises en compte immédiatement et des actions correctives sont mises en œuvre.

Conformément aux dispositions de la loi de sécurité financière du 1<sup>er</sup> août 2003, relative à la rotation des commissaires aux comptes des personnes morales faisant appel public à l'épargne, de nouveaux commissaires aux comptes titulaires et suppléants seront nommés lors de notre assemblée générale prévue le 26/06/2009.

**Le Président du Conseil d'Administration.**

## 16.4.2 Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil d'Administration

Pierre ILLOUZ  
Commissaire aux Comptes  
Hôtel d'activités  
1, rue Maryse Bastié  
93600 AULNAY SOUS BOIS

Philippe MESSIKA  
Commissaire aux Comptes

74, Route de la Reine  
92100 BOULOGNE

### **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**QUOTIUM TECHNOLOGIES SA**

**COMPTES AU 31 DECEMBRE 2008**

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la Société Anonyme QUOTIUM TECHNOLOGIES et en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L.225-235 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre Société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de Commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Sous la responsabilité du conseil d'administration, il revient à la direction de définir et de mettre en œuvre des procédures de contrôle interne adéquates et efficaces. Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part, les informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L.225-37 du Code de Commerce.

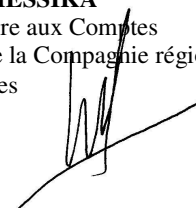
Par ailleurs, nous attestons de l'établissement des autres informations requises aux articles L225-37 du Code de Commerce.

Fait à Aulnay et à Boulogne, le 27 avril 2009

**Pierre ILLOUZ**  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie régionale  
de Paris



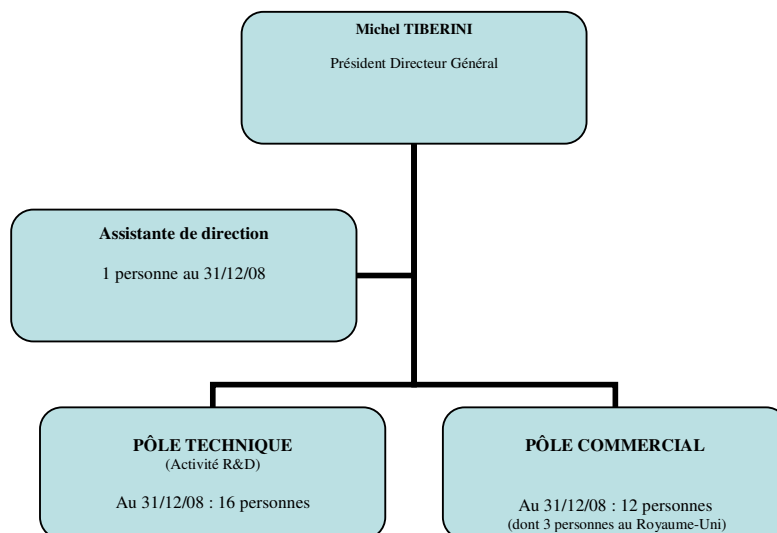
**Philippe MESSIKA**  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie régionale  
de Versailles



## 17. SALARIÉS

### Organisation fonctionnelle de QUOTIUM TECHNOLOGIES

L'organigramme ci-dessous décrit l'organisation fonctionnelle du Groupe QUOTIUM TECHNOLOGIES au **31 décembre 2008** :



### Formation

Notre plan de formation 2009 vise à atteindre des objectifs financiers fixés dans notre politique générale tout en préparant au mieux nos collaborateurs aux spécificités de leurs métiers.

### Organisation du temps de travail

Dans le cadre de la loi dite loi Aubry sur les 35 heures, la société applique pour le personnel de la société française l'accord de branche étendu sur la réduction du temps de travail (accord SYNTEC). Le temps de travail effectif est, de façon lissée sur l'année, ramené à une moyenne de 35 heures hebdomadaires.

### Politique de recrutement

La société a également renforcé son équipe commerciale au cours de l'exercice 2008.

## 17.1 Nombre et répartition des salariés employés

Les effectifs moyens du Groupe, à périmètre comparable (c'est à dire après fusion TECHNOLOGIES Software) se décomposent comme suit :

Pôle / (effectifs ETP)	31/12/2008	31/12/2007 (après fusion)	31/12/2006
Administration	1	1	1
Pôle Business	12	12	12
Pôle R&D / Technique	16	15	10
<b>Total</b>	<b>29</b>	<b>28</b>	<b>23</b>

La répartition des effectifs moyens du Groupe QUOTIUM TECHNOLOGIES par catégorie professionnelle est la suivante :

Effectif moyen	2008	2007 (après fusion)	2006
Cadres	26	24	20
E.T.A.M.*	3	4	3
<b>Total</b>	<b>29</b>	<b>28</b>	<b>23</b>

\*E.T.A.M. : *Employés, Techniciens Agents de Maîtrise*

L'effectif au 31/12/2008 du Groupe s'élève à 29 personnes.

Le taux de turn-over n'est pas significatif.

La moyenne d'âge des salariés du groupe est de 43 ans.

Le salaire moyen mensuel est de 4 370 euros brut (commissions sur objectifs commerciaux exclues). Le salaire moyen est constitué de la somme des salaires mensuels contractuels de chacun des collaborateurs présents en fin d'exercice, divisé par l'effectif au 31 décembre 2008.

## 17.2 Participations et stock options des dirigeants

Il n'existe pas d'attribution et/ou levée de titres de capital potentiel détenus par les mandataires sociaux.

Le nombre de titres de l'émetteur détenus par les membres des organes d'administration ou de direction sont à la date du présent document les suivants :

Nom	mandat	Nombre de titres
Tibérini Michel	Président Directeur Général	1
Blancard Maryse	Administrateur	1
Grouvel Frédéric	Administrateur	1
De Mendonca Alain	Administrateur	10

## 17.3 Accords prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur

### Attribution d'options

Il n'existe pas de plan d'option de souscription ou d'achat d'actions pour les dix premiers attributaires non mandataires sociaux.

### Contrats d'intéressement et de participation du personnel

Il n'existe pas de contrat d'intéressement ni d'accord de participation (moins de 50 salariés).

## 18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

### 18.1 Répartition de l'actionariat et franchissement de seuils

#### Répartition actuelle de l'actionariat

Au 10/06/2009, le nombre total d'actions composant le capital de la société est de 1 261 890 et le nombre de droits de vote est de 1 611 264.

Le tableau suivant donne par catégorie, les informations concernant les actionnaires connus de la société au 10 juin 2009.

	Situation au 10 juin 2009	
	Actions	
	Nombre	%
TECHNOLOGIES	1 199 727	95.07%
Laurans Geneviève	9 181	4.93%
Dohy-Cornut Josiane	1 142	
Fondronnier Catherine	1 008	
Tibérini Michel (Président du conseil d'administration)	1	
Grouvel Frédéric (administrateur)	1	
De Mendonca (administrateur)	10	
Blancard Maryse (administrateur)	1	
Actions en nominatif administré	5 600	
Actions au porteur	45 219	
<b>TOTAL</b>	<b>1 261 890</b>	

(source: CACEIS – notre teneur de compte)

#### Evolution de l'actionariat intervenu dans la répartition du capital au cours des trois dernières années

Les principales évolutions intervenues dans la répartition du capital et des droits de vote au cours des trois dernières années sont les suivantes :

Actionnaires	Fin 2006			Fin 2007			Fin 2008		
	Nombre d'actions	% capital	% droit de vote	Nombre d'actions	% capital	% droit de vote	Nombre d'actions	% capital	% droit de vote
Michel Tibérini	1			1			1		
Geneviève Laurans	9 181	2,28%	2,28%	9 181	0.73%	0.65%	9 181	0.73%	0.65%
Frédéric Grouvel	1			1			1		
Alain de Mendonca	10			10			10		
Maryse Blancard				1			1		
TECHNOLOGIES SAS	337 402	83,94%	83,94%	1 199 727	95.07%	95.04%	1 199 727	95.07%	95.10%
Public nominatif	7 812	1,94%	1,94%	7 750	0.62%	1.1%	7 750	0.62%	1.1%
Public porteur	47 560	11,84%	11,84%	45 219	3.58%	3.21%	45 219	3.58%	3.21%
<b>TOTAL</b>	<b>401 967</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>1 261 890</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>1 261 890</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>

## 18.2 Droits de votes des principaux actionnaires

Les droits de vote des principaux actionnaires ne sont pas différents des droits des autres actionnaires. Les actionnaires nominatifs détenant leurs actions depuis au moins deux ans bénéficient d'un droit de vote double. Les premières actions composant le capital actuel ayant été inscrites au nominatif en août 2005, des droits de vote double ont été acquis à partir d'août 2007.

	Situation au 10 juin 2009	
	Droits de vote	
	Nombre	%
TECHNOLOGIES	1 535 168	95.28%
Laurans Geneviève	15 362	4.72%
Dohy-Cornut Josiane	2 284	
Fondronnier Catherine	2 016	
Tibérini Michel (président du conseil d'administration)	2	
Grouvel Frédéric (administrateur)	2	
De Mendonca (administrateur)	10	
Blancard Maryse (administrateur)	1	
Actions en nominatif administré	11 200	
Actions au porteur	45 229	
<b>TOTAL</b>	<b>1 611 274</b>	

## 18.3 Actionnariat de contrôle

Comme indiqué dans les tableaux ci-dessus, l'actionnaire principal est la société TECHNOLOGIES SAS qui détient 95.07% du capital. L'actionnaire principal de TECHNOLOGIES SAS est Michel Tibérini. Il n'existe pas de mesure particulière prévenant un contrôle abusif.

## 18.4 Accord connu de l'émetteur, pouvant entraîner un changement de contrôle

L'émetteur n'a connaissance d'aucun accord dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de contrôle.

### Pacte d'actionnaires

Il est précisé qu'il n'existe pas de pacte d'actionnaires ni aucune convention et qu'il n'existe pas d'engagement de conservation de titres des principaux actionnaires dans le cadre de la loi Dutreuil.

## **19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS**

### **19.1 Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées**

Pierre ILLOUZ  
Commissaire aux Comptes  
Hôtel d'activités  
1, rue Maryse Bastié  
93600 AULNAY SOUS BOIS

Philippe MESSIKA  
Commissaire aux Comptes  
74, Route de la Reine  
92100 BOULOGNE

#### **RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES**

**QUOTIUM TECHNOLOGIES SA**

**COMPTES AU 31 DECEMBRE 2008**

Monsieur Le Président,

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

#### **CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS AUTORISES AU COURS DE L'EXERCICE**

En application de l'article L.225-40 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de Commerce d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

**- Convention conclue avec la Société QUOTIUM TECHNOLOGIES LTD, filiale de votre Société autorisée par votre Conseil d'Administration en date du 31 Janvier 2008.**

#### *Nature et Objet*

Conclusion d'un contrat de distribution des produits de votre Société au Royaume Uni et en Europe. Aux termes de cette convention, la Société QUOTIUM TECHNOLOGIES sera rémunérée à hauteur de 20% des revenus de licences et maintenances. Le montant facturé en 2008 par QUOTIUM TECHNOLOGIES à sa filiale s'élève à 15.847 euros.

**Administrateur commun concerné : Michel TIBERINI**

**CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE.**

Par ailleurs, en application du Code de Commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

**- Conventions conclues avec TECHNOLOGIES, société mère de votre société, autorisées par votre Conseil d'Administration en date du 5 Août 2005.**

*A/ Nature et objet :*

Convention de prestations de services. Aux termes de cette convention, la Société TECHNOLOGIES s'engage à assister votre société dans les domaines comptables, administratifs et services généraux. La rémunération est fixée forfaitairement. La convention est conclue pour une durée indéterminée. Le montant facturé en 2008 s'élève à 240.000 Euros.

*B/ Nature et objet :*

Conclusion d'un bail commercial consenti à votre société pour une durée de neuf ans et portant sur des locaux situés à COURBEVOIE (92400) – 84-88 bd de la Mission Marchand ; Locaux dont la Société TECHNOLOGIES est propriétaire. Des avenants à ce bail ont été signés au cours de l'exercice 2008 et notamment :

- l'avenant N°2 autorisé par le conseil d'administration du 14 Janvier 2008
- l'avenant N°3 autorisé par le conseil d'administration du 4 avril 2008
- l'avenant N°4 autorisé par le conseil d'administration du 4 Juillet 2008

Le montant facturé en 2008 s'élève à 365.865 euros.

**Administrateur commun concerné : Michel TIBERINI**

**- Convention conclue avec TECHNOLOGIES société mère de votre société, autorisée par votre Conseil d'Administration en date du 19 Janvier 2007.**

*A/ Nature et objet :*

Convention de prestations de services. Aux termes de cette convention, la société TECHNOLOGIES s'engage à assister votre société dans la définition de sa politique commerciale et stratégique. La convention est conclue pour une durée indéterminée. Le montant facturé en 2008 s'élève à 300.000 euros.

**Administrateur commun concerné : Michel TIBERINI**

**Fait à Aulnay, le 27 Avril 2009**

**Fait à Boulogne, le 27 Avril 2009**

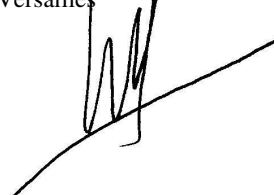
**Pierre ILLOUZ**

Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie régionale  
de Paris



**Philippe MESSIKA**

Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie régionale  
de Versailles



## **20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR**

### **20.1 Informations financières historiques**

#### **Etats financiers des exercices 2006 et 2007**

Les états financiers des exercices 2006 et 2007 sont incorporés par référence, ils figurent dans les documents de référence enregistrés auprès de l'AMF sous les numéros D.07-687 du 6 juillet 2007 pour l'exercice 2006 complété d'un document d'actualisation déposé le 30 novembre 2007 sous le numéro D.07-687-A01 et D.08-565 du 29 juillet 2008 pour l'exercice 2007.

#### **Etats financiers du dernier exercice**

Les états financiers du dernier exercice vérifiés et les rapports d'audit qui s'y rapportent figurent au point « 20.3 États financiers du dernier exercice ».

En tant qu'émetteur au sein de la Communauté Européenne QUOTIUM TECHNOLOGIES établit ses informations financières conformément au règlement (CE) n°1606/2002.

### **20.2 Informations financières pro forma**

#### **20.2.1 Bilan et compte de résultat pro forma**

Sans objet.

#### **20.2.2 Rapport des Commissaires aux comptes sur les informations pro forma**

Sans objet.

## 20.3 États financiers du dernier exercice

### a) le bilan consolidé IFRS

Actif (En milliers d'euros.)	Note	31/12/2008	31/12/2007
Immobilisations incorporelles nettes		4 902	5 948
Immobilisations corporelles nettes		45	45
Dépôts et cautionnement		58	60
<b>Total de l'actif non courant</b>	<b>3.1</b>	<b>5 005</b>	<b>6 054</b>
Créances clients et comptes rattachés	<b>3.2</b>	3 191	3 747
Autres actifs courants	<b>3.3</b>	265	429
Impôts courants	<b>3.3</b>	147	103
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<b>3.4</b>	1 930	1 377
<b>Total de l'actif courant</b>		<b>5 533</b>	<b>5 656</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>10 538</b>	<b>11 710</b>
<b>Passif</b>	<b>Note</b>	<b>31/12/2008</b>	<b>31/12/2007</b>
Capital social		2 019	2 019
Prime de fusion		4 635	4 635
Réserve de conversion		-19	-9
Report à nouveau		-1 523	-599
Résultat de l'exercice		254	-835
<b>Capitaux propres</b>	<b>3.6</b>	<b>5 365</b>	<b>5 211</b>
Provisions risques et charges	<b>3.7</b>	107	26
Avantages postérieurs à l'emploi	<b>3.7</b>	379	202
Emprunt bancaire et avances remboursables	<b>3.8</b>	19	83
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	<b>3.9</b>		36
Personnel et comptes rattachés	<b>3.9</b>		3
Dettes envers les organismes sociaux	<b>3.9</b>		88
Dettes fiscales de TVA et autres impôts et taxes assimilés	<b>3.9</b>		18
Autres passifs non courants			
Impôts différés passifs	<b>3.10</b>	791	943
<b>Total passifs non courants &gt; 1 an</b>		<b>1 296</b>	<b>1 399</b>
Emprunt bancaire	<b>3.8</b>	83	80
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		114	743
Personnel et comptes rattachés		203	169
Dettes envers les organismes sociaux		327	276
Dettes fiscales de TVA et autres impôts et taxes assimilées		589	704
Autres passifs courants		2	0
Produits constatés d'avance	<b>3.11</b>	2 558	3 129
<b>Total passifs courants &lt; 1 an</b>		<b>3 876</b>	<b>5 100</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>10 538</b>	<b>11 710</b>

## b) le compte de résultat consolidé IFRS

(En milliers d'euros.)

	Note	31/12/2008	31/12/2007
Chiffre d'affaires	3.12	5 249	1 740
Autres produits d'exploitation		170	174
Charges de personnel	3.13	-2 425	-1 349
Autres charges d'exploitation		-1 540	-1 129
Impôts et taxes		-52	-31
Dotations aux amortissements et aux provisions	3.14	-1 336	-898
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>66</b>	<b>-1 495</b>
Produits financiers		112	6
Charges financières		-33	-65
<b>Résultat financier</b>	3.15	<b>79</b>	<b>-59</b>
<b>Résultat net avant impôts</b>		<b>145</b>	<b>-1 554</b>
Charge/produit d'impôt	3.10	109	719
<b>Résultat net</b>		<b>254</b>	<b>-835</b>
Nombre d'actions		1 261 890	1 261 890
Résultat par action (€/action)		0,20	-0,66
Résultat dilué par action (€/action)		0,20	-0,66

### c) Etat des profits et pertes consolidés IFRS

(en milliers d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Ecart de conversion	-10	-9
Ecart actuariels sur les engagements postérieurs à l'emploi	-134	
Impôt différé sur éléments comptabilisés directement en capitaux propres	45	
<b>Résultat net comptabilisé directement en capitaux propres (a)</b>	<b>-99</b>	<b>-9</b>
Résultat de la période (b)	254	-835
<b>Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période (c)=(a)+(b)</b>	<b>155</b>	<b>-844</b>
<i>dont part du Groupe</i>	<i>155</i>	<i>-844</i>

### d) Tableau des flux de trésorerie IFRS

(en milliers d'euros)	Ouverture	Variation	Clôture
Trésorerie active	1 377	553	1 930
Trésorerie passive			
Compte Courant Technologies			
<b>Trésorerie</b>	<b>1 377</b>	<b>553</b>	<b>1 930</b>

(en milliers d'euros)	2008	2007 (flux liés à l'opération de fusion neutralisés)
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	254	-835
+/- dotations nettes aux amortissements et provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant)	1 336	920
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement net et impôt</b>	<b>1 589</b>	<b>101</b>
+ coût de l'endettement financier net		
+/- Charge d'impôt (y compris impôts différés)		
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement net et impôt (A)</b>	<b>1 589</b>	<b>101</b>
- impôts versés (B)		
+/- Variation du B.F.R. lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel) (C)	-873	-981
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité (D) = (A + B + C)</b>	<b>716</b>	<b>-896</b>

-Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-190	-440
-Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)		
<b>= Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (E)</b>	<b>-190</b>	<b>-440</b>
+ Ecart actuariels sur engagements postérieurs à l'emploi	89	
- Remboursements d'emprunts (y compris contrats de location financement)	-80	-83
+ Avances remboursables	19	
<b>= Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (F)</b>	<b>28</b>	<b>-83</b>
+/- Incidence des variations des cours des devises (G)		
<b>= Variation de la trésorerie Nette (D + E + F+ G)</b>	<b>553</b>	<b>-1 419</b>

Le besoin en fonds de roulement est en augmentation de 0.9 M€ en raison principalement :

- de la diminution des dettes d'exploitation de 1.9M€ s'expliquant notamment par :
  - o le règlement de l'échéance de déclaration de cessation de paiement (DCP) au 1<sup>er</sup> janvier 2008 pour 0.2 M€ ;
  - o la diminution des dettes fournisseurs hors DCP de 0.6 M€ (diminution des honoraires par rapport à l'année 2007 fortement impactée par les opérations de fusion)
  - o la diminution des PCA de 0.6 M€ (en raison principalement de retards dans la réception de bons de commande pour 0.5 K€)
- compensée partiellement par la diminution des créances d'exploitation de 1.1 M€ (s'expliquant par une amélioration du ratio client)

#### e) Tableau de variation de l'endettement

(En milliers d'euros.)	Ouverture	Variation	Clôture
Trésorerie active (a)	1377	553	1 930
Trésorerie passive (b)			
Compte Courant Technologies (c)			
<b>Trésorerie brute</b>	<b>1 377</b>	<b>553</b>	<b>1 930</b>
Endettement financier brut (d)	-162	60	-102
<b>Endettement financier net (a) + (b) + (c) + (d)</b>	<b>1 215</b>	<b>613</b>	<b>1828</b>

La société a contracté en 2001 un emprunt bancaire auprès de la Banque Populaire Rives de Paris. La dernière échéance de cet emprunt a été réglée en janvier 2009. Aucune nouvelle ligne de crédit n'a été souscrite auprès d'établissements bancaires.

## **f) les méthodes comptables et notes explicatives – comptes consolidés IFRS**

Nous avons conservé la numérotation des annexes telle qu'elle figure dans le rapport financier annuel.

### **VI.- Annexe aux comptes consolidés clos le 31 décembre 2008.**

**Note 1. Informations générales relatives au Groupe**

**Note 2. Règles et méthodes comptables.**

**Note 3. Commentaires sur les comptes**

**3.1. Immobilisations**

**3.2. Créances clients et comptes rattachés**

**3.3. Autres actifs courants**

**3.4. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

**3.5. Actifs et passifs financiers**

**3.6. Capital**

**3.7. Provisions**

**3.8. Emprunts bancaires**

**3.9. Autres passifs non courants**

**3.10. Impôts différés**

**3.11. Produits constatés d'avance**

**3.12. Chiffre d'affaires**

**3.13. Charges de personnel et avantages**

**3.14. Dotations aux amortissements et provisions**

**3.15. Résultat financier**

**3.16. Information sectorielle**

**3.17. Engagements hors bilan**

**3.18. Transactions entre parties liées**

**3.19. Honoraires des commissaires aux comptes**

**3.20. Gestion des risques (risque de liquidité, risque de crédit, risque de taux d'intérêts)**

## Note 1. Informations générales relatives au Groupe

Quotium Technologies S.A est une société anonyme cotée sur le marché Eurolist compartiment C d'Euronext Paris (QTE). En date du 22 avril 2009, le conseil d'administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés de Quotium Technologies S.A pour l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Quotium Technologies, éditeur de logiciels, s'adresse aux Directions informatiques des grandes et moyennes entreprises. Quotium Technologies est spécialisé dans le domaine de la gestion de la performance des applications informatiques au niveau de leur développement et de leur exploitation.

Quotium Technologies a développé et commercialise les logiciels Qtest, logiciel de test de charge, et QAP, solution de mesure de la qualité des applications.

### Faits marquants de l'exercice

#### I. Impact dans les comptes 2008 de la fusion avec Technologies Software

La société absorbée Technologies Software, entrée dans le périmètre de consolidation le 31 décembre 2007 suite à une opération de fusion par voie d'absorption, a contribué au résultat consolidé de Quotium Technologies à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Des indicateurs du compte de résultat consolidé pro forma au 31/12/07 sont présentés ci-dessous afin d'illustrer les incidences de ce rapprochement dans le résultat de Quotium Technologies, si l'opération avait eu lieu au 1<sup>er</sup> janvier 2007.

<b>En milliers d'euros</b>	<b>Quotium Technologies - comptes consolidés publiés</b>	<b>Technologies Software - comptes sociaux</b>	<b>Indicateurs du compte de résultat consolidé proforma 31/12/2007</b>	<b>Quotium Technologies - comptes consolidés publiés 31/12/2008</b>	<b>Notes</b>
	31/12/2007	31/12/2007			
<b>Chiffre d'affaires</b>	1740	3 612	<b>5 352</b>	<b>5 249</b>	
<b>Résultat opérationnel</b>	-1495	2 374	<b>879</b>	<b>66</b>	(a)
% CA			<b>16%</b>	<b>1%</b>	
<b>Résultat net avant IS</b>	-835	2 500	<b>1 665</b>	<b>254</b>	
% CA			<b>31%</b>	<b>5%</b>	

Ces comptes *proforma* ont été élaborés à partir des comptes consolidés Quotium Technologies au 31/12/07 auxquels ont été ajoutés les comptes sociaux de la société Technologies Software, sans autre retraitement.

Les retraitements IFRS relatifs à la société Technologies Software ont déjà été comptabilisés dans les comptes consolidés de Quotium Technologies dans le cadre de l'opération de fusion enregistrée au 31 décembre 2007.

Il n'y a pas eu de transaction entre Quotium Technologies et Technologies Software durant l'année 2007.

- (b) Le résultat opérationnel de l'exercice 2008 est de 66 K€. Il inclut les dotations aux amortissements des actifs incorporels acquis lors des fusions (dont les dotations aux amortissements des contrats de maintenance pour 875 K€).

A des fins de comparaison, le résultat opérationnel au 31/12/2008 retraité des dotations aux amortissements des contrats de maintenance serait de l'ordre de 941 K€ (soit 18% du chiffre d'affaires) ce qui confirme la stabilité du chiffre d'affaires et du bon niveau de résultat opérationnel des exercices 2007 et 2008.

## 2. Sortie du plan de continuation

Il est rappelé que la société Quotium Technologies (ex-Icom Informatique) avait été placée en redressement judiciaire par le tribunal de commerce de Créteil en date du 28 octobre 2004, et que le plan de redressement par voie de continuation proposée par la société Technologies a été accepté par le tribunal de commerce de Créteil le 8 juin 2005. Il était prévu un échéancier de remboursement sur 4 ans de janvier 2006 à janvier 2009.

A la date de publication du présent document, la société a honoré toutes les échéances du plan de continuation.

## 3. Impacts de la crise financière

La société s'est attachée à mesurer les incidences de la crise financière sur la valorisation de ces actifs incorporels (note 3.1). Les tests de perte de valeur n'ont pas conduit à constater de dépréciation.

Selon l'étude SYNTEC informatique (chambre professionnelle des SSII et des éditeurs de logiciels) publiée en avril 2009, le secteur des Logiciels et Services devrait globalement résister en 2009 et afficher une croissance zéro. Nos tests ont été élaborés sur ces bases.

### **Note 2. Règles et méthodes comptables.**

#### **Base de préparation des comptes consolidés**

Les états financiers consolidés du Groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008 sont établis selon les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards ou IFRS) édictées par l'International Accounting Standard Board (IASB) applicables au 31 décembre 2008, telles qu'approuvées par l'Union Européenne. Les comptes consolidés du Groupe sont présentés en Euros. Toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (€000).

#### **Continuité d'exploitation**

Les comptes au 31/12/2008 incluent la dernière échéance du plan de continuation, qui a été honorée en janvier 2009.

#### **Impact des nouvelles normes et interprétations comptables**

Les normes et amendements à des normes existantes et les interprétations émises par l'IFRIC, tels que listés ci-après, ont été adoptés par l'Union Européenne et leur application est obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008. Ce sont les suivants :

- Amendements des normes IAS 39 et IFRS 7 « Reclassements d'actifs financiers ».

Cet amendement est sans incidence sur les comptes clos au 31/12/2008.

Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée des normes, amendements de normes et interprétations suivants (adoptés ou en cours d'adoption par l'Union Européenne) :

- IFRIC 11 – IFRS 2 – « Actions propres et transactions intragroupe » ;
- IFRIC 12 « Concessions de services », applicable pour les exercices ouverts postérieurement au 1er janvier 2008 ;
- IFRIC 16 « Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger » applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2008 ;
- IFRIC 13 « Programmes de fidélisation clients » applicable pour les exercices ouverts postérieurement au 1<sup>er</sup> juillet 2008 ;
- IFRIC 14 et IAS 19 - « Limites des avantages économiques liés au sur financement d'un régime et obligation de financement minimum » ;
- IFRIC 15 « Contrats pour la construction de biens immobiliers » applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 ;
- IFRIC 17 « Distribution d'actifs non monétaires aux propriétaires » applicable aux exercices ouverts à compter au 1<sup>er</sup> juillet 2009;

- Amendements à IAS 23 « Coûts d'emprunt » d'application obligatoire le 1<sup>er</sup> janvier 2009 ;
- Amendement IFRS 2 « Conditions d'acquisition des droits et annulations » d'application obligatoire le 1<sup>er</sup> janvier 2009 ;
- Amendement IAS 32 et IAS 1 « Instruments financiers par anticipation à la juste valeur et obligations liées à la liquidation » d'application obligatoire le 1<sup>er</sup> janvier 2009 ;
- Premier projet annuel d'amélioration des IFRS applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 ;
- IFRIC 17 « Distribution en nature aux actionnaires » applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009 ;
- IFRIC 18 « Transfert d'actifs en provenance des clients » applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009.

Le Groupe n'est actuellement pas concerné par les interprétations et amendements cités ci-dessus.

L'analyse des impacts sur les comptes 2009 des normes IAS 1 révisée « Présentation des états financiers » et IFRS 8 « Segments opérationnels », applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2009, est en cours.

### Changement de méthode de présentation

Afin d'améliorer la lecture des comptes et d'en assurer la comparabilité, des changements de méthode de présentation ont été effectués. L'effet de ces changements sur les comptes 2007 est présenté ci-après (en K€) :

<b>Créances clients et comptes rattachés publiés au 31/12/07</b>	4 210
Reclassement des avoirs à établir présentés en autres passifs courants en créances clients et comptes rattachés	-462
<b>Créances clients et comptes rattachés retraités au 31/12/07</b>	3 747

<b>Autres actifs courants publiés au 31/12/2007</b>	532
Reclassement des créances d'impôts recherche en impôts courants	-103
<b>Autres actifs courants retraités au 31/12/2007</b>	429

<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie publiés au 31/12/07</b>	586
Reclassement des placements financiers en trésorerie et équivalents de trésorerie	791
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie retraités au 31/12/07</b>	1 377

<b>Charges de personnel publiées au 31/12/07</b>	-1 327
Reclassement de la dotation à la provision pour indemnités de fin de carrière en charges de personnel	-22
<b>Charges de personnel retraitées au 31/12/07</b>	-1 349

<b>Provisions pour risques et charges publiées au 31/12/2007</b>	228
Reclassement des avantages postérieurs à l'emploi	-202
<b>Provisions pour risques et charges retraitées au 31/12/07</b>	26

## Méthodes de consolidation

Les comptes consolidés incluent en intégration globale des comptes des sociétés dans lesquelles Quotium Technologies S.A exerce un contrôle exclusif. La filiale Quotium Technologies Ltd clôture ses comptes au 31 décembre. Toutes les transactions et comptes réciproques entre les sociétés consolidées sont éliminés.

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2008 est présenté ci-après :

Sociétés	Pays	Pourcentage de contrôle et d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Entrée dans périmètre	Méthode de consolidation
QUOTIUM Technologies S.A.	France	Société mère			Intégration globale
QUOTIUM Technologies Ltd	Royaume-Uni	100 %	100 %	11/05/2006	Intégration globale

## Conversion des comptes des filiales étrangères et des opérations en devises étrangères

### *Devise de fonctionnement et devise de présentation*

Les éléments inclus dans les comptes de Quotium Technologies S.A et de la filiale anglaise sont évalués en utilisant la devise de fonctionnement de l'environnement économique dans lequel elles opèrent : Quotium Technologies S.A (Euros), Quotium Technologies Ltd (Livres Sterling).

Tous les actifs et les dettes de la filiale anglaise sont convertis en Euros au taux de change de clôture à la date du bilan et les produits et charges sont convertis au taux de change moyen de période. Les différences de change sont comptabilisées en capitaux propres dans la réserve de conversion.

### *Transactions et soldes en devises*

Les transactions en devises étrangères sont converties au taux de change applicable à la date de transaction.

Les actifs et les dettes monétaires en devises étrangères sont convertis au taux de change de clôture à la date du bilan. Les différences de change résultant de la conversion sont comptabilisées au compte de résultat.

Les actifs et les dettes non-monétaires en devises étrangères, évalués au coût historique, sont convertis au taux de change de la date de transaction.

Les actifs et les dettes non-monétaires en devises étrangères, évalués à la juste valeur, sont convertis au taux de change applicable à la date où les justes valeurs ont été déterminées.

Les différences de change portant sur des actifs ou dettes non-monétaires sont comptabilisées en capitaux propres si les pertes et profits relatifs à ces actifs non-monétaires sont comptabilisés en capitaux propres. Dans le cas contraire, ces différences de change sont comptabilisées au compte de résultat.

## Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe provient de trois sources principales : les ventes de licence des logiciels, les services associés de maintenance et les prestations de conseil et de formation.

Les redevances provenant de licences vendues aux clients sont comptabilisées en chiffre d'affaires seulement si :

- les risques et avantages importants inhérents à la propriété des licences ont été transférés à l'acheteur,
- le Groupe ne continue ni à être impliqué dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, ni dans le contrôle effectif des biens cédés,
- le montant des produits des activités ordinaires peut être évalué de façon fiable,
- il est probable que des avantages économiques associés à la transaction iront au Groupe et
- les coûts encourus ou à encourir en contrepartie de la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

Les contrats de vente de licence d'utilisation de logiciels contiennent généralement des prestations de maintenance pour une période initiale (de 12 mois en général). Les contrats de maintenance sont généralement renouvelés par tacite reconduction pour une nouvelle période d'un an. Les prestations de maintenance étant payées d'avance et non remboursables, les revenus provenant de ces prestations sont différés et comptabilisés *pro rata temporis* sur la durée du contrat de maintenance (cf. produits constatés d'avance)

Le chiffre d'affaires relatif aux prestations de conseil, formations et autres services d'assistance prévus par les contrats de licences est comptabilisé lorsque les services sont rendus et présenté distinctement du chiffre d'affaires des licences.

### **Regroupements d'entreprises**

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les actifs et passifs de l'entité acquise répondant aux critères d'identification sont comptabilisés dans le bilan consolidé à la date d'acquisition, séparément du goodwill. Le goodwill représente l'excès de prix payé, frais de transaction inclus, sur la juste valeur des actifs nets identifiables des activités acquises et il est affecté dans un délai maximum de 12 mois après la date d'acquisition. Les goodwill ne sont pas amortis, mais soumis à des tests de dépréciation annuels et dès qu'un indice de perte de valeur apparaît.

Un test de dépréciation est réalisé pour l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle le goodwill a été affecté, conformément à IAS 36, en comparant la valeur recouvrable et la valeur comptable de l'UGT. Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génèrent des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

L'activité de Quotium Technologies est centralisée sur son seul segment de marché, les licences d'utilisation de logiciels et prestations de service associées, les tests de dépréciation des goodwill ont été réalisés au niveau de la Société Quotium Technologies S.A dans son ensemble.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une Unité Génératrice de Trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à cette Unité Génératrice de Trésorerie, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'Unité, au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'Unité. Les pertes de valeur sont comptabilisées au compte de résultat.

Les dépréciations des goodwill comptabilisées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise contrairement aux pertes de valeur des actifs corporels et incorporels amortissables.

Les actifs incorporels identifiés (contrats de maintenance notamment) issus des regroupements d'entreprise sont amortis linéairement sur leur durée de vie estimée :

- 4 ans pour les contrats de maintenance liés à la fusion 2006,
- 5 ans pour ceux liés à la fusion 2007.

### **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Elles sont amorties sur leur durée d'utilisation attendue par le Groupe. Cette durée est déterminée au cas par cas en fonction de la nature et des caractéristiques des éléments inclus dans cette rubrique.

En règle générale, l'amortissement des logiciels informatiques est pratiqué sur une durée de 1 à 2 ans selon le mode linéaire.

#### *Frais de recherche et développement*

Les frais de développement sont immobilisés en application de la norme IAS 38 et les frais de recherche sont maintenus dans les comptes de charge. Les frais de développement répondent aux critères de la norme :

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- Intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou la vendre ;
- Capacité à utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables ;
- Disponibilité de ressources techniques, financières et autres appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle.

Les frais de développement répondent aux six critères de la norme et sont donc activés. Ces frais correspondent principalement aux charges de personnel associées à la phase de rédaction technique et de qualification des nouveaux produits. Cette phase précède la commercialisation de nouvelles versions ou de nouveaux produits. Ces frais ne peuvent être engagés qu'à partir du moment où la faisabilité technique des logiciels développés a déjà été démontrée. Les frais avant la phase de rédaction technique et de qualification du produit sont enregistrés dans les charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus.

Les frais de développement activés sont amortis linéairement sur 5 ans, correspondant à la durée de commercialisation des produits.

Quotium Technologies a ainsi activé 145 K€ de frais de développement au titre de l'exercice 2008.

(En milliers d'euros.)	Début exercice	Acquisitions	Fin d'exercice valeur brute	Fin d'exercice valeur nette
Frais de développement	727	145	872	425

Les frais de recherche (en particulier la masse salariale des équipes dédiées à la recherche) sont entièrement passés en charge lorsqu'ils sont encourus.

### Immobilisations corporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont calculés selon la durée réelle d'utilisation de l'immobilisation.

Eléments constitutifs	Durée	Mode
Frais de développement	5 ans	Linéaire
Logiciels	1-2 ans	Linéaire
Agencements et installations	4-5-7 ans	Linéaire
Matériel de bureau	3 ans	Linéaire
Matériel informatique	3 ans	Dégressif
Mobilier	5 ans	Linéaire

### Créances clients et dettes

Les créances et dettes à court terme sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées sous forme de provision en cas de risque de non recouvrement

### Autres actifs courants

Les autres actifs courants correspondent aux autres actifs devant être réalisés, consommés ou cédés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

Il s'agit des disponibilités qui consistent en des dépôts sur des comptes courants, complètement liquides.

Les placements financiers, qualifiés d'équivalents de trésorerie, correspondent au portefeuille de Sociétés d'Investissement à Capital Variable (SICAV) du Groupe. Le risque de moins value est couvert le cas échéant par la constitution d'une provision. Ces SICAV sont mobilisables ou cessibles à tout moment et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêts.

Les ventes de placements financiers sont comptabilisées selon la méthode du « premier entré, premier sorti ».

## Provisions

Les provisions correspondent aux passifs répondant aux critères suivants :

- le montant ou l'échéance ne sont pas fixés de manière précise ;
- l'incidence économique est négative pour le Groupe, c'est à dire que ce passif s'analyse comme une obligation du groupe à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

## Impôts

Le Groupe n'est pas en intégration fiscale. La charge d'impôt incluse dans la détermination du résultat net de l'exercice est égale au montant total des impôts courants et des impôts différés.

Les impôts différés sont calculés sur les différences temporaires existant à la date de clôture et provenant de l'écart entre les valeurs comptables des actifs et des passifs figurant au bilan consolidé et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux reportables. Les impôts différés actifs sont comptabilisés lorsqu'il est probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie des ces actifs d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés car le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et les actifs et passifs d'impôts différés concernent les impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

## Crédit d'impôt recherche

Le produit de crédit d'impôt recherche de l'exercice 2008, relatif à des frais de recherche non activés, est enregistré dans le compte de résultat en « autres produits d'exploitation ». Le crédit d'impôt recherche est comptabilisé conformément à la norme IAS 20.

## Avantages au personnel

### *Régimes à cotisations définies*

Les cotisations à payer dans le cadre d'un régime à cotisations définies se caractérisent par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser au salarié les montants qui lui sont dus. De ce fait, une fois les cotisations payées, aucun passif ne figure dans les comptes du Groupe.

Ces cotisations sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

### *Régimes à prestations définies*

Les engagements en matière de pensions, de compléments de retraite et d'indemnités de départ en retraite sont évalués en appliquant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées conformément à la norme IAS 19. Cette méthode présente la valeur actuelle probable des droits acquis, évalués en tenant compte des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de départ et de survie. Les hypothèses propres à chaque régime tiennent compte des contextes économiques et démographiques locaux.

La valeur inscrite au bilan au titre des avantages aux personnels et autres avantages à long terme correspond à la valeur actualisée des obligations futures.

Lorsque les avantages du régime sont améliorés, la quote-part des avantages complémentaires relatifs aux services passés rendus par les membres du personnel est comptabilisée en charges selon un mode linéaire sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel. Si les droits à prestations sont acquis immédiatement, le coût des avantages est comptabilisé immédiatement dans le compte de résultat.

Le Groupe a opté pour une comptabilisation des écarts actuariels intégralement en capitaux propres. Aucun avantage n'est à constater sur la filiale anglaise.

### Estimations et hypothèses affectant les actifs et passifs

Pour préparer les informations financières conformément aux IFRS, la Direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent, d'une part, les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que les informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et d'autre part, les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

La Direction revoit ses estimations et appréciations de manière régulière sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Les estimations effectuées concernent plus particulièrement sur les tests de dépréciation des actifs incorporels (cf. note 3.1)

### Note 3. Commentaires sur les comptes

Le résultat consolidé du groupe Quotium Technologies ressort à 254 K€. Le passage du résultat net social de Quotium Technologies SA au résultat net du Groupe s'explique principalement par les éléments suivants :

<b>en K€</b>	<b>31/12/2008</b>
Contribution Quotium Technologies SA au résultat net	866
Contribution Quotium Technologies Ltd au résultat net	-73
Impôts différés actifs et passifs	102
Annulation de la provision sur titres Quotium Ltd	12
Amortissement des contrats de maintenance QUOTIUM	-875
Activation et amortissement des frais de développement (activation de 145 K€ et DAP de 145 K€)	–
Annulation provision perte de change N et reprise N-1	104
Ecarts actuariels nets d'impôt différé sur les engagements postérieurs à l'emploi	89
Autres retraitements	29
<b>Résultat consolidé</b>	<b>254</b>

### 3.1. Immobilisations

(En milliers d'euros.)	Début exercice valeur brute	Acquisitions de la période	Cessions	Fin d'exercice valeur brute	Fin d'exercice valeur nette
Frais de développement	727	145		872	425
Licences logicielles	5 228	12		5 239	340
Contrats de maintenance	4 293			4 293	3 250
Goodwill	1 373			1 373	887
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>11 621</b>	<b>157</b>	<b>0</b>	<b>11 778</b>	<b>4 902</b>
Matériel de bureau, informatique, mobilier	406	33	130	309	44
Immobilisations en cours	7	0	7	0	0
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>413</b>	<b>33</b>	<b>137</b>	<b>309</b>	<b>45</b>
<b>Immobilisations financières</b>	<b>60</b>		<b>2</b>	<b>58</b>	<b>58</b>
<b>Total général</b>	<b>12 094</b>	<b>190</b>	<b>139</b>	<b>12 145</b>	<b>5 005</b>

#### Détail des contrats de maintenance

en milliers d'euros	Valeur brute 31/12/2008	Amortissement	Valeur nette
Contrats de maintenance Quotium Technologies	336	252	84
Contrats de maintenance Technologies Software	3 957	791	3 166
<b>Total contrats de maintenance</b>	<b>4 293</b>	<b>1 043</b>	<b>3 250</b>

Les contrats de maintenance, issus du rapprochement de Quotium Technologies et Technologies Software sont amortis sur 5 ans à partir de l'exercice 2008.

#### Détail des goodwill

en milliers d'euros	Valeur brute 31/12/2008	Dépréciation	Valeur nette
Goodwill 2006 (fusion Quotium Technologies)	486	486	-
Goodwill 2007 (fusion Technologies Software)	887		887
<b>Total Goodwill</b>	<b>1373</b>	<b>486</b>	<b>887</b>

Conformément à la norme IAS 36, un test de dépréciation du goodwill, issu de la dernière opération de fusion, a été effectué. Aucune dépréciation n'a été constatée car la valeur recouvrable du goodwill demeure supérieure à sa valeur comptable.

L'unité génératrice de trésorerie (UGT) retenue est constituée de la société Quotium Technologies dans son ensemble. La société évolue sur un secteur unique d'activité.

La valeur d'utilité est déterminée par la méthode des flux de trésorerie actualisés (D.C.F.) selon les principes suivants :

- les flux futurs de trésorerie actualisés après impôt sont établis à partir des plans prévisionnels d'activité à 5 ans élaborés par la direction du groupe. Le business plan repose sur des hypothèses prudentes dans un contexte économique incertain.
- la valeur terminale est calculée par sommation à l'infini de flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance de 0 %;
- l'actualisation des flux de trésorerie est effectuée sur la base du coût moyen du capital.

Le taux d'actualisation utilisé ressort à 14.10% incluant un taux sans risque de 5.10% (Bloomberg AA 10Y) et une prime de risque du marché actions de 5.50% (par référence aux moyennes géométriques calculées par Ibbotson, Siegel et Drobetz sur une très longue période)

Le taux d'actualisation a été déterminé en tenant compte de l'effet de la crise financière sur l'évolution du taux sans risque. Par ailleurs, la société a opté pour une approche raisonnable et cohérente avec les données historiques de marché pour déterminer la prime de risque du marché actions.

#### *Matériel de bureau et informatique*

Les sorties de l'exercice sont principalement constituées de la mise au rebut de matériel informatique complètement amorti.

#### *Immobilisations financières*

Les immobilisations financières sont constituées des dépôts de garantie concernant les baux commerciaux de location des bureaux de Courbevoie et de Londres.

#### *Amortissements*

Les amortissements se décomposent comme indiqué ci-dessous.

(en milliers d'euros)	Début exercice	Dotations aux amortissements et dépréciations	Reprises	Fin exercice
Frais de développement	302	145		447
Licences logicielles	4 717	183		4 899
Contrats de maintenance	168	875		1 043
Goodwill	486			486
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>5 673</b>	<b>1 203</b>	<b>0</b>	<b>6 876</b>
Installations générales, agencements				0
Matériel de bureau, informatique, mobilier	368	26	130	265
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>368</b>	<b>26</b>	<b>130</b>	<b>265</b>
<b>Total général</b>	<b>6 041</b>	<b>1 230</b>	<b>130</b>	<b>7 141</b>

### 3.2. Créances clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés sont constitués des éléments suivants :

(en milliers d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Clients et comptes rattachés	3 216	3 748
Provisions sur créances clients	-25	
<b>Total</b>	<b>3 191</b>	<b>3 748</b>

### 3.3. Autres actifs courants

Les autres actifs courants sont constitués des éléments suivants :

(en milliers d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Charges constatées d'avance	107	202
Taxes sur la valeur ajoutée	105	176
Autres	52	51
<b>Autres actifs courants</b>	<b>265</b>	<b>429</b>

Les charges constatées d'avance correspondent principalement aux loyers immobiliers et aux prestations des moyens généraux du premier trimestre 2009.

(en milliers d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Autres créances s/l'Etat	147	103
<b>Impôts courants</b>	<b>147</b>	<b>103</b>

Au 31 décembre 2008, les autres créances sur l'Etat sont constituées des crédits d'impôts recherche au titre des années 2006, 2007 et 2008. En application de la loi de finances rectificative pour 2008, les crédits d'impôts de 2006, 2007 et 2008 ont été remboursés en début d'année 2009.

### 3.4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La direction financière du Groupe cherche à optimiser ses placements de trésorerie disponible tout en maintenant une trésorerie suffisante pour répondre à ses obligations financières à court terme.

La trésorerie et équivalents de trésorerie se détaillent comme suit :

en milliers d'euros	Valeur 31/12/2008	Valeur 31/12/2007
Comptes courants bancaires	379	586
Placements financiers (OPCVM)	1 551	791
<b>Total</b>	<b>1 930</b>	<b>1 377</b>

Les placements répondent à la définition de la norme IAS 7. Ils sont constitués d'OPCVM possédant la classification AMF « Monétaire Euro ». Il s'agit de placements à court terme (3 mois) et dont la sensibilité aux évolutions de taux est comprise entre 0 et 0.5.

Les gains réalisés sur les placements financiers ont été enregistrés en produits financiers pour 74 K€ en 2008. Au 31/12/2008, une plus-value latente sur placements financiers a été comptabilisée pour 35 K€.

### 3.5 Actifs et passifs financiers

Le tableau ci-dessous présente une ventilation des actifs et passifs financiers comptabilisés au bilan selon les catégories d'évaluation définies par la norme IAS 39 :

(en milliers d'euros)	Valeur au bilan	Juste valeur	Prêts et créances	Actifs en juste valeur par résultat	Passifs financiers au coût amorti
<b>Actifs</b>					
Dépôts et cautionnement	58	58	58		
Créances clients et comptes rattachés	3 191	3 191	3 191		
Autres actifs courants	265	265	265		
Impôts courants	147	147	147		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 930	1 930		1 930	
<b>TOTAL</b>	<b>5 591</b>	<b>5 591</b>	<b>3 661</b>	<b>1 930</b>	<b>0</b>
<b>Passifs</b>					
Avances remboursables	19	19			19
Emprunt bancaire	83	83			83
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	114	114			114
Personnel et comptes rattachés	203	203			203
Dettes envers les organismes sociaux	327	327			327
Dettes fiscales de TVA et autres impôts et taxes assimilées	589	589			589
Autres passifs courants	2	2			2
Produits constatés d'avance	2 558	2 558			2 558
<b>TOTAL</b>	<b>3 895</b>	<b>3 895</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 895</b>

La juste valeur des créances clients et des dettes fournisseurs est assimilée à leur valeur au bilan, compte tenu des échéances très courtes de paiement de ces créances. Il en est de même pour les autres créances et les autres dettes courantes.

### 3.6. Capital

Le capital est constitué de 1 261 890 actions ordinaires dont la valeur nominale est de 1,60 €.

Le Groupe gère la structure de son capital et fait les ajustements nécessaires en fonction des conditions économiques et des caractéristiques de risque de ses principaux actifs. Dans le but de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, le Groupe peut décider de verser des dividendes aux actionnaires, émettre de nouvelles actions et acheter ou vendre ses propres actions.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

En milliers d'euros	Capital social	Primes d'émission, de fusion, d'apport	Réserves consolidées	Réserve de conversion	Ecarts actuariels	Résultats consolidés	Total
<b>Capitaux propres au 31/12/2007</b>	2 019	4 635	-599	-9		-835	<b>5 211</b>
Augmentation de capital							
Primes de fusion							
Réserves de conversion				-10			-10
Ecarts actuariels sur les engagements postérieurs à l'emploi			-89				-89
Affectation du résultat net 2007			-835			835	
Résultat net de l'exercice						254	254
<b>Capitaux propres au 31/12/2008</b>	2 019	4 635	-1 523	-19		254	<b>5 365</b>

### 3.7. Provisions

#### *Provisions pour litiges*

En milliers d'euros	Début exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions litiges	26	107	26	107
<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>107</b>	<b>26</b>	<b>107</b>

La provision pour litiges concerne un litige prud'homal. Elle a été réajustée en fonction de l'arrêt de la Cour d'Appel. L'affaire fait l'objet d'un pourvoi en cassation.

#### *Avantages postérieurs à l'emploi*

En milliers d'euros	Début exercice	Augmentation	Utilisation	Fin exercice
Provision pour indemnités fin de carrière	202	178		379
<b>Total</b>	<b>202</b>	<b>178</b>		<b>379</b>

Au 31 décembre 2008, le montant de la provision retraite s'élève à 379 K€ alors qu'elle s'élevait au 31 décembre 2007 à 202 K€. La société a tenu compte des impacts liés aux évolutions légales (comptabilisés en écarts actuariels) :

- nouveau calcul de l'indemnité légale de licenciement (loi de modernisation du travail du 25/06/08)
- passage de la contribution patronale de 25% à 50% résultant de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2008

Les principales hypothèses utilisées pour la détermination de l'engagement sont les suivantes :

Hypothèses	2008	2007
Age de mise à la retraite	65 ans	65 ans
Profil de carrière	+2%/an	+2%/an
Turnover	De 0 à 100% en fonction de l'âge du salarié	De 0 à 100% en fonction de l'âge du salarié
Taux d'actualisation	5.21%	4.70%
Table de mortalité	TGH05 et TGF05	TGH05 et TGF05

La variation de l'engagement se décompose comme suit :

(En milliers d'euros)

Engagement total comptabilisé à l'ouverture de l'exercice	<b>202</b>
Coût des services rendus au cours de l'exercice	26
Charges d'intérêts	18
Ecarts actuariels	134
Engagement total comptabilisé à la clôture de l'exercice	<b>379</b>

Aucune indemnité de départ n'a été versée au cours de l'exercice. La charge comptabilisée en résultat de l'exercice est de 44 K€.

### 3.8. Emprunts bancaires

Ils sont constitués d'un emprunt dont le montant au 31 décembre 2008 comprend le principal et les intérêts à la date de clôture.

Nature	Taux	Montant en K€ au 31/12/2008	Échéance	Couverture
Emprunt bancaire	Fixe 3,5% Depuis le 28/06/2005	83	01/01/2009	non

QUOTIUM Technologies SA (ex-ICOM Informatique) a contracté un emprunt en euros en septembre 2001. Cet emprunt résultait du regroupement d'emprunts initiaux destinés au financement de l'acquisition de la filiale Data Interface System Corp. à Austin (USA) qui a été cédée en décembre 2005.

La dernière annuité de cet emprunt a été réglée en janvier 2009.

Par ailleurs, Quotium Technologies a présenté au cours de l'année 2008 une demande d'aide à l'innovation auprès d'OSEO Innovation. Une aide de 19 K€, sous forme d'avance remboursable, a été obtenue. Les conditions de remboursement sont fixées contractuellement avec une première échéance à plus d'un an.

### 3.9. Autres passifs non courants

en K€	31/12/2008	31/12/2007
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		36
Personnel et comptes rattachés		3
Dettes envers les organismes sociaux		88
Dettes fiscales de TVA et autres impôts et taxes assimilés		18
<b>Total autres passifs non courants</b>	<b>-</b>	<b>146</b>

Au 31/12/2008, la dernière échéance de la déclaration de cessation de paiement est classée en passifs courants (échéance inférieure à un an), son échéance prévue et respectée étant au 1<sup>er</sup> janvier 2009.

### 3.10. Impôts différés

Le Groupe présente des impôts différés passifs nets de 791K€ au 31 décembre 2008.

Ils sont principalement composés des éléments suivants :

<b>Impôts différés passifs (IDP)</b>	<b>31/12/2008</b>	<b>Note</b>	<b>31/12/2007</b>	<b>VAR</b>	<b>Note</b>
IDP sur actifs incorporels identifiés lors des opérations de fusion	-1 183	(1)	-1 525	342	(3)
IDP sur différences permanentes	-2		-3	1	
<b>Total impôts différés passifs</b>	<b>-1 186</b>		<b>-1 528</b>	<b>342</b>	

<b>Impôts différés actifs (IDA)</b>	<b>31/12/2008</b>		<b>31/12/2007</b>	<b>VAR</b>	
IDA sur différences temporaires (dont provision retraite, organic)	129		70	59	(4)
IDA sur déficits reportables	265	(2)	515	-250	(5)
<b>Total impôts différés actifs</b>	<b>394</b>		<b>585</b>	<b>-191</b>	

<b>Impôts différés nets constatés</b>	<b>-791</b>		<b>-943</b>	<b>152</b>	
Dont :					
Montant constaté au compte de résultat				107	
Montant constaté en capitaux propres				45	

- (1) Il s'agit principalement de l'impôt différé passif de 1 055 K€ calculés sur les contrats de maintenance Technologies Software activés suite à l'opération de regroupement en 2007.
- (2) Il s'agit de l'impôt différé actif calculé sur les déficits reportables de Quotium Technologies SA s'élevant au 31 décembre 2008 à 473 K€ et sur les déficits reportables de Quotium Technologies Ltd qui s'élèvent à 378 K€ au 31 décembre 2008. Les prévisions budgétaires du Groupe nous permettent de considérer, avec une forte probabilité, l'imputation de ces déficits à court terme.
- (3) + 342 K€ liés d'une part à la reprise des impôts différés sur les contrats de maintenance pour 292 K€ et d'autre part à la reprise des impôts différés sur les logiciels apportés lors de la fusion 2006 pour 50 K€. La reprise des impôts différés se fait au même rythme que l'amortissement des contrats et des logiciels.
- (4) +59 K€ de variation d'impôts différés actifs sur la provision retraite (en augmentation par rapport au 31/12/07)
- (5) -357 K€ de variation des impôts différés actifs sur déficits fiscaux de Quotium Technologies SA (utilisation du déficit) et +107 K€ liés à l'activation pour la première fois du déficit de Quotium Technologies Ltd.

Le produit d'impôt inscrit au compte de résultat se ventile de la manière suivante :

	<b>31/12/2008</b>	<b>31/12/2007</b>
Impôts courants	2	2
Impôts différés	107	716
<b>Total produit d'impôts</b>	<b>109</b>	<b>718</b>

Le passage de l'impôt théorique à l'impôt effectif s'effectue de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Base	Taux	Impôt
RN Groupe	<b>254</b>		
Produit d'impôt	109		
<b>RN avant impôt</b>			
<b>Impôt théorique (charge)</b>		33,33%	<b>48</b>

#### Eléments en rapprochement

Incidence des déficits reportables	-102
Crédit d'impôt recherche	-30
Différences permanentes	-43
Effet des différences de taux d'imposition	18
<b>Impôt effectif (produit)</b>	
<b>-109</b>	

#### 3.11. Produits constatés d'avance

Il s'agit des contrats de maintenance facturés terme à échoir et relatifs à des périodes postérieures au 31 décembre 2008.

#### 3.12. Chiffre d'affaires

Chiffres d'affaires par activité	2008	2007
Produits logiciels	949	508
Services et maintenance	4 300	1 232
	<b>5 249</b>	<b>1 740</b>

La société absorbée TECHNOLOGIES SOFTWARE, entrée dans le périmètre de consolidation le 31 décembre 2007, contribue au chiffre d'affaires consolidé présenté ci-dessus à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

A périmètre comparable, le chiffre d'affaires au 31 décembre 2008 est en légère décroissance par rapport au chiffre d'affaires proforma au 31 décembre 2007.

En milliers d'euros	2008	Proforma 2007
Produits logiciels	949	870
Services et maintenance	4 300	4 482
<b>Chiffres d'affaires</b>	<b>5 249</b>	<b>5 352</b>

Cette baisse d'environ 100 K€ résulte de deux principaux événements opposés:

- la diminution de 175 K€ des revenus de maintenance sur les anciennes gammes de produits (émulateurs, logiciels de communication PC/Mainframe) compensée partiellement par,
- la progression de 94 K€ du chiffre d'affaires liée à la nouvelle offre de produits Quotium Technologies (Qtest, QAP...).

Il est important de noter que le chiffre d'affaires du quatrième trimestre 2008 est en hausse de 6% par rapport à la même période de l'année précédente, ce qui est une bonne performance dans un contexte économique général particulièrement tendu.

La stratégie commerciale mise en œuvre au cours du premier semestre 2008 a porté ses fruits. Des affaires significatives ont été signées en fin d'année et notre filiale en Grande-Bretagne a confirmé ses succès commerciaux amorcés au troisième trimestre 2008. Nos produits ont démontré leur pertinence par rapport aux attentes du marché.

### 3.13. Charges de personnel et avantages

Les charges de personnel de l'exercice 2008, composées principalement des salaires fixes et variables et des charges sociales afférentes sont en hausse de 1076 K€ par rapport à 2007.

Cette variation s'explique par 2 évènements :

- augmentation des effectifs suite à l'opération de fusion absorption (8 salariés)
- le renforcement de l'équipe commerciale (5 embauches)

La ventilation des effectifs moyens (ETP) est la suivante au 31 décembre 2008 :

Répartition des effectifs moyens	31/12/2008	31/12/2007
Cadres	26	16
Agents de maîtrise	3	4
<b>Total</b>	<b>29</b>	<b>20</b>

### 3.14. Dotations aux amortissements et provisions

Les dotations aux amortissements et provisions se présentent comme suit :

(En milliers d'euros).	31/12/2008	31/12/2007
Immobilisations incorporelles (a)	1 203	875
Immobilisations corporelles	26	17
<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>1 230</b>	<b>-892</b>
Reprise provision sur litige prud'homal	81	6
Dépréciation risques clients	25	
<b>Dotations aux provisions</b>	<b>106</b>	<b>6</b>
<b>Total</b>	<b>1 336</b>	<b>898</b>

(a) L'augmentation des dotations aux amortissements et provisions des immobilisations incorporelles s'explique notamment par l'augmentation de 710 K€ de l'amortissement des contrats de maintenance (contrats de maintenance liés à la fusion avec Technologies Software amortis pour la 1<sup>ère</sup> fois en 2008) compensée par une diminution nette de 427 K€ liée principalement à la dépréciation en 2007 du goodwill issu de la fusion de 2006.

### 3. 15. Résultat financier

en milliers d'euros	31/12/2008	31/12/2007
Revenus valeurs mobilières	109	3
Intérêts sur compte courant		-52
Gains et perte de change	-9	-5
Autres produits et charges financiers	1	1
Charges d'intérêts	-21	-6
<b>Total</b>	<b>79</b>	<b>-59</b>

Le résultat financier est positif au 31/12/2008 et s'élève à 79 K€ versus -59 K€ au 31/12/2007. En effet, Quotium Technologies était en 2007 en position d'emprunteuse vis-à-vis du Groupe. A l'inverse en 2008, l'activité a généré des excédents de trésorerie qui ont été investis en équivalents de trésorerie et placements financiers, générant des produits financiers pour 74 K€.

### 3. 16. Information sectorielle

Le Groupe opère sur un secteur d'activité unique, la vente de logiciels et de prestations de services rattachées. Le Groupe n'opère que sur un seul segment géographique, l'Europe.

### 3. 17. Engagements hors bilan

<b>Obligations contractuelles (en milliers d'euros)</b>	<b>Total</b>	<b>A moins d'1 an</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>
Contrat de location simple	538	108	430	

Les loyers restant à courir jusqu'à la fin de la deuxième période triennale du bail de location immobilière (s'achevant le 1/06/2011) s'élèvent à 538 K€.

Il n'existe pas d'engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles.

Le nombre d'heures du aux salariés au titre du droit individuel à la formation, n'ayant pas fait l'objet d'une demande de la part des salariés, s'élève à 1198 heures. 132 heures ont été utilisées au cours de l'exercice 2008 versus 28 heures au 31/12/2007 ce qui traduit la volonté de l'entreprise de développer le potentiel de ses collaborateurs tout en poursuivant les objectifs de développement du Groupe.

Au 31/12/2008, la société Technologies demeurait caution solidaire et personnelle à hauteur de 83 K€ en garantie de l'emprunt souscrit auprès de la Banque Populaire Rives de Paris. A la date de publication du présent document, cette garantie est sans effet car Quotium Technologies a remboursé la dernière échéance de cet emprunt au 1<sup>er</sup> janvier 2009.

La société confirme qu'elle n'omet pas l'existence d'un engagement hors bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

### 3. 18. Transactions entre parties liées

**Contrats avec des parties liées** – La société Technologies est l'actionnaire principal de QUOTIUM Technologies. Le dirigeant de la société Technologies est M. Michel Tibérini, Président Directeur Général de QUOTIUM Technologies. Les contrats conclus entre ces deux sociétés sont des conventions courantes conclues à des conditions normales.

<b>en milliers d'euros</b>	<b>31/12/2008</b>	<b>31/12/2007</b>
Loyer et charges des locaux à Courbevoie	366	351
Fourniture de prestations administratives (moyens généraux et politique globale de stratégie commerciale) par la société Technologies	540	570
Intérêts sur compte-courant avec Technologies		52

### 3. 19. Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leur réseau pris en charge par le groupe QUOTIUM Technologies (en milliers d'euros) :

en milliers d'euros	Pierre Illouz				Philippe Messika				Sayers Butterworth LLP			
	Montants		% sur total honoraires		Montants		% sur total honoraires		Montants		% sur total honoraires	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
1. Audit, Commissariat aux comptes Certification, examen des comptes Missions accessoires	12	15	44%	43%	10	15	37%	43%	5	4,5	18%	14%
<b>Sous-total</b>	<b>12</b>	<b>15</b>			<b>10</b>	<b>15</b>			<b>5</b>	<b>4,5</b>		
2. Autres prestations												
<b>Sous-total</b>												
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>15</b>			<b>10</b>	<b>15</b>			<b>5</b>	<b>4,5</b>		

### 3. 20. Gestion des risques (risque de liquidité, risque de crédit, risque de taux d'intérêts)

#### Risque de crédit

QUOTIUM Technologies SA (ex-ICOM Informatique) a contracté un emprunt en euros en septembre 2001 à taux fixe. La société n'a pas mis en place de politique de couverture de taux. Le taux de 3.5% correspond aux valeurs du marché. Cet emprunt n'est soumis à aucune clause de « défaut » dite clause de « covenant ». La dernière échéance a été réglée au 1<sup>er</sup> janvier 2009. La Société n'a pas sollicité d'autre ligne de crédit.

#### Risque de liquidité

A ce jour la société QUOTIUM Technologies ne présente pas de risque de liquidité. Sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie sont de 1.9 M€ au 31/12/2008 et mobilisables à court terme. Au 31/12/2008, plus de 90% des créances ont une échéance à moins de 30 jours tandis que l'ensemble des dettes d'exploitation du Groupe ont une échéance comprise entre 1 et 3 mois.

L'analyse des créances clients échues en montant net de provisions sur créances clients est résumée ci-après :

(en milliers d'euros)	Échéances				
	TOTAL	Non échues	<30 jours	31-60 jours	> 61 jours
au 31/12/2008	<b>3 191</b>	1 122	1 784	181	103
<i>en % du total</i>	<i>100%</i>	<i>35%</i>	<i>56%</i>	<i>6%</i>	<i>3%</i>
au 31/12/2007	<b>3 748</b>	1 152	2 290	253	53
<i>en % du total</i>	<i>100%</i>	<i>31%</i>	<i>61%</i>	<i>7%</i>	<i>1%</i>

#### Risque de taux

Les équivalents de trésorerie ne présentent pas de risque significatif de variation de valeur en cas de variation des taux d'intérêt (cf. note 3.4). La revue des principaux critères de classification en équivalents de trésorerie (caractère négligeable du risque de variation de valeur, existence de valeurs liquidatives quotidiennes ou hebdomadaires ...) ont été revus attentivement au 31/12/08 compte tenu des tensions constatées sur les marchés.

## g) le bilan – comptes sociaux

Rubriques (en euros)	Montant brut	Amortissements	31/12/2008	31/12/2007
<b>IMMOBILISAT. INCORPORELLES</b>				
Concessions, brevets, droits similaires	5 239 447,65	4 899 282,07	340 165,58	510 825,14
Fonds commercial	5 566 406,14	56 406,14	5 510 000,00	5 510 000,00
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Autres immobilisations corporelles	305 972,57	263 234,03	42 738,54	35 304,08
Immobilisations en cours	468,26		468,26	6 600,00
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Autres participations	1 488,54		1 488,54	1 488,54
Créances rattachées à participations	428 512,81	428 512,80	0,01	
Autres immobilisations financières	53 749,75		53 749,75	55 280,25
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>11 596 045,72</b>	<b>5 647 435,04</b>	<b>5 948 610,68</b>	<b>6 119 498,01</b>
Avances, acomptes versés/commandes	33 243,85		33 243,85	19 204,85
<b>CREANCES</b>				
Créances clients & cptes rattachés	3 153 490,28	25 166,21	3 128 324,07	3 709 768,53
Autres créances	256 911,13		256 911,13	301 008,96
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement	1 516 494,87		1 516 494,87	790 510,03
Disponibilités	353 237,75		353 237,75	582 262,55
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	106 268,73		106 268,73	201 254,91
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>5 419 646,61</b>	<b>25 166,21</b>	<b>5 394 480,40</b>	<b>5 604 009,83</b>
Ecart de conversion actifs	138 490,81		138 490,81	34 286,32
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>	<b>17 154 183,14</b>	<b>5 672 601,25</b>	<b>11 481 581,89</b>	<b>11 757 794,16</b>

<b>Rubriques (en euros)</b>	<b>31/12/2008</b>	<b>31/12/2007</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social	2 019 024,00	2 019 024,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 775 029,11	3 775 029,11
Report à nouveau	252 608,57	(790 692,48)
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	865 763,28	1 043 301,05
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées	6 937,66	9 405,92
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>6 919 362,62</b>	<b>6 056 067,60</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	19 000,00	
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	<b>19 000,00</b>	
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	624 881,81	262 332,64
Provisions pour charges	100 000,00	150 000,00
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>724 881,81</b>	<b>412 332,64</b>
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	82 550,58	162 309,61
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	86 754,87	752 998,38
Dettes fiscales et sociales	1 109 990,37	1 253 116,65
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance	2 539 041,64	3 120 969,36
<b>DETTES</b>	<b>3 818 337,46</b>	<b>5 289 394,00</b>
Ecarts de conversion passifs		
<b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>	<b>11 481 581,89</b>	<b>11 757 794,24</b>

## h) le compte de résultat – comptes sociaux

Rubriques (en euros)	France	Export	31/12/2008	31/12/2007
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>4 643 622,33</b>	<b>434 890,57</b>	<b>5 078 512,90</b>	<b>5 275 064,48</b>
Subventions d'exploitation				34 561,36
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			25 000,00	
Autres produits			95 446,29	82 867,85
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>5 198 959,19</b>	<b>5 392 493,69</b>
Autres achats et charges externes			1 430 138,25	1 701 322,14
Impôts, taxes et versements assimilés			52 341,61	50 572,34
Salaires et traitements			1 621 140,65	1 397 704,27
Charges sociales			753 192,46	657 480,01
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Sur immobilisations :			207 970,60	217 281,75
Sur actif circulant : dotations aux provisions			25 166,21	
Pour risques et charges : dotations aux provisions			177 561,68	87 201,32
Autres charges			22 535,28	25 610,47
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>4 290 046,74</b>	<b>4 137 172,30</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>908 912,45</b>	<b>1 255 321,39</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			24 169,88	124 958,87
Autres intérêts et produits assimilés			508,41	16,58
Reprises sur provisions et transferts de charges			34 286,32	
Différences positives de change			2 862,68	673,59
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			73 736,36	28 636,41
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>135 563,65</b>	<b>154 285,45</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions			150 663,15	450 626,78
Intérêts et charges assimilées			2 909,37	57 650,93
Différences négatives de change			7 282,66	4 445,61
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>			<b>160 855,18</b>	<b>512 723,32</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>(25 291,53)</b>	<b>(358 437,87)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>883 620,92</b>	<b>896 883,52</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			583,02	224 358,93
Produits exceptionnels sur opérations en capital			10,00	
Reprises sur provisions et transferts de charges			57 526,76	123 169,40
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			<b>58 119,78</b>	<b>347 528,33</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			56 099,13	47 629,41
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			163,79	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			110 841,50	254 601,47
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			<b>167 104,42</b>	<b>302 230,88</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>			<b>(108 984,64)</b>	<b>45 297,45</b>
Impôts sur les bénéfices			(91 127,00)	(101 120,00)
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>			<b>5 392 642,62</b>	<b>5 894 307,47</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>			<b>4 526 879,34</b>	<b>4 851 006,50</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>			<b>865 763,28</b>	<b>1 043 300,97</b>

## i) Tableau des flux de trésorerie – comptes sociaux (en milliers d’euros)

(en euros)

Emplois	Exercice N	Exercice N-1	Ressources	Exercice N	Exercice N-1
Distributions mises en paiement en cours d'exercice			Capacité d'autofinancement de l'exercice	1 421 307,13	1 929 843,00
Acquisitions élmts actif immob.			Cessions élmts actif immobilisé		
- Immobilisations incorporelles	11 893,77	5 081,00	- Immobilisations incorporelles		
- Immobilisations corporelles	26 884,00	5 518,00	- Immobilisations corporelles	10,00	
- Immobilisations financières	12 172,00	165 794,00	- Immobilisations financières	1 530,50	
Charges à répartir sur plusieurs exercices			Augmentation capitaux propres		
Réduction capitaux propres	0,00		- Capital ou apports		
			- Autres capitaux propres	0,00	
Remboursst dettes financières	79 759,03	82 667,00	Augmentation dettes financières	19 000,00	
<b>TOTAL EMPLOIS</b>	<b>130 708,80</b>	<b>259 060,00</b>	<b>TOTAL RESSOURCES</b>	<b>1 441 847,63</b>	<b>1 929 843,00</b>
<b>RESSOURCE NETTE</b>	<b>1 311 138,83</b>	<b>1 670 783,00</b>	<b>EMPLOI NET</b>		

Variation du fonds de roulement net global	Besoins (B)	Dégagements (D)	Solde N (D-B)	Solde N-1
VARIATIONS EXPLOITATION				
Variations des actifs d'exploitation				
- Stocks et en-cours				
- Avances et acomptes versés sur commandes				
- Créances clients, comptes rattachés et autres créances		577 119,00		
Variations des dettes d'exploitation				
- Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
- Dettes fournisseurs, comptes rattachés et autres dettes	1 391 297,00			
<b>TOTAUX EXPLOITATION</b>	<b>1 391 297,00</b>	<b>577 119,00</b>		
<b>A VARIATION NETTE EXPLOITATION</b>			<b>(814 178,00)</b>	<b>(1 865 142,00)</b>
VARIATIONS HORS EXPLOITATION				
<b>TOTAUX HORS EXPLOITATION</b>				
<b>B VARIATION NETTE HORS EXPLOITATION</b>				

<b>TOTAL [A+B] DEGAGEMENT NET DE FONDS DE ROULEMENT</b>			<b>(814 178,00)</b>	<b>(1 865 142,00)</b>
VARIATIONS TRESORERIE				
Variations des disponibilités	496 960,83			
Variations concours bancaires courants, soldes crédit. banque				0,00
<b>TOTAUX TRESORERIE</b>	<b>496 960,83</b>			
<b>C VARIATION NETTE TRESORERIE</b>			<b>(496 960,83)</b>	<b>194 359,00</b>
<b>VARIATION FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL [A+B+C] : RESSOURCE NETTE</b>			<b>(1 311 138,83)</b>	<b>(1 670 783,00)</b>

## j) Variation des capitaux propres – comptes sociaux (norme CRC 99-02)

Variation des capitaux propres	Solde au 31/12/07	Affectation du résultat 2007	Opérations 2008	Solde au 31/12/08
Capital social	2 019 024			2 019 024
Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 775 029			3 775 029
Réserve légale				
Autres réserves				
Report à nouveau	(790 692)	1 043 301		252 609
Résultat de l'exercice	1 043 301	(1 043 301)	865 763	865 763
Provisions réglementées	9 406		(2 468)	6 938
<b>Variation des capitaux propres</b>	<b>6 056 068</b>	<b>0</b>	<b>863 295</b>	<b>6 919 363</b>

## k) annexes aux comptes sociaux

### Règles et méthodes comptables

#### A) Faits significatifs de la période

##### Avance conditionnée

Quotium Technologies a présenté au cours de l'année 2008 une demande d'aide à l'innovation auprès de OSEO Innovation. Une aide de 19 K€, sous forme d'avance remboursable, a été obtenue. Les conditions de remboursement sont fixées contractuellement.

##### Crédit d'impôt recherche

La société a poursuivi ses efforts en recherche et développement. Une partie de ces dépenses est éligible au crédit d'impôt recherche. Comme la loi de finances rectificative pour 2008 l'y autorise, Quotium Technologies a demandé le remboursement anticipé de ses créances de crédit d'impôt recherche des années 2006, 2007 et 2008 dont 90 K€ au titre du crédit d'impôt recherche 2008.

##### Sortie du plan de continuation

Il est rappelé que la société Quotium Technologies (ex-Icom Informatique) avait été placée en redressement judiciaire par le tribunal de commerce de Créteil en date du 28 octobre 2004 et que le plan de redressement par voie de continuation proposée par la société Technologies a été accepté par le tribunal de commerce de Créteil le 8 juin 2005. Au 1er janvier 2009, Quotium Technologies a honoré la quatrième et dernière échéance de ce plan.

## **B) Règles et méthodes comptables**

### **PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

#### A- Hypothèses de base

Les comptes annuels ont été établis dans le but de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise. Les principes généraux de prudence, de régularité et de sincérité ont été respectés et les hypothèses suivantes ont été retenues :

- Continuité de l'exploitation:  
Les comptes au 31/12/2008 incluent la dernière échéance du plan de continuation qui a été honorée en janvier 2009.
- Permanence des méthodes,
- Indépendance des exercices,
- Non compensation,
- Intangibilité du bilan d'ouverture.

#### B- Règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

Ces comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2008 ont été établis en conformité avec les règles générales d'établissement et de présentation des comptes :

- PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 juin 1999,
- Loi n°83 353 du 30 avril 1983,
- Décret 83 1020 du 29 novembre 1983,
- Règlements comptables :
  - 2000-06 et 2003-07 sur les passifs,
  - 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs,
  - 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

#### C- Méthodes d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été la méthode des coûts historiques. La monnaie de présentation est l'euro.

##### 2.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine.

Les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilisation attendue par la société.

L'amortissement des logiciels informatiques est pratiqué selon le mode linéaire. La durée d'amortissement diffère s'il s'agit de logiciels nécessaires au fonctionnement de la société ou développés ou acquis en vue de leur commercialisation.

Les frais de recherche et de développement n'ont pas été immobilisés suivant le principe de prudence. Ils ont été comptabilisés dans les postes de charges par nature.

Le fonds de commerce est constitué principalement des éléments incorporels transmis par la société Technologies Software, lors de l'opération de fusion-absorption de 2007, pour 5 100 K€. Ce fonds de commerce n'a pas été amorti dans les comptes sociaux conformément aux normes comptables françaises.

## 2.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont principalement constituées de créances rattachées à des participations. Si la valeur d'inventaire des immobilisations financières devient inférieure à la valeur comptable, une provision est constatée pour la différence.

La valeur d'inventaire des créances rattachées à des participations est déterminée en fonction de leur perspective de recouvrement.

## 2.3. Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif selon la durée réelle d'utilisation de l'immobilisation.

	Durée	Mode
Logiciels		
- pour les besoins de fonctionnement	1 an	Linéaire
- développés ou acquis en vue de leur commercialisation	5 ans	Linéaire
Agencements et installations	4-5-7 ans	Linéaire
Matériel de bureau	3 ans	Linéaire
Matériel informatique	3 ans	Dégressif
Mobilier	5 ans	Linéaire

## 2.4. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, notamment en cas de risque de non recouvrement des créances.

## Conversion des éléments en devises

Les transactions en devises étrangères sont converties au taux de change applicables à la date de transaction. Les créances et dettes en devises à la clôture sont converties au taux de change de clôture. Les différences de change résultant de la conversion sont comptabilisées en "écart de conversion actif ou passif" et donnent lieu le cas échéant à la constitution d'une provision pour risque.

## 2.5. Impôts différés

Selon les normes comptables françaises en vigueur, la société ne comptabilise pas dans ses comptes sociaux d'impôt différé mais uniquement les impôts exigibles. Conformément à l'avis CNC n°2004-01 relatif au traitement comptable des fusions et opérations assimilées, les apports de la Technologies Software ont été comptabilisés à la valeur réelle, ce qui a conduit à constater au 31/12/2007 dans le bilan d'apport un impôt différé actif de 2 130 € portant sur l'ORGANIC. Cet impôt différé a été repris au 31/12/2008 car l'économie d'impôt a été effectivement réalisée.

## 2.6. Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités consistent en des dépôts sur des comptes courants ou des placements liquides. La société s'est constituée un portefeuille de SICAV. Ces SICAV sont considérées comme des valeurs mobilières de placement (VMP). Elles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur de marché si celle-ci est inférieure. Les ventes de VMP sont comptabilisées selon la méthode du premier entré, premier sorti. Les moins-values latentes sur VMP sont provisionnées, alors que les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

## 2.7. Provisions réglementées

Elles sont constituées des amortissements dérogatoires. L'amortissement comptable des immobilisations corporelles est effectué d'après le mode linéaire.

La dépréciation selon le mode dégressif est utilisée pour le calcul de l'amortissement fiscal des biens qui peuvent en bénéficier. La différence entre l'amortissement fiscal et comptable est enregistrée en amortissements dérogatoires.

## 2.8. Provisions pour risques et charges

Les provisions correspondent aux passifs répondant aux critères suivants :

- le montant ou l'échéance ne sont pas fixés de manière précise ;
- l'incidence économique est négative pour la société, c'est à dire que ce passif s'analyse comme une obligation du groupe à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

## 2.9. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société provient de trois sources principales : les ventes de licence des logiciels, les services associés de maintenance et les prestations de conseil et de formation.

Les redevances provenant de licences vendues aux clients sont comptabilisées en chiffre d'affaires seulement si :

- (a) les risques et avantages importants inhérents à la propriété des licences ont été transférés à l'acheteur,
- (b) la société ne continue ni à être impliquée dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, ni dans le contrôle effectif des biens cédés,
- (c) le montant des produits des activités ordinaires peut être évalué de façon fiable,
- (d) il est probable que des avantages économiques associés à la transaction iront à la société et
- (e) les coûts encourus ou à encourir en contrepartie de la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

Les contrats de vente de licence d'utilisation de logiciels contiennent généralement des prestations de maintenance pour une période initiale (de 12 mois en général). Les contrats de maintenance sont généralement renouvelés par tacite reconduction pour une nouvelle période d'un an. Les prestations de maintenance étant payées d'avance et non remboursables, les revenus provenant de ces prestations sont différés et comptabilisés *prorata temporis* sur la durée du contrat de maintenance (cf. produits constatés d'avance)

Le chiffre d'affaires relatif aux prestations de conseil, formations et autres services d'assistance prévus par les contrats de licences est comptabilisé lorsque les services sont rendus et présenté distinctement du chiffre d'affaires des licences.

## **C) Analyse des comptes**

### **1. IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS**

(en euros)	Début de l'exercice	Réévaluation	Acquisitions
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>10 793 960,02</b>		<b>11 893,77</b>
Install.techn.,mat.,outillage indust.			4 785,00
Matériel de bureau et informatique, mobilier	402 370,84		28 230,52
Immobilisations corporelles en cours	6 600,00		468,26
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>408 970,84</b>		<b>33 483,78</b>
Autres participations	417 829,00		12 172,35
Prêts et autres immobilisations financières	55 280,25		
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>473 109,25</b>		<b>12 172,35</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>11 676 040,11</b>		<b>57 549,90</b>

	Virement	Cession	Fin d'exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			<b>10 805 853,79</b>
Install.techn.,mat.,outillage indust.			4 785,00
Matériel de bureau et informatique, mobilier		129 413,79	301 187,57
Immobilis. corporelles en cours		6 600,00	468,26
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		<b>136 013,79</b>	<b>306 440,83</b>
Autres participations			430 001,35
Prêts et autres immobilis. financières		1 530,50	53 749,75
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>		<b>1 530,50</b>	<b>483 751,10</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>137 544,29</b>	<b>11 596 045,72</b>

Les immobilisations incorporelles sont constituées principalement de logiciels et de fonds de commerce.

Les fonds de commerce correspondent, aux éléments qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entreprise, identifiés lors des opérations de fusion-absorption de 2006 et 2007.

Les mouvements de l'exercice sont principalement constitués de la mise au rebut pour 129 K€ de matériel informatique complètement amorti.

Les immobilisations financières sont constituées:

- des titres de participation de la filiale Quotium Technologies Limited et du compte-courant entre les deux sociétés;
- du dépôt de garantie concernant les baux commerciaux des bureaux de Courbevoie.

(en euros.)	Amortissements début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Amortissements fin exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	4 716 728,74	182 553,33		4 899 282,07
Installations générales, agencements		420,35		420,35
Matériel de bureau et informatique, mobilier	367 066,76	24 996,92	129 250,00	262 813,68
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>367 066,76</b>	<b>25 417,27</b>	<b>129 250,00</b>	<b>263 234,03</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 083 795,50</b>	<b>207 970,60</b>	<b>129 250,00</b>	<b>5 162 516,10</b>

## 2. ETAT DES CREANCES ET DETTES

ETAT DES CREANCES (en euros)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	428 512,81		428 512,81
Autres immobilisations financières	53 749,75		53 749,75
Autres créances clients	3 153 490,28	3 153 490,28	
Personnel et comptes rattachés	1 404,81	1 404,81	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	905,52	905,52	
Etat et autres collectivités - impôt sur les bénéfiques	146 684,08	146 684,08	
Etat et autres collectivités - taxe sur la valeur ajoutée	103 453,61	103 453,61	
Etat et autres collectivités - divers	898,26	898,26	
Débiteurs divers	3 564,85	3 564,85	
Charges constatées d'avance	106 268,73	106 268,73	
<b>TOTAUX</b>	<b>3 998 932,70</b>	<b>3 516 670,14</b>	<b>482 262,56</b>

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Empr., dettes établist crédit - à plus de 1 an	82 550,58	82 550,58	
Fournisseurs, comptes rattachés	86 754,87	86 754,87	
Personnel et comptes rattachés	202 803,40	202 803,40	
Sécurité sociale, aut.org.sociaux	322 990,87	322 990,87	
Etat et autres collectivités - T.V.A.	541 399,92	541 399,92	
Etat et autres collectivités - autres impôts et taxes	42 796,18	42 796,18	
Produits constatés d'avance	2 539 041,64	2 539 041,64	
<b>TOTAUX</b>	<b>3 818 337,46</b>	<b>3 818 337,46</b>	
Emprunts souscrits ds exerc.	19 000,00		
Emprunts rembour.ds exerc.	82 667,07		

Les créances à plus d'un an sont constituées:

- du support en trésorerie de Quotium Technologies SA envers sa filiale Quotium Technologies Limited pour un montant de 429 K€,
- des dépôts de garantie concernant les baux commerciaux (54K€).

Les créances sur l'Etat à moins d'un an sont constituées pour 147 K€ des crédits d'impôts recherche 2006,2007 et 2008 dont le remboursement a été reçu en mars et avril 2009.

Les dettes d'exploitation incluent une baisse de 228 K€ liée au règlement en janvier 2008 de la troisième échéance de déclaration de cessation de paiement. La quatrième et dernière échéance est incluse dans les dettes à moins d'un an (échéance au 1er janvier 2009).

## 3. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La trésorerie est suivie en date de valeur. L'excédent est placé en OPCVM possédant la classification AMF "Monétaire Euro". La plus-value latente, non comptabilisée, s'élève au 31/12/2008 à 35 K€.

Les produits sur cession de valeurs mobilières se sont élevés à 74 K€ sur l'exercice 2008.

#### **4. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES**

Le capital est constitué de 1 261 890 actions ordinaires dont la valeur nominale est de 1.60 €.

L'Assemblée Générale mixte du 30 juin 2008 a décidé l'affectation en totalité du résultat de l'exercice 2007 de 1 043 301 € au report à nouveau.

#### **5. AUTRES FONDS PROPRES**

La société a bénéficié au cours de l'exercice 2008 d'une avance remboursable de 19 K€ de OSEO INNOVATION.

#### **6. PROVISIONS**

<b>Nature des provisions</b>	<b>Montant au début de l'exercice</b>	<b>AUGMENTATIONS Dotations</b>	<b>DIMINUTIONS Reprises</b>	<b>Montant à la fin de l'exercice</b>
Amortissements dérogatoires	9 405,92	3 753,50	6 221,76	6 937,66
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	<b>9 405,92</b>	<b>3 753,50</b>	<b>6 221,76</b>	<b>6 937,66</b>
Prov. pour litiges	228 046,32	284 649,68	26 305,00	486 391,00
Prov. pour pertes de change	34 286,32	138 490,81	34 286,32	138 490,81
Prov. pour impôts	150 000,00		50 000,00	100 000,00
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>412 332,64</b>	<b>423 140,49</b>	<b>110 591,32</b>	<b>724 881,81</b>
Prov. immobilisat. incorporelles	56 406,14			56 406,14
Prov. autres immo. financières	416 340,46	12 172,34		428 512,80
Prov. comptes clients		25 166,21		25 166,21
<b>DEPRECIATIONS</b>	<b>472 746,60</b>	<b>37 338,55</b>		<b>510 085,15</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>894 485,16</b>	<b>464 232,54</b>	<b>116 813,08</b>	<b>1 241 904,62</b>
Dont dotations et reprises d'exploitation		202 727,89	25 000,00	
Dont dotations et reprises financières		150 663,15	34 286,32	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		110 841,50	57 526,76	

Les dotations pour risques et charges s'élèvent à 423 K€ et comprennent:

- les provisions pour litiges pour 285 K€ qui incluent:
  - o la dotation de l'exercice à la provision pour indemnité de départ à la retraite pour 177 K€.

Les indemnités sont calculées conformément aux préconisations comptables en déterminant individuellement l'indemnité à verser au moment du départ et en pondérant ce montant par la probabilité que le salarié soit présent dans l'entreprise à sa date de départ en retraite.

Il y a eu un changement d'estimation au cours de l'exercice lié à des évolutions légales:

- nouveau calcul de l'indemnité légale de licenciement (loi de modernisation du travail du 25/06/2008);

- passage de la contribution patronale de 25% à 50% résultant de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2008.

Au 31 décembre 2008, le montant de la provision retraite ainsi calculée s'élève à 379 K€ alors qu'elle s'élevait au 31 décembre 2007 à 202 K€.

- o une dotation de 108 K€ résultant d'un litige prud'homal. La provision a été réajustée en fonction de l'arrêt de la Cour d'Appel. L'affaire fait l'objet d'un pourvoi en cassation.
- la provision pour pertes de change à hauteur de 138 K€. Elle porte essentiellement sur les écarts de change sur le compte courant en livres de Quotium Technologies avec sa filiale en Grande-Bretagne.

Les reprises de provision pour risques et charges s'élèvent à 111 K€ et comprennent notamment une reprise de 50 K€, qui correspond à la reprise de provision pour impôts sur les logiciels apportés lors de l'opération de fusion 2006. La reprise de cette provision se fait au rythme de l'amortissement de ces logiciels (5 ans).

## **7. EMPRUNT**

Il s'agit d'un emprunt (taux fixe de 3.5%), contracté en septembre 2001, par Quotium Technologies (ex- Icom Informatique). Son remboursement s'effectue conformément à l'échéancier prévu par le plan de continuation. Le paiement de la quatrième et dernière annuité est intervenu en janvier 2009.

Cet emprunt fait l'objet d'une caution solidaire et personnelle de la société Technologies à concurrence de son montant total au 31/12/2008 soit 83 K€. Au 1er janvier 2009, le montant restant dû a été payé par Quotium Technologies.

## **8. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE**

Le montant des charges constatées d'avance s'élève à 106 K€. Elles concernent essentiellement les loyers immobiliers et les prestations de moyens généraux du premier trimestre 2009.

## **9. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

Il s'agit des contrats de maintenance facturés terme à échoir et relatifs à des périodes postérieures au 31 décembre 2008.

## **10. CHIFFRE D'AFFAIRES**

en milliers d'euros	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2008	Total 31/12/2007	% 08/07
Produits	642	148	790	793	-0,34
Maintenances et prestations Ingénierie	4 001	287	4 288	4 482	-4,32
<b>TOTAL</b>	<b>4 644</b>	<b>435</b>	<b>5 079</b>	<b>5 275</b>	<b>-3,73</b>

## **11. OPERATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES**

Les opérations avec Quotium Technologies Limited sont les suivantes:

- redevances liées à la distribution des produits: 16 K€;
- intérêts relatifs aux avances consenties par la Société à sa filiale: 24 K€.

## 12. AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

en milliers d'euros	2008	2007
Sous-traitance	56	58
Locations et charges locatives	413	386
Personnel extérieur à l'entreprise	540	740
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	78	231
Autres	343	287
<b>TOTAL</b>	<b>1 430</b>	<b>1 701</b>

L'évolution à la baisse du poste "autres achats et charges externes" de 271 K€ est principalement liée à :  
- la diminution des services extérieurs et rémunérations d'intermédiaires (353 K€). Il s'agit principalement de prestations d'assistance, de conseil dans les domaines comptables, fiscaux, administratifs et des honoraires juridiques, plus élevés en 2007 en raison de l'opération de fusion. La rémunération est revue annuellement en fonction des travaux à réaliser et du temps à y consacrer.

## 13. CHARGES DE PERSONNEL

en milliers d'euros	2008	2007
Rémunérations	1 621	1 398
Charges sociales	753	657
<b>TOTAL</b>	<b>2 374</b>	<b>2 055</b>

	2008	2007
Ingénieurs et cadres	24	22
Techniciens	1	2
Administratifs	1	1
<b>Total effectif au 31/12</b>	<b>26</b>	<b>25</b>

## 14. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Aucune rémunération n'a été versée aux dirigeants.

## 15. CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

(en euros)	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Autres	164	10
RAP provision pour impôt s/élément amort. Logiciel QTEST	-	50 000
DAP et RAP d'amortissement dérogatoire	3 754	6 222
Coût sociaux	157 088	1 305
Divers	6 098	583
<b>Total</b>	<b>167 104</b>	<b>58 120</b>

## **16. ENGAGEMENTS HORS BILAN**

	Montant hors bilan
<b>Autres engagements donnés</b>	537 500
Loyers bail Courbevoie restant à courir jusqu'à la fin de la deuxième période triennale se terminant le 1/06/2011 (en euros)	
Droit individuel à la formation (en heures)	1198 heures
<b>Engagements reçus</b>	
Caution solidaire et personnelle de la société Technologies (montant emprunt restant dû en euros)	82 551

La loi 2004-391 du 4 mai 2004 reconnaît aux salariés un droit individuel à la formation. A ce titre, le montant des engagements de la société Quotium Technologies au 31 décembre 2008 s'élève à 1198 heures n'ayant pas fait l'objet de demande de la part des salariés.

## **17. CONTENTIEUX, LITIGES ET PROCEDURES EN COURS**

Un litige est en cours à la fin de l'exercice 2008. Il concerne un litige prud'homal dont la provision a été ajustée en fonction de l'arrêt de la Cour d'Appel. Cette affaire fait l'objet d'un recours auprès de la Cour de Cassation.

## **18. IMPÔTS SUR LES SOCIETES ET SITUATION FISCALE DIFFEREE**

Au 31 décembre 2008, la société bénéficie de déficits fiscaux reportables à hauteur de 473 K€.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas comptabilisés dans les comptes sociaux. Les accroissements et/ou les allègements de la dette future d'impôt (Organic 2008, plus-value latente sur VMP 2008) provenant des décalages dans le temps, entre le régime fiscal et le traitement comptable de certains produits ou charges ne sont pas significatifs. La société n'est pas intégrée fiscalement.

## **19. TABLEAU DE FINANCEMENT (modèle NPC)**

Le tableau de financement fait ressortir une augmentation du besoin en fonds de roulement de 814 K€ résultant:

- d'une diminution des dettes d'exploitation de 1.4 M€ en raison notamment de :
  - o du règlement au 1er janvier 2008 de l'échéance de déclaration de cessation de paiement (DCP) de 0.2 M€;
  - o la diminution des dettes fournisseurs (hors DCP) de 0.6 M€ (diminution des honoraires et services extérieurs par rapport au 31/12/2007 impacté par les opérations de fusion);
  - o la diminution des PCA de 0.6 M€ (réception plus tardive de certains bons de commande significatifs par rapport au 31/12/2007);
- compensée partiellement par une diminution des créances d'exploitation de 577 K€ s'expliquant par une amélioration du ratio clients.

## 20. SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Rubriques (en euros)	31/12/2008	%	31/12/2007	%
Production vendue	5 078 512,90	100,00	5 275 064,48	100,00
<b><i>PRODUCTION DE L'EXERCICE</i></b>	<b><i>5 078 512,90</i></b>	<b><i>100,00</i></b>	<b><i>5 275 064,48</i></b>	<b><i>100,00</i></b>
<b>PRODUCTION + VENTES</b>	<b>5 078 512,90</b>	<b>100,00</b>	<b>5 275 064,48</b>	<b>100,00</b>
- Coût d'achat des marchandises				
- Consommation provenance tiers	1 430 138,25	28,16	1 701 322,14	32,25
<b><i>VALEUR AJOUTEE</i></b>	<b><i>3 648 374,65</i></b>	<b><i>71,84</i></b>	<b><i>3 573 742,34</i></b>	<b><i>67,75</i></b>
+ Subventions d'exploitation			34 561,36	0,66
- Impôts et taxes	52 341,61	1,03	50 572,34	0,96
- Charges de personnel	2 374 333,11	46,75	2 055 184,28	38,96
<b><i>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</i></b>	<b><i>1 221 699,93</i></b>	<b><i>24,06</i></b>	<b><i>1 502 547,08</i></b>	<b><i>28,48</i></b>
+ Reprises, transfert charges	25 000,00	0,49		
+ Autres produits	95 446,29	1,88	82 867,85	1,57
- Dotations amortis., dépréciations, provisions	410 698,49	8,09	304 483,07	5,77
- Autres charges	22 535,28	0,44	25 610,47	0,49
<b><i>RESULTAT D'EXPLOITATION</i></b>	<b><i>908 912,45</i></b>	<b><i>17,90</i></b>	<b><i>1 255 321,39</i></b>	<b><i>23,80</i></b>
+ Quote part opérations en commun				
+ Produits financiers	135 563,65	2,67	154 285,45	2,92
- Quote part opérations en commun				
- Charges financières	160 855,18	3,17	512 723,32	9,72
<b><i>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</i></b>	<b><i>883 620,92</i></b>	<b><i>17,40</i></b>	<b><i>896 883,52</i></b>	<b><i>17,00</i></b>
Produits exceptionnels	58 119,78	1,14	347 528,33	6,59
- Charges exceptionnelles	167 104,42	3,29	302 230,88	5,73
<b><i>RESULTAT EXCEPTIONNEL</i></b>	<b><i>(108 984,64)</i></b>	<b><i>-2,15</i></b>	<b><i>45 297,45</i></b>	<b><i>0,86</i></b>
- Participation des salariés				
- Impôt sur les bénéfices	(91 127,00)	-1,79	(101 120,00)	-1,92
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>865 763,28</b>	<b>17,05</b>	<b>1 043 300,97</b>	<b>19,78</b>
Produits cessions éléments actif	10,00	0,00		
- Valeur comptable éléments cédés	163,79	0,00		
<b><i>PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS</i></b>	<b><i>(153,79)</i></b>	<b><i>-0,00</i></b>		

## **21. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT**

<b>Rubriques (en euros)</b>	<b>31/12/2008</b>	<b>31/12/2007</b>	<b>Variation (en %)</b>
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 221 699,93</b>	<b>1 502 547,08</b>	<b>-18,69</b>
+ Transferts de charges d'exploitation			
+ Autres produits d'exploitation	95 446,29	82 867,85	15,18
- Autres charges d'exploitation	22 535,28	25 610,47	-12,01
+ Quote-part de résultat sur opérations faites en commun			
+ Produits financiers	135 563,65	154 285,45	-12,13
- Reprises sur dépréciations et provisions financières	34 286,32		
- Charges financières	160 855,18	512 723,32	-68,63
+ Dot. aux amortis. , dépréciations et provisions financières	150 663,15	450 626,78	-66,57
+ Produits exceptionnels	58 119,78	347 528,33	-83,28
- Produits des cessions d'éléments actifs	10,00		
- Subventions d'investissement rapportées au résultat			
- Reprises sur dépréciations et provisions exceptionnelles	57 526,76	123 169,40	-53,29
- Charges exceptionnelles	167 104,42	302 230,88	-44,71
+ Valeur comptable des immobilisations cédées	163,79		
+ Dot. aux amortis. , dépréciations et provisions exceptionnels	110 841,50	254 601,47	-56,46
- Participation des salariés			
- Impôts sur les bénéfices	(91 127,00)	(101 120,00)	-9,88
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>1 421 307,13</b>	<b>1 929 842,89</b>	<b>-26,35</b>
<b>RESULTAT NET COMPTABLE</b>	<b>865 763,28</b>	<b>1 043 300,97</b>	<b>-17,02</b>
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	672 203,14	1 009 711,32	-33,43
- Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	116 813,08	123 169,40	-5,16
- Résultat sur cession des éléments actif	(153,79)		
- Subventions d'investissement rapportées au résultat			
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>1 421 307,13</b>	<b>1 929 842,89</b>	<b>-26,35</b>

## 22. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATION

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue (%)	Val. brute Titres Val. nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
<b>FILIALES (plus de 50%)</b>					
QUOTIUM TECHNOLOGIES Limited London WC1V 7 JH - Grande-Bretagne	1 488,54  (419 852,00)	100,00	1 488,54  1 488,54	428 513,00	170 933,00  (73 164,00)

## 23. RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date d'arrêté	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	2 019 024,00	2 019 024,00	643 147,20	316 747,20	1 200 000,00
Nombre d'actions - ordinaires	1 261 890,00	1 261 890,00	401 967,00	197 967,00	750 000,00
Nombre maximum d'actions à créer					
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	5 078 512,90	5 275 064,48	2 359 163,73	1 901 909,24	2 332 253,98
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	1 330 026,34	1 828 722,89	(824 384,95)	(3 441 988,71)	(662 913,43)
Impôts sur les bénéfices	(91 127,00)	(101 120,00)	3 750,00	3 750,00	
Dot. Amortissements et provisions	555 390,06	886 541,92	203 416,77	(3 486 173,80)	24 622,86
Résultat net	865 763,28	1 043 300,97	(1 031 551,72)	40 435,09	(687 536,29)
Résultat distribué					
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôt, participation, avant dot. amortissements, provisions	1,13	1,53	(2,06)	(17,41)	(0,88)
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	0,69	0,83	(2,57)	0,20	(0,92)
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés	26,00	26,00	21,00	12,00	23,00
Masse salariale	1 621 140,65	1 397 704,27	1 566 796,84	956 058,36	1 514 638,77
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	753 192,46	657 480,01	633 440,07	423 530,01	680 124,86

## **20.4 Vérification des informations financières historiques annuelles**

### **20.4.1 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés**

Pierre ILLOUZ  
Commissaire aux Comptes  
Hôtel d'activités  
1, rue Maryse Bastié  
93600 AULNAY SOUS BOIS

Philippe MESSIKA  
Commissaire aux Comptes  
74, Route de la Reine  
92100 BOULOGNE

## **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

### **GROUPE QUOTIUM TECHNOLOGIES SA**

#### **COMPTES AU 31 DECEMBRE 2008**

Monsieur Le Président,

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société QUOTIUM TECHNOLOGIES, relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I/ OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêt des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

#### **II/ JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Compte tenu du très faible impact de la filiale britannique de Quotium, seule filiale consolidée, nous nous sommes assuré que les opérations de consolidation ont été correctement effectuées et que les obligations au regard du référentiel IFRS ont été correctement respectées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III/ VERIFICATIONS SPECIFIQUES

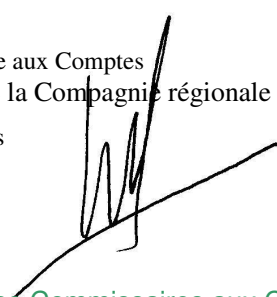
Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport sur la gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Aulnay et à Boulogne, le 27 avril 2009

Pierre ILLOUZ  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie régionale  
de Paris



Philippe MESSIKA  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie régionale  
de Versailles



#### 20.4.2 Autres informations du document de référence vérifiées par les Commissaires aux Comptes

##### **Lettre de fin de travaux**

Le document de référence a fait l'objet d'une lettre de fin de travaux, dont il est fait état dans l'attestation du responsable (voir chapitre 1.2)

##### **Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil d'Administration**

Le Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil d'Administration figure à la suite du rapport du président au chapitre 16.4.2

## Rapport général des Commissaires aux Comptes (sur les comptes sociaux)

Pierre ILLOUZ  
Commissaire aux Comptes  
Hôtel d'activités  
1, rue Maryse Bastié  
93600 AULNAY SOUS BOIS

Philippe MESSIKA  
Commissaire aux Comptes  
74, Route de la Reine  
92100 BOULOGNE

### RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

QUOTIUM TECHNOLOGIES SA

COMPTES AU 31 DECEMBRE 2008

Monsieur Le Président,

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels tels qu'ils sont joints au présent rapport.
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I/ OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### II/ JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de nos appréciations des règles et principes comptables suivis par votre Société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous nous sommes assurés notamment de :

- La réalité et l'exhaustivité notamment après la fusion intervenue au 31 décembre 2007 du poste d'immobilisations incorporelles ainsi que les mentions nécessaires.
- L'évaluation des maintenances constatées d'avance ainsi que les mentions obligatoires correspondantes.

- L'exhaustivité des dettes au passif ainsi que leur correcte ventilation entre dettes antérieures à la date de cessation de paiement et dettes postérieures

Par ailleurs, et compte tenu de la situation financière de la société, nous nous sommes assurés de l'application du plan de continuation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III/- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la Loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs de capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

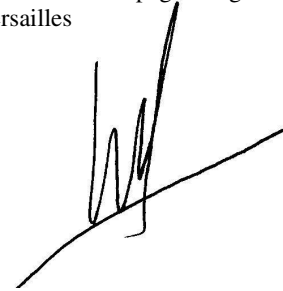
La sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Fait à Aulnay et à Boulogne, le 27 avril 2009

Pierre ILLOUZ  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie régionale  
de Paris



Philippe MESSIKA  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie régionale  
de Versailles



### 20.4.3 Source des informations financières non vérifiées et non issues des états financiers vérifiés

Sans objet.

## **20.5 Date des dernières informations financières**

### 20.5.1 Dernier exercice vérifié

Le dernier exercice vérifié par les commissaires aux comptes concerne la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2008.

## **20.6 Informations financières intermédiaires et autres**

### 20.6.1 Informations publiées depuis la dernière clôture

Depuis le 31 décembre 2008, il a été publié le chiffre d'affaires du 4<sup>ème</sup> trimestre 2008 le 27 février 2009, cette information fait partie intégrante des comptes 2008 objet du présent document. Le chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> trimestre 2009 a également été publié en date du 15 mai 2009.

### 20.6.2 Informations semestrielles (le cas échéant)

Ce document de référence, également rapport annuel de l'exercice 2008, est déposé auprès de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) avant la date de publication obligatoire des comptes semestriels.

## **20.7 Politique de distribution des dividendes**

### **Répartition des bénéfices (article 19 des statuts)**

Sur le bénéfice distribuable, il est prélevé tout d'abord toute somme que l'assemblée générale décidera de reporter à nouveau sur l'exercice suivant ou d'affecter à la création de tous fonds de réserves extraordinaires, de prévoyance ou autre avec une affectation spéciale ou non. Le surplus est réparti entre tous les actionnaires au prorata de leurs droits dans le capital.

L'assemblée générale, statuant sur les comptes de l'exercice, a la faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividendes, une option entre le paiement du dividende ou des acomptes sur dividendes en numéraire ou en actions.

### **Politique de distribution de dividendes**

La société QUOTIUM TECHNOLOGIES mettra en œuvre une politique de distribution de dividendes favorable à ses actionnaires dès que sa croissance commerciale sera établie.

### **Délai de prescription des dividendes**

Les dividendes non réclamés dans un délai de 5 ans à compter de la date de leur mise en paiement sont prescrits. Les dividendes atteints par la prescription quinquennale doivent être réservés à l'Etat (article L27 et R46 du Code du domaine de l'Etat).

#### **20.7.1 Politique de distribution de dividendes**

Aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

## **20.8 Procédures judiciaires et d'arbitrage**

Les anciens dirigeants de QUOTIUM TECHNOLOGIES SA (alors ICOM Informatique) ont déposé un dossier demandant la mise en redressement judiciaire de l'entreprise fin octobre 2004.

Le Tribunal de Commerce de Créteil a mis la société en redressement judiciaire par jugement du 3 novembre 2004.

Puis, le Tribunal de Commerce de Créteil a homologué le plan de continuation proposé par la société TECHNOLOGIES S.A. en date du 8 juin 2005.

La réalisation du plan de continuation dont le montant total du passif signifié auprès du Représentant des créanciers s'élève à 1 174 K€ a été suivie avec attention.

L'intégralité des échéances a été réglée en janvier 2009.

Depuis le début du plan de continuation, les opérations suivantes ont été réalisées :

- Nomination de Michel Tibérini en qualité de Président Directeur Général de la société QUOTIUM TECHNOLOGIES le 13 juin 2005 et validée par l'assemblée générale du 4 août 2005,
- Opération de réduction et d'augmentation de capital avec émission de BSA (Bons de Souscription d'Action) offerts aux détenteurs d'actions anciennes, visée par l'A.M.F sous le n°05-637,
- 31 décembre 2005 : fin de la période d'exercice des B.S.A. Franc succès : 83,24% des BSA ont été exercés et 57 342 actions ont été émises. Le capital est porté de 225 000 à 316 747,20 euros.
- 31 juillet 2006 : fusion absorption de la société QUOTIUM TECHNOLOGIES SAS par la société ICOM Informatique SA, la nouvelle entité prend le nom de QUOTIUM TECHNOLOGIES SA
- 3 août 2006 : admission de 204 000 actions nouvelles. Le capital est porté de 316 747,20 euros à 643 147,20 euros.
- 31 décembre 2007 : fusion absorption de la société TECHNOLOGIES SOFTWARE par QUOTIUM TECHNOLOGIES SA. Le capital social est porté consécutivement à 2 019 024 €.
- Janvier 2009 : remboursement de la quatrième et dernière échéance du plan.

## **20.9 Changement significatif de la situation financière ou commerciale**

Depuis le 31 décembre 2008, il n'est survenu aucun changement significatif dans la situation commerciale ou financière de QUOTIUM TECHNOLOGIES SA.

## 21. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### Marché des titres

#### Tableau d'évolution des cours de Bourse et des volumes de transactions

De mai 2008 à mai 2009, le cours de Bourse et le volume des transactions ont évolué de la manière suivante (source Euronext Paris) :

Mois	Nombre de titres échangés	Capitalisation boursière (1)	Cours moyen clôture
Mai 2008	585	10 763 921	8.53
Juin 2008	148	8 366 330	6.63
Juillet 2008	325	7 495 626	5.94
Aout 2008	343	7 199 082	5.71
Septembre 2008	303	6 187 046	4.90
Octobre 2008	133	6 313 235	5.00
Novembre 2008	0	6 313 235	5.00
Décembre 2008	148	6 587 065	5.22
Janvier 2009	0	6 587 065	5.22
Février 2009	0	6 587 065	5.22
Mars 2009	0	6 587 065	5.22
Avril 2009	438	9 423 794	7.47
Mai 2009	20	11 861 766	9.40

Le cours moyen de clôture a été pris en compte pour le calcul de la capitalisation. Il nous a paru plus pertinent que les cours extrêmes : (1) soit le nombre d'actions multiplié par le cours moyen de clôture. Le nombre d'actions sur la période examinée est de 1 261 890.

### 21.1 Capital social

#### 21.1.1 Catégories actions et leur nombre

Au 31 décembre 2008 et à la date du présent document de référence, le montant du capital social est de **2 019 024 €** divisé en **1 261 890** actions ordinaires d'une valeur nominale de 1 60 € chacune de même catégorie entièrement libérées. Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire sauf dans les cas où la forme nominative est imposée par la législation en vigueur. La transmission des actions s'opère par virement de compte à compte dans les conditions et selon les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Catégories de titres	Nombre de titres				Valeur nominale
	A l'ouverture exercice	Créés pendant exercice	Annulées pendant exercice	A clôture exercice	
Actions ordinaires	1 261 890			1 261 890	1 60 €

Les 859 923 actions ont été créées à la suite de la fusion absorption de la société TECHNOLOGIES SOFTWARE par la société QUOTIUM TECHNOLOGIES SA. Ces actions ont été remises aux actionnaires de la société TECHNOLOGIES SOFTWARE en paiement de leur apport. Cette opération a fait l'objet d'un document de fusion enregistré par l'AMF sous le n°E.07-171 le 30 novembre 2007 ce document est consultable sur le site <http://www.quotium.fr> et <http://www.amf-france.org>

## Forme des titres (article 11 des statuts)

Les actions sont nominatives ou au porteur (L228-1 du Code de Commerce); elles donnent lieu à une inscription en compte dans les conditions prévues par la loi.

La société aura la possibilité selon l'article L 228-2 du Code de Commerce de rechercher l'identification des titres au porteur.

## Titres au porteur identifiables

Conformément au code du commerce et aux statuts la Société pourra demander à tout moment à l'organisme chargé de la compensation des titres la communication des renseignements relatifs à la composition de son actionnariat et à la quantité de titres détenus par chacun de ses actionnaires ainsi que tous renseignements dont la communication est autorisée par la législation en vigueur.

## Classification Bourse

**I.C.B.** : .....Classification sectorielle

(*Industry Classification Benchmark*)

**Industrie** : .....9000 Technologie

**Super secteur** : .....9500 Technologie

**Secteur** : .....9530 Logiciels et services informatiques

**Sous secteur** : .....9537 Logiciels

**PEA** (Plan d'Epargne en Actions) :.Oui

**Service à Règlement Différé** : .....Non

**Code ISIN** : .....FR0010211615

**Mnemo** : .....QTE



Les actions composant actuellement le capital de QUOTIUM TECHNOLOGIES sont cotées à la cote NYSE Euronext Paris compartiment C depuis le 21 juin 1996 (*code ISIN* : FR0010211615 symbole 'QTE'). Le mode de cotation du titre QUOTIUM TECHNOLOGIES s'effectue au **fixing**.

Sur la base de la nouvelle classification Industry Classification Benchmark (ICB) publiée le 4 juillet 2005 qui est venue se substituer à la nomenclature existante au 1<sup>er</sup> janvier 2006 QUOTIUM TECHNOLOGIES est classée dans le sous secteur : **9537 Software**.

### 21.1.2 Actions non représentatives du capital: nombre et caractéristiques

Il n'existe aucun titre non représentatif de capital.

### 21.1.3 Actions auto détenues par l'émetteur ou ses filiales

QUOTIUM TECHNOLOGIES SA et sa filiale ne possèdent aucun titre en auto détention au 31/12/2008 et n'ont effectué aucune opération de cette nature au cours de l'exercice 2008.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'Assemblée Générale du 14/06/2007 a approuvé une résolution autorisant le Conseil d'Administration, pour une période de dix huit mois, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, à procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la société dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social soit, sur la base du capital actuel, 126 189 actions. La période de 18 mois étant écoulée, une résolution sera proposée à l'Assemblée Générale du 26/06/2009 pour renouveler cette autorisation.

Les acquisitions pourront être effectuées en vue de :

- Assurer l'animation du marché des actions ou la liquidité de l'action Quotium Technologies par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI admise par l'AMF,
- Conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société,
- Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par attribution gratuite d'actions,
- Assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur,
- Procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'autorisation à conférer par la présente assemblée générale des actionnaires dans sa première résolution à caractère extraordinaire.

Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens sur le marché ou de gré à gré, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le Conseil d'Administration appréciera, y compris en période d'offre publique dans le respect de la réglementation en vigueur.

Le prix maximum d'achat est fixé à 8 euros par action qui est la dernière valeur connue à la date d'établissement de ce rapport. En cas d'opération sur le capital notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution gratuite d'actions, le montant sus-indiqué sera ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Le montant maximal de l'opération est ainsi fixé à 1 009 512 €.

#### 21.1.4 Valeurs mobilières convertibles échangeables ou assorties de bons de souscription

Il n'existe aucune valeur susceptible de donner accès directement ou indirectement à des titres en capital de la société.

#### 21.1.5 Droit d'acquisition obligation attaché(e) au capital souscrit non libéré ou acte visant à augmenter le capital

Il n'existe aucune autorisation en cours concernant l'émission de valeurs mobilières donnant accès à des actions de la société.

Il est à noter que l'Assemblée Générale extraordinaire du 4 août 2005 a rejeté la résolution portant sur l'augmentation de capital réservée aux salariés dans les conditions prévues à l'article L443-5 du code du travail. Une résolution à titre extraordinaire portant sur le principe d'une augmentation de capital réservée aux salariés a été soumise à l'Assemblée Générale Mixte du 30/06/2008.

#### 21.1.6 Capital de membre du groupe objet d'une option d'accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option

Aucun nantissement de titre de capital n'a été donné aucun titre en garantie et aucune sûreté n'a été consentie.

### 21.1.7 Historique du capital social

**Tableau d'évolution du capital social de QUOTIUM TECHNOLOGIES depuis 1996**

		<b>Montant de l'opération</b>	<b>Nombre total d'actions</b>	<b>Nominal des actions</b>	<b>Montant du capital</b>	<b>Prime d'émission et de fusion</b>
20/03/1996	Augmentation du capital par incorporation de réserves	686 021 €	30 000	38,11 €	1 143 368 €	
20/03/1996	Réduction de la valeur nominale des actions	-	750 000	1,52 €	1 143 368 €	
13/06/2002	Augmentation de la valeur nominale des actions	-	750 000	1,60 €	1 200 000 €	
13/06/2002	Augmentation du capital par incorporation de réserves	56 632 €	750 000	1,60 €	1 200 000 €	
04/08/2005	Réduction du capital à zéro par annulation des actions	1 200 000 €	750 000	1,60 €	0 €	
04/08/2005	Augmentation du capital par création d'actions	225 000 €	140 625	1,60 €	225 000 €	
31/12/2005	Création d'actions par exercice de BSA	91 747 €	197 967	1,60 €	316 747 €	
03/08/2006	Création d'actions lors de l'absorption de QUOTIUM TECHNOLOGIES SAS	326 400€	204 000	1,60 €	643 147 €	899 012 €
31/12/2007	Création d'actions lors de l'absorption de TECHNOLOGIES Software	1 375 877 €	859 923	1,60 €	2 019 024 €	3 775 029 €

Depuis le 31 décembre 2007 et la date d'enregistrement du document aucune opération liée au capital n'a été opérée.

## **21.2 Acte constitutif et statuts**

### **21.2.1 Objet social de l'émetteur et référence à l'acte constitutif ou statuts**

#### **Objet social (article 2 des statuts)**

La société a pour objet toutes les opérations concernant le traitement de l'information et plus généralement toutes les opérations industrielles commerciales financières mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

### **21.2.2 Disposition des statuts concernant les membres des organes d'administration et de direction**

#### **Conseil d'administration (article 13 des statuts)**

1°- La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et douze au plus.

2°- Chaque administrateur doit être pendant toute la durée de ses fonctions propriétaire au moins de 1 action.

3°- La durée des fonctions des administrateurs est de six années renouvelable.

L'administrateur nommé en remplacement d'un autre ne demeure en fonction que pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

4°- Tout membre sortant est rééligible. Par dérogation aux dispositions qui précèdent le nombre d'administrateurs personnes physiques et de représentants permanents de personnes morales âgés de plus de 65 ans ne pourra à l'issue de chaque assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes sociaux dépasser le tiers (arrondi le cas échéant au nombre entier supérieur) des administrateurs en exercice.

5° - Le conseil d'administration nomme parmi ces membres un président qui assume l'organisation la direction des travaux du conseil et le représente.

#### **Pouvoirs du conseil (article 15 des statuts)**

Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société; il les exerce dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires.

#### **Direction générale (article 16 des statuts)**

1°- Le conseil d'administration nomme parmi ses membres un directeur général. Il représente la société dans ses rapports avec les tiers et peut substituer partiellement dans ses pouvoirs tous mandataires spéciaux qu'il avisera.

Sous réserve des limitations légales le directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société. Toutefois à titre de règlement intérieur et sans que cette limitation puisse être opposée aux tiers le conseil d'administration pourra limiter l'étendue de ses pouvoirs.

2°- Sur proposition du président le conseil peut donner mandat à une personne physique administrateur ou non d'assister le président à titre de directeur général délégué. Le nombre des directeurs généraux délégués peut être porté à deux si le capital est au moins égal au montant fixé par la loi; sous cette même réserve ce nombre peut être porté à cinq à la condition que trois au moins d'entre eux soient administrateurs.

3°- La limite d'âge est fixée à 65 ans accomplis pour l'exercice des fonctions de président et de directeur général délégué les fonctions de l'intéressé prenant fin à l'issue de la première assemblée générale ordinaire annuelle suivant la date de son anniversaire.

### **21.2.3 Droits privilèges restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes**

Un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées et justifiant d'une inscription nominative depuis 2 ans au moins au nom du même actionnaire. En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves bénéfiques ou primes d'émission le droit de vote double sera accordé dès leur émission aux actions nouvelles attribuées à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie déjà de ce droit de vote double. Toute action convertie au porteur perd le droit de vote double.

#### 21.2.4 Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires

Il n'existe aucune condition spécifique plus stricte que la loi ne le prévoit destinée à modifier les droits des actionnaires.

#### 21.2.5 Conditions de convocation et d'admission aux assemblées générales annuelles et extraordinaires

##### **Assemblées générales (article 18 des statuts)**

1°- Les assemblées générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Elles sont réunies au siège social ou en tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

2°- L'assemblée générale se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles. Le droit d'assister ou de se faire représenter à l'assemblée est subordonné à l'inscription de l'actionnaire dans les comptes de la société cinq jours au moins avant la date de réunion de l'assemblée ou à la production d'un certificat d'indisponibilité des actions dans le même délai. Toutefois le conseil d'administration a la faculté par voie de mesure générale de réduire ce délai.

Tout actionnaire peut voter par correspondance.

Toutefois tout vote par correspondance parvenu à la société moins de trois jours avant la date de l'assemblée n'est pas pris en compte.

Lors de la réunion de l'assemblée l'assistance personnelle de l'actionnaire annule toute procuration ou tout vote par correspondance.

3°- Les assemblées sont présidées par le président du conseil d'administration ou en son absence par l'administrateur le plus ancien présent à cette assemblée. A défaut l'assemblée élit elle-même son président.

4°- Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions est accordé à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

En cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves bénéfiques ou primes d'émission le droit de vote double est conféré dès leur émission aux actions nominatives attribuées gratuitement aux actionnaires à raison d'actions anciennes pour lesquelles ils bénéficient de ce droit.

Toute action convertie au porteur perd le droit de vote double.

#### 21.2.6 Disposition des statuts pouvant retarder différer ou empêcher un changement de contrôle.

Il n'existe aucune disposition de l'acte constitutif des statuts d'une charte ou d'un règlement de l'émetteur qui pourrait avoir pour effet de retarder de différer ou d'empêcher un changement de son contrôle.

#### **Seuils statutaires**

Les statuts de la société ne prévoient pas de déclaration de seuils autres que ceux prévus par les dispositions légales en vigueur.

L'absence de déclaration de franchissement de seuils entraîne l'application des dispositions légales en vigueur.

#### 21.2.7 Conditions statutaires de modification du capital

Les statuts ne prévoient aucune condition plus stricte que celles de la loi concernant les conditions de modifications du capital.

## **22. CONTRATS IMPORTANTS**

### **22.1 Contrat(s) important(s) auquel l'émetteur ou un autre membre du groupe est partie**

#### Contrats Importants

- emprunt souscrit auprès de la banque Populaire Rives de Paris cet emprunt a été renégocié dans le cadre du plan de continuation.

#### Conventions réglementées

Le rapport sur les conventions réglementées est présenté dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes du présent document.

### **22.2 Contrat(s) souscrit par un membre du groupe induisant obligation ou engagement important(e) pour l'ensemble du groupe**

Néant.

## **23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS**

Le présent document ne comporte aucune déclaration ou rapport attribué à une personne intervenant en qualité d'expert.

### **23.1 Coordonnées et accord des tiers dont les informations sont reproduites dans le document**

Sans objet.

### **23.2 Intégrité des informations provenant de tierce partie et identité de celles-ci**

Sans objet.

## **24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC**

### **24.1 Acte constitutif et les statuts de l'émetteur**

Les statuts de la société sont consultables au siège social.

### **24.2 Informations provenant de tiers incluses dans le document de référence**

Sans objet.

### **24.3 Informations financières historiques des trois derniers exercices**

Les documents comptables et juridiques peuvent être consultés sous format papier chez :

QUOTIUM TECHNOLOGIES  
84-88 Bd de la Mission Marchand  
92411 Courbevoie Cedex  
Tél. : 01.49.04.70.00  
E.mail : [comfi@QUOTIUM.com](mailto:comfi@QUOTIUM.com)

#### Envoi du document de référence en cours :

Le présent document de référence intégrant le rapport de gestion est envoyé aux actionnaires qui en font la demande.

#### Consultation par voie électronique :

Des informations sur le Groupe sont disponibles sur le site [www.quotium.fr](http://www.quotium.fr)  
L'internaute peut prendre connaissance de toute l'actualité concernant les produits et l'activité de QUOTIUM TECHNOLOGIES.  
Il peut également consulter la rubrique '**Investisseurs**' (communiqués financiers rapports annuels ...) et accéder à certains sites boursiers.  
Les documents de référence des trois exercices précédents sont également consultables et téléchargeables depuis le site de l'Autorité des Marchés Financiers <http://www.amf-france.org> rubrique « décisions et informations financières » sous-rubrique « recherche » puis sélection « accès par société ».

### **24.4 Responsable de l'information financière**

**Monsieur Michel TIBERINI**  
Président Directeur Général  
QUOTIUM TECHNOLOGIES

### **24.5 Document d'information annuel**

Le document d'information annuel 2008 (tel que défini par le règlement général de l'AMF rappelé ci-dessous) est disponible au siège de l'entreprise et sur notre site.

#### **Article 221-1-1**

*(Arrêté du 1er septembre 2005)*

Les émetteurs mentionnés à l'article L. 451-1-1 du code monétaire et financier déposent auprès de l'AMF dans les vingt jours (*Arrêté du 30 décembre 2005*) « de négociation » qui suivent la publication des comptes provisoires au *Bulletin des annonces légales obligatoires* un document qui contient ou mentionne toutes les informations qu'ils ont publiées ou rendues publiques au cours des douze derniers mois dans un ou plusieurs États parties à l'accord sur l'Espace économique européen ou dans un ou plusieurs pays tiers pour satisfaire à leurs obligations législatives ou réglementaires en matière d'instruments financiers d'émetteurs d'instruments financiers et de marchés d'instruments financiers.

*(Arrêté du 30 décembre 2005)* « Le document mentionné au premier alinéa est mis à la disposition du public selon les modalités fixées à l'article 212-13. Ce document est également mis en ligne sur le site internet de l'émetteur lorsque celui-ci dispose d'un tel site. Il peut être intégré dans le document de référence mentionné à l'article 212-13. »

Le document mentionné au premier alinéa peut être intégré dans le document de référence.

Lorsque le document renvoie à des informations il convient de préciser où lesdites informations peuvent être obtenues.

## **25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS**

Se reporter au périmètre présenté dans l'annexe aux comptes consolidés.

### **Activité des sociétés du groupe**

- QUOTIUM TECHNOLOGIES SA : Direction générale Direction administrative R&D Qualification Support technique & Ingénierie Ventes Monde.
- QUOTIUM TECHNOLOGIES Limited : distribution des produits de QUOTIUM TECHNOLOGIES en Europe (à l'exception de la France).

### **Montant global des flux entre mère et filiale**

Le montant des refacturations de la mère vers sa filiale au titre de l'exercice 2008 n'est pas significatif (16 889 €). Elles concernent principalement des frais postaux et les royalties au titre du contrat de distribution établi entre Quotium Technologies et sa filiale..

### **Actifs stratégiques détenus par les filiales**

Il n'existe aucun actif stratégique détenu par la filiale.

### **Les flux intergroupes**

Les charges et produits résultant de facturations entre les sociétés du Groupe sont éliminés dans les comptes consolidés. Il n'y a donc aucune incidence financière sur les comptes consolidés du Groupe. Au niveau de la société anglaise il s'agit de la refacturation des frais engagés par la mère pour le compte de sa filiale.